

LE PALAIS DU TRAVAIL



LERIZE
mémoires, cultures, échanges



vi || urbanne

LE PALAIS DU TRAVAIL

Cet ouvrage a été édité dans le cadre de l'exposition *Le Palais du travail*,
présentée du 20 octobre 2011 au 25 février 2012 au Rize - Ville de Villeurbanne.
Il a été coordonné par le Rize et Michelle Zancarini-Fournel.

SOMMAIRE

Préface	
Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne.....	6
Le Palais du travail dans les Archives de Villeurbanne	
Dominique Grard	8
GÉNÉALOGIES RECOMPOSÉES.....	14
Le Familistère, ou Palais du travail, de Jean-Baptiste Godin à Guise (Aisne)	
Jean-Luc Pinol.....	16
Palais pour le peuple ou palais pour le travail ?	
Mutualisme, coopération, syndicalisme et socialisme municipal	
Michelle Zancarini-Fournel.....	24
Un municipalisme européen ?	
Circulation d'innovations et gouvernement des villes dans l'entre-deux-guerres	
Renaud Payre	30
UTOPIES ET RÉALISATIONS.....	38
L'œuvre d'un maire socialiste : Lazare Goujon, du bâtisseur au vote des femmes	
Boris de Rogalski Landrot, Michelle Zancarini-Fournel	40
Le Palais du travail de Villeurbanne : une institution totale ?	
Boris de Rogalski Landrot	54
La piscine d'hiver du Palais du travail, un outil d'hygiène sociale	
Thierry Terret	60
Du Palais du travail aux Gratte-ciel	
Jean-Luc Pinol, Boris de Rogalski Landrot, Michelle Zancarini-Fournel	66
SUITES.....	78
Planchon, le Théâtre de la Cité et le maire de Villeurbanne :	
des relations agitées (1957-1972)	
Florence Metzger, Michelle Zancarini-Fournel	80
Le Palais du travail : mémoire enfouie, enjeux d'aujourd'hui	
Xavier de la Selle	88
Chronologie.....	94
Bibliographie.....	96

PRÉFACE

Le Palais du travail, cet élément constitutif de l'ensemble urbain des Gratte-ciel, ne saurait être considéré comme un simple édifice public, aussi élégante et structurante que soit son architecture.

Certes il est le premier bâtiment du nouveau centre-ville, imaginé dans les années 1920 par le maire Lazare Goujon. Certes il sonne le début de la construction de ce grand projet urbain qui doit dessiner la ville, plus scrupuleusement, avec davantage de cohérence, tout en renforçant le confort de son habitat. Mais il est aussi et surtout la traduction concrète de la pensée humaniste qui, depuis un demi-siècle environ, balait l'Europe et qui, au sortir de la Première Guerre mondiale, se trouve portée par une nouvelle génération d'élus, socialistes souvent.

Qu'ils soient Belges, Britanniques, Allemands, Espagnols ou Français, ces représentants du peuple rêvent de progrès pour les travailleurs et leurs familles. Le monde meilleur auquel ils aspirent pour la classe ouvrière, ils vont tenter de le faire vivre là où ils exercent des responsabilités. De Liège à Barcelone, de Glasgow à Berlin, lors de congrès d'élus, ils parlent de leurs ambitions, ils se rendent visite pour observer ce qui se fait, ils échangent sur leurs expériences. Les idées circulent. Des projets en entraînent d'autres. C'est sur ce terreau idéologique, dans ces réseaux fertiles de réformateurs, que se développent des idées géniales, comme ce Palais du travail. Pour Lazare Goujon, il doit être un « Temple Laïque », écrit-il, nécessaire « au développement démocratique de la cité » tout en permettant « l'éducation intégrale de la classe ouvrière ». C'est pourquoi le bâtiment, à son origine, héberge un dispensaire d'hygiène sociale, un théâtre municipal, une brasserie, une piscine et un espace réservé à la vie associative et syndicale. Tout est là, à portée de ville, à portée de citoyens, pour que s'épanouissent les corps, les cœurs et les âmes de ceux qui travaillent. Quant aux fonctions de ce bâtiment, si elles évoluent avec le temps au gré des municipalités et des projets politiques, elles restent sensiblement les mêmes qu'au début, gardant intacte la volonté de son créateur, mais en perdant toutefois la dimension globale qu'elles avaient initialement et devenant, en quelque sorte, plus autonomes les unes des autres.

Depuis 1934, année de son inauguration, le Palais du travail a été le témoin de la vie quotidienne de notre ville. Tout Villeurbannais, toute Villeurbannaise garde le souvenir d'une séance de vaccination, d'une soirée d'opérette, d'avoir appris à nager là... jusqu'à cette proximité avec des artistes qui, dans le sillage de Roger Planchon, allaient faire du Théâtre de la Cité le futur Théâtre national populaire. Ce lieu est le projet accompli, total comme disent les historiens, que rêve d'engager tout maire. À Lazare Goujon, il a valu de perdre une élection, mais de laisser une œuvre.

Je vous invite à découvrir cette aventure fabuleuse qui est tout à la fois celle d'un homme, celle des idées en lesquelles il croyait, celle des femmes et des hommes à qui ce Palais du travail était destiné et à qui il apportait la preuve, non seulement qu'inventer une autre société était possible, mais que la politique leur était utile !

Jean-Paul Bret,
maire de Villeurbanne



LE PALAIS DU TRAVAIL DANS LES ARCHIVES DE VILLEURBANNE

Dominique Grard • Responsable des archives municipales de Villeurbanne • Le Rize

Les archives de la ville de Villeurbanne conservent des fonds remarquables et encore peu connus pour l'histoire du monde du travail.

Le projet social et politique des premiers mandats du maire Lazare Goujon (1924-1935) se concrétise d'abord par l'édification d'un lieu symbolique : le Palais du travail, première brique d'un nouveau centre urbain. Le projet, les usages, la communication municipale ont généré des archives très dispersées ; c'est la raison pour laquelle un guide pourra s'avérer utile aux chercheurs. Leur organisation obéit au plan de classement des archives communales de 1926 en séries thématiques, complété par la circulaire de la direction des Archives de France qui institue le classement continu en W, repris à Villeurbanne à partir de 1977. La création et le fonctionnement interne du Palais du travail se retrouvent principalement dans les délibérations du conseil municipal et dans les séries des bâtiments communaux (M), de la correspondance (D), et de l'action culturelle, lettres et arts (R). Mais un recours aux séries des documents figurés (Fi) pour les photographies, les affiches ou les plans, et surtout à la presse municipale ou locale (3C), s'avère indispensable pour une recherche exhaustive dans les fonds.

LE PROJET

Dès le conseil municipal du 20 mai 1927, soit deux ans après son élection, le maire socialiste Lazare Goujon dévoile son projet : il s'agit de « créer un véritable temple laïque, centre d'activité intellectuelle, artistique et morale indispensable au développement démocratique de la cité ainsi qu'à l'éducation intégrale de la classe ouvrière », puis « ce grand œuvre, un Palais du travail avec des locaux pour les mutualistes, les syndiqués, les coopérateurs, les philanthropes, les artistes, les sportifs »¹.

À partir de cette date, une trentaine de délibérations concernent le lancement de la construction et les aménagements successifs du dispensaire dans l'aile est, puis celui du théâtre, du cercle-brasserie, de la piscine en sous-sol, des salles des sociétés et le financement par les demandes de subvention et les locations de salles. Les divers usages du bâtiment se retrouvent dans les délibérations fixant les tarifs de location des salles par exemple, aux syndicats, au service de la main-d'œuvre, ou à ceux de la Radiodiffusion-télévision française.

Des travaux de grosses réparations se succèdent en trois vagues de 1957 à 1976².

LA CRÉATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION

Tous les documents relatant la création et le fonctionnement de la Fondation du Palais du travail ont été regroupés dans la série des bâtiments communaux³: statut, registre des délibérations de ses commissions (juin 1927-mai 1930), comptabilité, courrier et communication avec papier à en-tête, timbres spéciaux à l'effigie du bâtiment, activités. Parmi ces dernières, citons l'organisation de la souscription auprès des entrepreneurs locaux, de tombolas, puis des fêtes populaires qui encadrent la pose de la première pierre par Albert Thomas le 20 mai 1928. C'est dans un autre dossier⁴ que l'on en retrouve le détail.

LE CONCOURS ARCHITECTURAL

Une délibération du 21 novembre 1927 fixe l'offre de concours en vue de la construction d'un palais du travail. La cote 1 M 124 regroupe règlement, programme, projets et devis des cinq candidats et résultats du concours. Elle détaille également les dépenses liées à la construction.

2. AMV, 1957, 1 D 288 ; 1969, 1 D 297 et 1976, 1 D 304.

3. AMV, 1 M 121 à 123.

4. AMV, 4 R 22.

La comparaison entre les plans de juillet 1928 du projet retenu de Morice Leroux intitulé « Sous le ciel de Villeurbanne » et ceux finalement exécutés à partir de 1930⁵ mérite l'attention.

D'autre part, à l'issue d'une exposition des projets en 1928, seize dessins particulièrement remarquables de deux des candidats non retenus sont conservés en sous-série 13 Fi : il s'agit de « Pour le Travail » de Jean-Marius Pin, élève de Tony Garnier (président du jury) et « Aer et Lux » de René Muckensturm.

LE MODE DE FINANCEMENT

Les fonds rassemblés par la Fondation du Palais du travail ne suffisent pas à dépasser le stade d'un premier bâtiment consacré au dispensaire d'hygiène sociale, ce qui constituera l'aile est.

L'octroi de subventions est décrit dans les dossiers cotés 1 M 128.

Pour la poursuite du projet global, le maire adopte une solution originale : le montage d'une société d'économie mixte, la Société villeurbannaise d'urbanisme (SVU) qui permet la prise en charge de l'achèvement du projet en même temps que la construction d'un nouveau centre urbain : logements sociaux, hôtel de ville et pôle sportif.

Outre les situations financières de travaux, devis, états de paiement et décompte du prix de revient de la construction des services du bureau d'hygiène⁶, on consultera avec profit le fonds des archives de la SVU⁷. On y retrouve les devis par entrepreneurs et la totalité des pièces des dépenses engagées dans la finition du Palais du travail, la correspondance de l'architecte Morice Leroux ainsi que les pièces du procès intenté par la municipalité communiste (1936-1938)⁸.

Signalons particulièrement :

- Devis estimatif des travaux d'achèvement du Palais du travail (15 septembre 1930), cahier des charges, clauses et conditions générales, procès-verbal de réception provisoire du Palais du travail (17 mars 1934)⁹.
- Une collection de 367 plans et calques de ces bâtiments¹⁰.

5. Voir aussi les calques en 6 Fi 435 à 440, AMV.

6. AMV, rassemblés en 1 M 128.

7. AMV, ce fonds a fait l'objet d'un versement récent coté en 20 Z.

8. AMV, 20 Z 127.

9. AMV, 20 Z 123.

10. AMV, 6 Fi, collection intégralement numérisée en 2010.

LES USAGES DU BÂTIMENT

AILE EST : LE DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE

L'aile est, qui abrite le dispensaire d'hygiène sociale, est édifée en premier, sans doute par opportunité financière, mais surtout parce qu'à l'évidence, il est le cœur du projet politique et social de Lazare Goujon. Les plans initiaux de Morice Leroux, non datés, sont en 1 M 127.

Toute l'activité des inspecteurs du bureau d'hygiène transférée dans l'aile est de ce bâtiment que dirige le médecin-directeur Marie Latil, se retrouve dans les casiers sanitaires¹¹ et les rapports annuels ; les archives en conservent deux numéros, le bilan de l'année 1931 et celui de 1932.

La salle de conférences permet une programmation annuelle sur les grands sujets de santé de l'époque (tuberculose, diphtérie, maladies vénériennes...) : on en a conservé les affiches¹².

Le fonctionnement des services de vaccination et contrôle scolaire fait l'objet d'un reportage par le photographe Sylvestre dont les archives de Villeurbanne conservent les premiers tirages, les plaques de verre ayant été déposées à la bibliothèque municipale de Lyon. Quant à la location des salles, elle est utilement complétée par la sous-série des baux communaux¹³ qui renseigne sur les différents usages des locaux. Le rez-de-chaussée du pavillon d'hygiène est loué pour la clinique dentaire de la Sécurité sociale de 1949 à 1953. Le rez-de-chaussée du dispensaire est loué au syndicat intercommunal SIGERLY¹⁴ pour un laboratoire de contrôle du gaz de 1945 à 1973, et son 2^e étage pour un dispensaire antituberculeux de 1944 à 1971.

11. AMV, 5 J.

12. AMV, affiches en 8 Fi.

13. AMV, 1 M 144.

14. Syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité de la région lyonnaise.

PARTIE CENTRALE : CULTURE ET CONVIVIALITÉ

Un plan de coupe longitudinale particulièrement explicite, daté de 1932¹⁵, situe dans cette partie centrale du bâtiment la brasserie, le foyer, la salle de spectacle avec orgues et cabine de projection... et la piscine.

Le Théâtre municipal

C'est dans la sous-série 3 R¹⁶ que l'on retrouve les débuts du théâtre, devenu Théâtre national populaire en 1972. L'histoire de ce Théâtre municipal, avant l'arrivée de Roger Planchon en 1957 et sa transformation en Théâtre de la Cité, reste encore à faire.

Ce fonds le permet : le formulaire imprimé de location des salles de 1934, les contrats et les bilans d'exploitation des saisons 1935 à 1937 renseignent sur les aléas de la gestion des différents concessionnaires. Celle de Paul Camerlo et Léo Lempers, du début de la guerre à 1956, est bien couverte par le décompte des recettes et dépenses pour chaque spectacle de 1938 à 1955. Grâce au registre complémentaire des timbres d'enregistrement des recettes à partir de 1934¹⁷, on saisit toute la programmation et la diversité des spectacles accueillis : manifestations politiques, galas de sociétés de bienfaisance (Croix-Rouge ou Secours Rouge, OVEM¹⁸ ou amicales laïques) ou d'anciens combattants, tournées de troupes invitées et productions locales d'opérettes et de vedettes du music hall. Les grands succès sont programmés plusieurs fois dans l'année (*Le Pays du sourire*, *La Belle de Cadix*, *Les Mousquetaires au couvent*, *La Fille de Madame Angot* ou *Les Cloches de Corneville*). Assorti d'une certaine d'affiches¹⁹ et d'une vingtaine de programmes d'opérettes imprimés, ce fonds mérite une valorisation particulière.

La brasserie

Une remarquable aquarelle de Morice Leroux²⁰ intitulée *Le Cercle Coopératif* du 24 mai 1933, a servi de modèle pour une restitution à l'identique de l'actuel rez-de-chaussée du Théâtre national populaire (voir p. 58 et 89). Les usages évolutifs de ces locaux, de restaurant - salle des fêtes en studio de télévision, sont évoqués ci-après.

La piscine

La piscine, intégrée tardivement au projet, est ouverte au public le 28 octobre 1933 en sous-sol : le dossier coté 1 M 128 renseigne sur les dispositifs et contient une affichette attractive.

AILE OUEST : L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LES SALLES ASSOCIATIVES

L'œuvre d'éducation populaire est amorcée dès 1933 par la création d'une association créée sous l'égide du maire Lazare Goujon, Les amitiés artistiques et littéraires de Villeurbanne, cycles de conférences artistiques et littéraires, dont l'existence ne survivra pas au changement de municipalité. Cette association nous est connue par le fonds d'archives de Gustave Desgrandchamps, qui en assurait le secrétariat : statuts, membres, programmes²¹.

Dans le même souci d'éducation populaire, la municipalité communiste organise avec le concours du bibliothécaire Louis Maynard une université dite d'abord « prolétarienne » puis « populaire » dont les cours utilisent les salles du Palais du travail. Les Archives conservent les affiches des programmes annuels de conférences²², avec leur slogan « Un homme sans instruction est un soldat sans munitions »²³, la presse²⁴ qui les annonce, et le matériel des cours de Louis Maynard.

Rassemblés dans la série de la correspondance, quelques cartons d'archives renseignent sur les associations qui louent pour leurs manifestations les locaux de l'aile ouest²⁵. Dans la continuité du bureau de chômage de Villeurbanne, le bureau du travail et de la main-d'œuvre s'y installe de 1952 à 1971 ; ses fichiers de pointage intégralement conservés entre 1931 et 1975 constituent une source encore inexploitée d'histoire sociale²⁶.

15. AMV, 1 M 127.

16. AMV, 3 R 41 à 56.

17. AMV, 3 R 41.

18. Office villeurbannais des enfants à la montagne.

19. AMV, numérisées depuis 2010 et conservées en 8 Fi 336 à 437.

20. AMV, 13 Fi 11.

21. AMV, 10 Z 6.

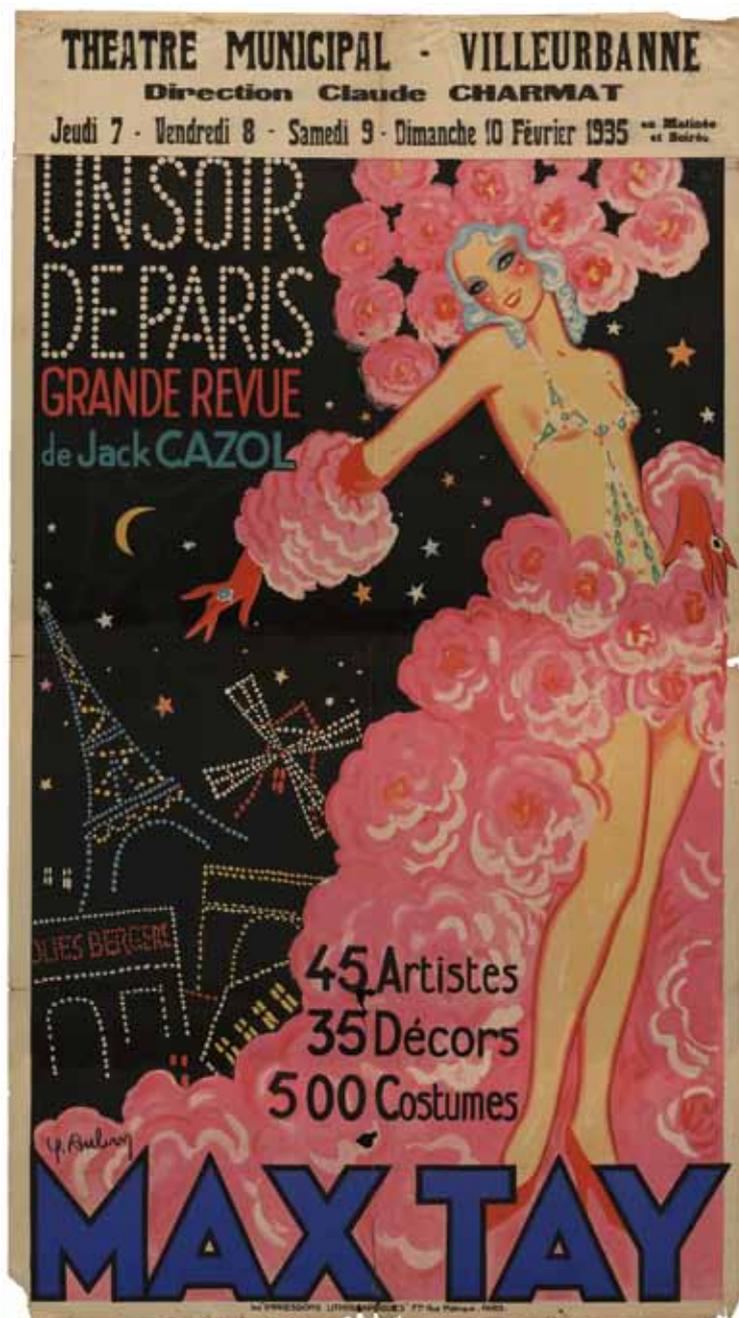
22. AMV, 8 Fi 168 à 171.

23. AMV, 8 Fi 246.

24. *Bulletin municipal officiel de la ville de Villeurbanne*.

25. AMV, 2 D 34 pour les locations de 1933 à 1935, 2 D 50 pour 1946 - 1947, ou 2 D 104 entre 1966 et 1974, et 3 R 55 pour la location du théâtre seul entre 1959 et 1969.

26. AMV, 7 F 11 à 33.



Un soir de Paris au Théâtre municipal de Villeurbanne, 1935, affiche, 8 Fi 435
 © Archives municipales de Villeurbanne

LES ACTEURS

La correspondance du maire Lazare Goujon et de son secrétaire général, Michel Dupeuble, sur la période 1928-1935, est en sous-série 2 D²⁷. Outre un classement chronologique, entre 1930 et 1938, les destinataires sont classés alphabétiquement, ce qui peut faciliter la recherche. L'intérêt du fonds réside aussi dans les échanges épistolaires manuscrits sur papier à en-tête de l'Assemblée nationale adressés par Lazare Goujon à son secrétaire de mairie : on y trouve, relatés sur le vif, les idées, les contacts pris à l'Assemblée, les in-jonctions du maire à son relais local qui surveille les détails des travaux, les préparations de fêtes.

Les publications du député-maire Lazare Goujon sont les sources principales pour l'étude de son action :

- *Rapport sur le projet de loi relatif à la protection de la santé publique*, par le député Goujon à la session de 1933, appuyé sur son expérience villeurbannaise d'un office d'hygiène sociale et de la piscine d'hiver - où il prône le traitement de l'eau par « verdunisation » (légère chloration de l'eau) ;
- *Le nouveau centre de Villeurbanne*, 18 p., ATL²⁸ ;
- *Le crime que j'ai commis !*, opuscule de 30 pages publié en 1937 après sa défaite aux élections municipales, pour justifier son action fortement critiquée par la municipalité communiste.

En juillet 2008, le don aux Archives de documents familiaux par sa petite-fille Renée Fisher, permet de mieux cerner sa personnalité. Une partie de ce fonds²⁹ comprend ses documents personnels, diplômes, livret militaire, plaque et agendas du médecin, papier à en-tête du député et carte de visite, album de photographies et correspondance familiale des années antérieures à ses mandats électifs, ouvrages sauvegardés d'une partie de sa bibliothèque. On y trouvera aussi les papiers personnels de son épouse Isabelle, de son fils Arsène Goujon, médecin villeurbannais, et la publication restreinte d'une somme rédigée par Renée Fisher sur la vie de son grand-père. La communication de certains de ces documents est soumise à restrictions par la volonté de la donatrice.

Dès le début de son premier mandat, Lazare Goujon est conscient de l'importance de la communication. Il crée en mars 1926 le *Bulletin municipal officiel de la ville de Villeurbanne*. Le journal, de périodicité mensuelle, va perdurer sous sa forme initiale jusqu'en 1974 avant de prendre l'aspect du magazine qu'on lui connaît aujourd'hui.

Cette source est précieuse à plusieurs égards. Le bulletin livre des informations factuelles (état de la législation et de la réglementation communale, comptes rendus des séances du conseil municipal, etc.), mais donne aussi un aperçu de la vie sociale avec les communiqués des associations de tout ordre, nombreuses à Villeurbanne. Il offre aussi des articles rédigés à propos du Palais du travail, en particulier le récit de la cérémonie de pose de la première pierre, le 20 mai 1928, avec le discours fondateur d'Albert Thomas. Le bulletin relate également des fêtes ouvrières, dont l'élection des reines du travail, de la chaussure, du corset, de la métallurgie, des défilés de chars, cavalcades et courses dont on retrouve le détail de l'organisation dans la sous-série 4 R.

Vingt-six ans plus tard, autre symbole des temps, c'est l'inauguration de la nouvelle télévision régionale le 8 novembre 1954³⁰ par les maires de Villeurbanne et de Lyon, Étienne Gagnaire et Édouard Herriot, dans les locaux de l'ancienne salle des fêtes du rez-de-chaussée transformés en « centre vidéo »³¹. Notons au passage le différend entre le ministre Alain Peyrefitte venu dans les locaux villeurbannais donner le coup d'envoi du premier journal télévisé régional, en janvier 1964, et le maire Étienne Gagnaire, qui se plaint de ne pas avoir été invité à la manifestation³².



Le crime que j'ai commis !
de Lazare Goujon, 1937, ouvrage
© Archives municipales de Villeurbanne

27. AMV, 2 D 22 à 34.

28. Association typographique lyonnaise.

29. AMV, 13 Z 1 à 3.

30. Elle y restera jusqu'en 1968.

31. *Bulletin municipal officiel de la ville de Villeurbanne*, oct.-nov. 1954.

32. AMV, courrier en 2 D 53.

LE BILAN MUNICIPAL DE 1934

À la veille des élections mettant fin à son deuxième mandat, en 1934, le maire entend faire un bilan de son action de manière éclatante : au lieu des plaquettes austères d'une vingtaine de pages éditées par ses prédécesseurs en fin de mandat, il publie ce qu'il nomme un « Livre d'or de Villeurbanne » : *Villeurbanne 1924-1934 ou dix ans d'administration*.

Dans ce but, il confie au chef du service immobilier, Gustave Desgrandchamps, le soin de rassembler les rapports des services qui ont été le fer de lance de son projet - la liste est longue et concerne tous les services, de la voirie à la petite enfance en passant par l'alimentation en eau potable et les œuvres municipales - et d'y ajouter une iconographie abondante. Tiré à 3 000 exemplaires par l'imprimerie coopérative ATL³³, il annonce 500 pages et 600 illustrations. C'est un don fait aux Archives de la ville par son petit-fils Guy Desgrandchamps à l'automne 2006, qui permet d'identifier les photographies choisies et la maquette de l'ensemble. Cotés en 10 Z, ces documents viennent alors s'ajouter au manuscrit de Lazare Goujon déposé antérieurement aux Archives.

Les photographies, pour une grande majorité, sont réalisées par les Lyonnais Sylvestre, Florentin et plus rarement Blanc-Demilly ou Perrier.

LA PRESSE LOCALE

Entre 1929 et l'immédiat après-guerre, les archives de Villeurbanne conservent des périodiques locaux (*Lyon Républicain*, *Le Nouvelliste*, *la Voix du Peuple*...).

Louis Maynard, érudit lyonnais recruté en 1932 pour développer la bibliothèque populaire, enrichir les collections, rassembler et conserver les quelques documents d'archives anciennes, commence en 1933 une revue de presse locale découpée et collée en huit volumes, que son service continuera après sa mort, jusqu'en décembre 1941³⁴.

Si l'action de la municipalité est bien relayée entre 1933 et mai 1935 par le quotidien *Lyon Républicain*, c'est plutôt le périodique communiste *La Voix du Peuple* - dont le rédacteur en chef, Georges Lévy, est le député de la circonscription de Villeurbanne - qui relate les actions de la municipalité succédant à celle de Lazare Goujon. Dans cette sélection, on trouve les différents usages qu'elle fait du

Palais du travail : du siège des conférences régionales du parti communiste aux spectacles du théâtre, galas et opérettes.

Enfin, il faut ajouter que, dans ces périodiques, tout article concernant Villeurbanne a été indexé dans une base de données de quelque 3 000 entrées, consultable sur place.

En conclusion, cette redécouverte du projet initial, retour à des sources abondantes et désormais très accessibles, paraît nécessaire, tant la fonction centrale du bâtiment a supplanté dans l'imaginaire collectif les fonctions pour lesquelles il avait d'abord été pensé - il reste qu'aujourd'hui, la désignation officielle ne s'applique qu'à l'aile ouest du Palais du travail. ■

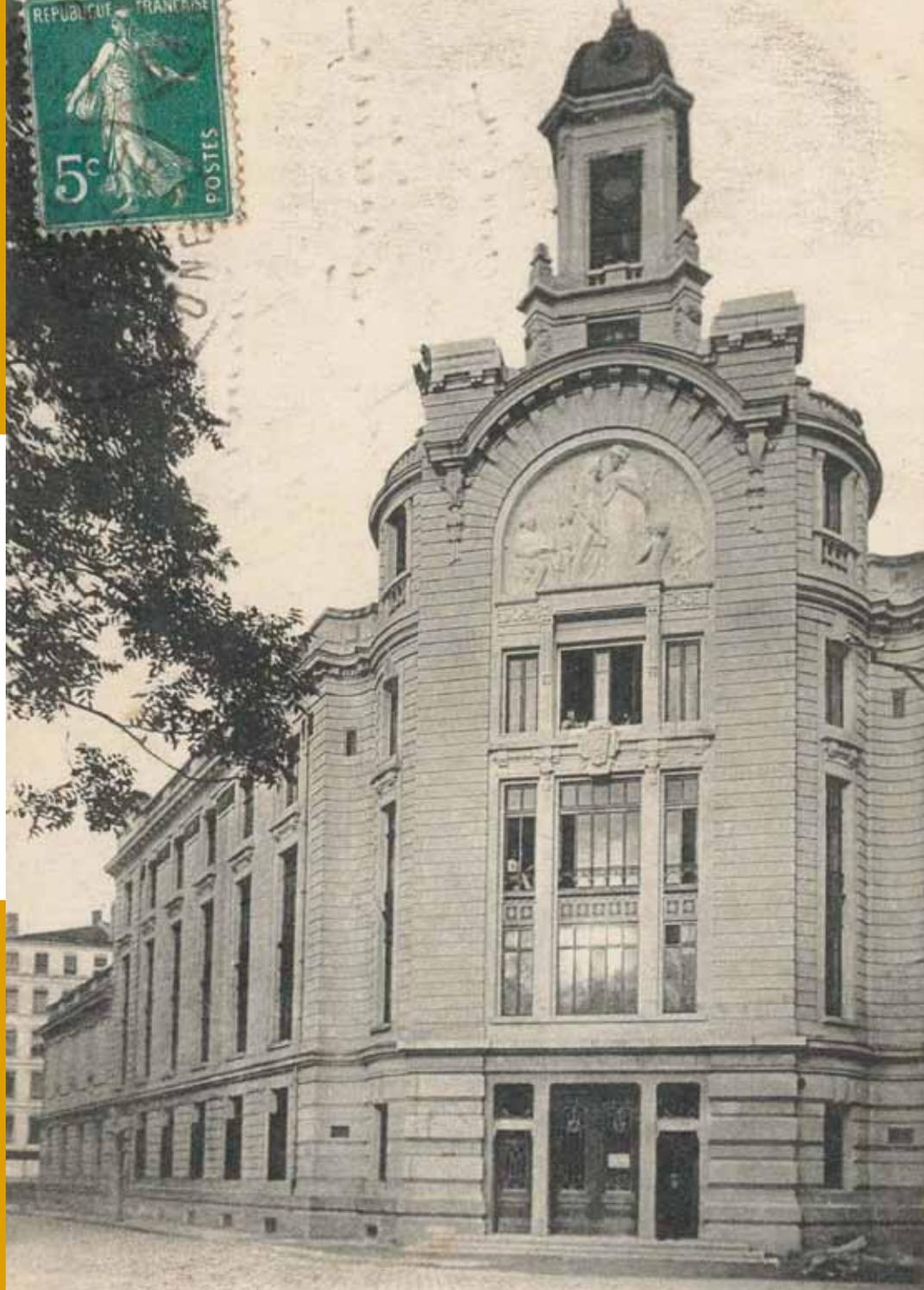
Opérette *3 de la marine* au Théâtre de la nouvelle cité de Villeurbanne, 1934, affiche, 8 Fi 358

© Archives municipales de Villeurbanne



33. Association typographique lyonnaise.

34. AMV, 4 C 600 à 603.



207. LYON. — Le nouvel Hôtel de la Mutualité - E.R

GÉNÉALOGIES RECOMPOSÉES

Au XIX^e siècle, avec le développement du libéralisme et de l'industrialisation, des bâtiments imposants incorporent le symbole monarchique du Palais : à Lyon, la construction à partir de 1853 du Palais du commerce (ou Palais de la Bourse) réunit le musée d'Art et d'industrie, la compagnie des agents de change et des courtiers en soie, ainsi que la chambre et le tribunal de commerce, le conseil des prud'hommes et le siège du Crédit Lyonnais. Créé en 1858, le Palais social de Godin dans l'Aisne (ou Familistère de Guise), utopie sociale en actes, englobe l'ensemble des activités (travail, habitation, loisirs, écoles). Pendant des Bourses du commerce, les Bourses du travail, appelées parfois ultérieurement Palais du peuple, ont été fondées à partir de 1887 (Paris) ou 1889 (Saint-Étienne). Au nord-ouest de l'Europe, elles prennent le nom de Maisons du peuple (Bruxelles, 1899). Dans les années 1920-1930, initiative municipale, le Palais du travail de Villeurbanne associe la valeur travail à l'hygiénisme, à la coopération, aux loisirs et à l'éducation.

LE FAMILISTÈRE, OU PALAIS DU TRAVAIL, DE JEAN-BAPTISTE GODIN À GUISE (AISNE)

Jean-Luc Pinol • Professeur d'histoire contemporaine à l'École normale supérieure de Lyon
• Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

En 1846, après avoir fait son tour de France et déposé quelques brevets concernant la fabrication de poêles en fonte émaillée, le serrurier Jean-Baptiste Godin s'installe à Guise, sur les bords de l'Oise, dans le département de l'Aisne. À cette date, il emploie une trentaine d'ouvriers ; dix ans plus tard leur nombre est multiplié par dix.

Le jeune industriel inventif est aussi un militant socialiste, membre de l'École sociétaire et lecteur assidu de Charles Fourier. Il se présente aux élections législatives de 1848 mais n'est pas élu. Après juin 1848, il est inquiet et, suite au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, il envisage de s'installer en Belgique où il construit une usine à Laeken-lès-Bruxelles. Par ailleurs, il soutient le projet d'installation de l'École sociétaire au Texas, sous la houlette de Victor Considérant. Il a même investi une partie de sa fortune dans cette entreprise.

Après l'échec avéré de l'expérience du Texas, Godin en tire les leçons : « En perdant les illusions qui avaient motivé ma confiance, je fis un retour sur moi-même, et pris la ferme résolution de ne plus attendre de personne le soin d'appliquer les réformes sociales que je pourrai accomplir par moi-même »³⁵. Il va cependant garder de cette expérience des contacts dans les milieux qui tentent de construire de nouvelles expériences sociales et ses propres expériences seront relayées outre-Atlantique : en 1874, par exemple, est publié à Boston un ouvrage de Marie Howland d'abord intitulé *Papa's Own Girl*, qui portera un titre plus explicite lors de sa troisième édition, *The Familistere*³⁶. Marie Howland sera aussi la traductrice de *Solutions Sociales* en anglais.

En 1871 paraît le principal ouvrage de Godin, *Solutions Sociales*. Ce livre retrace à la fois son expérience personnelle, ses observations sur le monde ouvrier et sa lecture des diverses écoles socialistes, la quête spirituelle qui lui semble essentielle pour résoudre les difficultés de la société. La quatrième partie de *Solutions Sociales* est tout entière consacrée à la description minutieuse du Palais social ; elle est accompagnée de nombreuses gravures et plans qui permettent de bien comprendre le fonctionnement du Familistère³⁷.

Achévé à la fin des années 1860, l'ouvrage commence à être imprimé en juin 1870, mais la fabrication est interrompue avec la guerre franco-prussienne ; il n'est achevé qu'en mai 1871. L'avertissement au lecteur est rédigé à Versailles, où Godin siège comme député alors que les troupes versaillaises encerclent le Paris de la Commune. Le texte est daté du 8 mai 1871. Godin y appelle à la Conciliation Sociale des Intérêts (avec des majuscules) et conclut : « Puisse mes compatriotes se servir de mon ouvrage pour le salut de notre chère Patrie, afin de la préserver à jamais du retour des malheurs de la guerre civile ! C'est mon vœu le plus cher, ce serait le bonheur de ma vie. »

35. Jean-Baptiste Godin, *Solutions sociales*, 1871, cité d'après la réédition de 1979, p. 92-93 ; y figurent aussi des réflexions de René Rabaux, administrateur-gérant du Familistère de 1933 à 1954.

36. Howland, 1975, avec une introduction de Robert S. Fogarty.

37. Cette partie a d'ailleurs été publiée de manière autonome sous le titre *La richesse au service du peuple : le Familistère de Guise*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1874.

AU-DELÀ DU MATÉRIALISME

Pour saisir le contexte général dans lequel Jean-Baptiste Godin décide de fonder le Familistère, il faut ajouter aux éléments précédents le fait que, comme beaucoup d'autres socialistes du milieu du XIX^e siècle, il considère que le spiritisme (communication avec l'au-delà) qui arrive en Europe au début des années 1850, est une voie possible pour arriver aux réformes sociales.

Godin explicite ainsi son projet général de construire un palais du travail : « Ne pouvant faire un Palais de la Chaumière ou du galetas de chaque famille ouvrière, nous avons voulu mettre la demeure de l'Ouvrier dans un Palais : le Familistère, en effet, n'est pas autre chose, c'est le *Palais du Travail*, c'est le PALAIS SOCIAL de l'avenir³⁸ » (p. 280-281). Construire le Palais du travail, c'est donner aux ouvriers les équivalents de la richesse, c'est-à-dire un « logement commode », entouré de « tous les avantages dont le logement du riche est pourvu », faire de ce logement « un lieu de tranquillité, d'agrément et de repos » et, enfin, « remplacer par des institutions communes, les services que le riche retire de la domesticité » (p. 276).

Quand il examine la loi des évolutions sociales, Godin commence par analyser le « but divin du Travail » : « ...Aussi la Créature Humaine ayant conquis la faculté du Travail comme moyen de son avancement dans la Vie, le Créateur a voulu qu'elle ne pût oublier le lien qui l'unit à lui-même. Pour cela, il a donné à l'Homme des besoins solidaires du Travail, et afin de l'empêcher de faillir à sa mission, il lui a fait du Travail une Nécessité, jusqu'à ce que, devenu assez sage l'Homme en fasse son titre de Gloire » (p. 173). On est bien là au cœur de ce que Michel Lallement appelle une « métaphysique un peu nuageuse », un alliage entre le socialisme fouriériste, le pragmatisme de l'industriel et un élan vitaliste au fondement de son engagement et de son action³⁹.

Dans un chapitre crucial de *Solutions Sociales*, « l'humanité et sa loi », véritable pivot de son œuvre, il évoque la Voix, parfois la Voix de la pensée⁴⁰, et il revient sur la relation entre le travail et la « loi souveraine » : « Le Travail est saint, trois fois saint ; par lui l'Homme et l'Humanité s'élèvent vers la pratique de la Justice, car le Travail, c'est la production des choses nécessaires à la Vie [...] il est l'une des Faces de la Loi, mais il n'est pas toute la Loi. Le Travail a mille sentiers dans lesquels l'Homme peut s'égarer longtemps, s'il n'est guidé par la lumière de la loi souveraine de l'Humanité. Et je demandais à cette Voix de la Pensée qui influençait mon âme : Quelle est cette Loi Souveraine ? Et la Voix me répondit : cette loi, c'est la VIE ! [...] La Vie est la Loi des Lois » (p. 123).

Après une quête qui lui fit côtoyer voyants⁴¹ et architectes, armé de cette révélation pour lui fondamentale (la loi souveraine est la vie), Jean-Baptiste Godin décide de passer à l'action et, donc, de construire le Palais social de l'avenir.

38. Les majuscules dans la citation sont de Godin qui les utilise beaucoup tout comme les italiques pour Palais du travail.

39. Lallement, 2009. Voir p. 85 sq. Michel Lallement reprend une formule utilisée dans une thèse de droit sur le Familistère de F. Duval, soutenue à Lille en 1905.

40. Le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) est dépositaire d'un don de Marie Moret, veuve Godin, constitué par une série d'ouvrages sur l'économie sociale et de pièces d'archives sur le fonctionnement du Familistère. Ce fonds s'est enrichi en 1988 d'un dépôt d'expérimentalisme social dit « Fourier, Godin, Prudhommeaux », comportant des archives confiées par l'ancien gérant du Familistère, René Rabaux, à l'instigation du professeur Robert Pagès, fondateur du laboratoire de psychologie sociale. Dans ce fonds, on peut lire des centaines de pages sur papier pelure où sont retranscrites ses discussions avec des esprits, les favoris de Godin étant ceux de Fourier ou de Swedenborg.

41. Le polémique très vivement avec Charles Sardou qui a recueilli les révélations d'un voyant, Louis Michel, publiées dès 1857. L'ouvrage a connu de nombreuses rééditions.



Le Palais social de Guise à l'achèvement du pavillon central, automne 1865, photographie
© Anonyme, collection Familistère de Guise



LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Après avoir acheté plusieurs terrains qui constituent un ensemble d'une douzaine d'hectares, Godin décide d'en consacrer environ la moitié à l'édification du Palais et de réserver l'autre moitié à l'extension de son usine de fabrication des poêles en fonte émaillée, dont la réussite permet de financer le projet.

Sans revenir ici sur les principes qui ont pu présider à cette édification - on a parfois voulu voir dans la cité Napoléon de la rue Rochechouart à Paris une sorte de modèle du Palais de Guise - il convient de souligner que Godin refuse les principes qui président à la construction d'un palais des familles, dont Victor Calland, un fouriériste catholique, et Albert Lenoir avaient envisagé la construction à Jouarre en Seine-et-Marne. Il faut revenir sur les arguments qui fondent le refus de Godin : le projet de Calland et Lenoir est destiné aux classes moyennes et aisées alors que lui entend bâtir pour des travailleurs. Surtout, le palais des familles - dont il va néanmoins retenir l'idée de la cour vitrée - est un ensemble qui doit être édifié en une seule fois alors que Godin souhaite mettre en œuvre un plan évolutif, d'où l'idée de séparer le bâtiment en trois vastes parallélogrammes qui pourront être édifiés l'un après l'autre. Ce choix renvoie à des raisons économiques, mais surtout, à chaque étape, Godin que l'on pourrait qualifier de pragmatique mystique, pourra tirer bénéfice des expériences de l'étape précédente.

Pour loger les travailleurs, Godin fait le choix de l'immeuble collectif qui est à l'opposé des choix que font alors les patrons qui logent leurs ouvriers. Godin dénonce les cités ouvrières, en particulier celles de Mulhouse, fondées sur « le système de l'habitation isolée » (p. 108). Le collectif permet de mutualiser les éléments de confort : à chaque angle des bâtiments quadrangulaires, on trouve cabinets d'aisances, fontaines, salles de bains et douches ainsi que les trappes à balayures (figure 35 de *Solutions Sociales*). Les gravures de *Solutions Sociales* anticipent parfois sur la réalité des constructions. Ainsi, l'aile droite ne sera achevée qu'en 1878 et certaines dépendances autour de l'économat ne seront jamais bâties.

Les travaux de l'aile gauche du Familistère débutent en 1859 et l'inauguration officielle a lieu en avril 1860. En accueillant les premiers locataires du Palais social, Godin évoque l'idée d'instituer une fête pour récompenser les œuvres personnelles utiles au « bien commun ». C'est l'origine de ce qui devait devenir en 1867, la fête du travail. Après l'achèvement de l'aile droite, en 1878, le Familistère compte 1 200 personnes et 350 familles⁴². Les logements sont disposés autour d'une grande cour rectangulaire vitrée. Ils ont des fenêtres sur l'extérieur du bâtiment et sur la cour afin de faciliter la circulation de l'air, ce qui doit permettre d'évacuer les miasmes considérés comme générateurs de maladies. On trouve là la dimension hygiéniste du projet de Godin : dans *Solutions Sociales*, pas moins de quatre chapitres sur les quarante-quatre qui décrivent par le menu le Palais social sont consacrés à l'air et à sa circulation. « Le renouvellement de l'air, nécessaire à la ventilation des cours et des appartements, est obtenu par de larges ouvertures souterraines [qui] traversent le sous-sol des habitations et circulent en souterrains voûtés, sous le sol des cours, [...] ; des ouvreaux, ménagés de distance en distance, laissent échapper cet air à travers des grilles en fonte, placées à fleur du sol des cours » (p. 311).

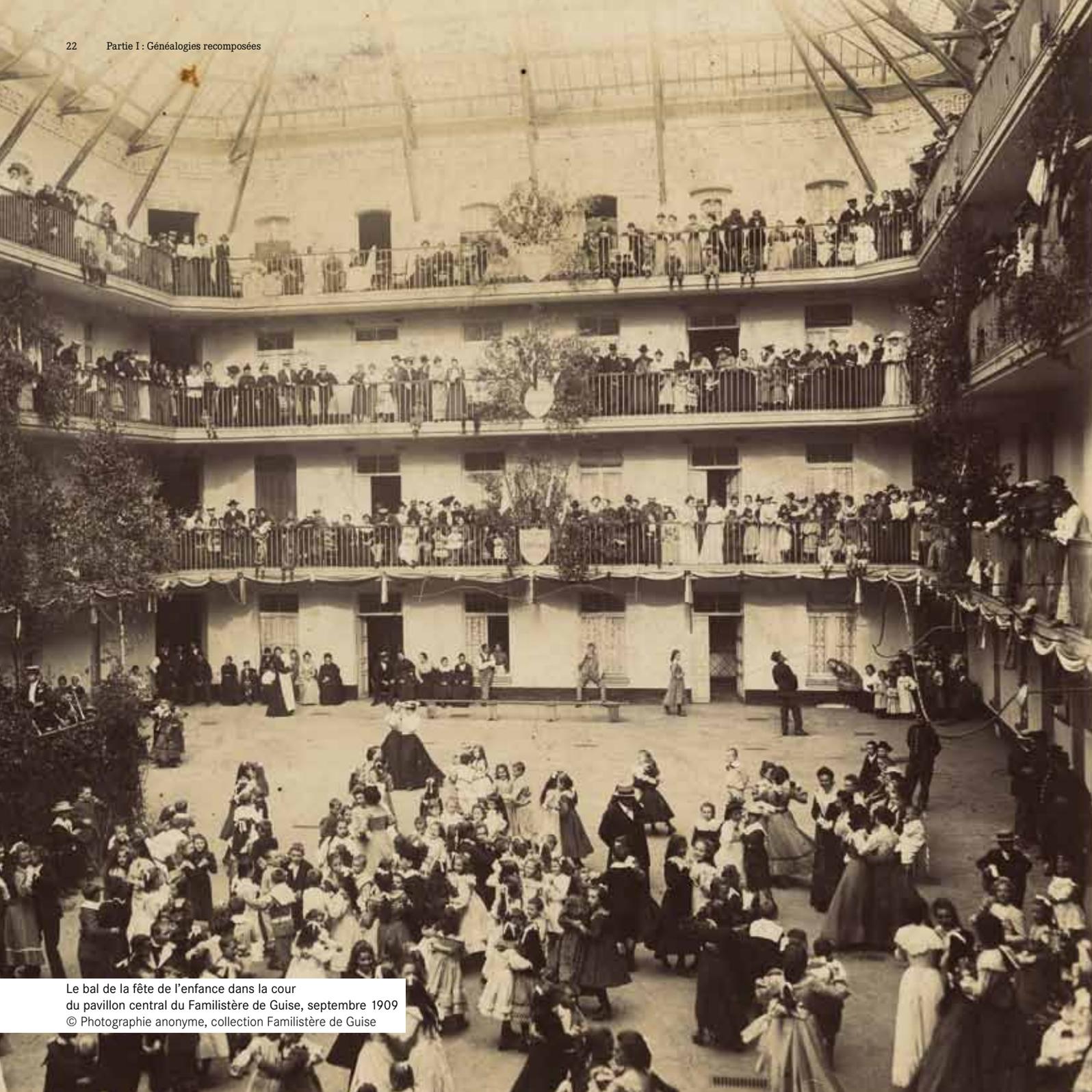
Le projet est de fournir un logement décent avec des normes de confort qui donnent aux travailleurs les équivalents de la richesse, mais aussi de leur offrir éducation, culture et lieux de détente. À l'arrière du pavillon central sont édifiés nourricerie, « pouponnat » et « bambinat ». Sur le côté du Familistère sont installées la buanderie et une piscine pour laquelle Godin invente un fond mobile afin d'apprendre à nager aux plus petits. En face sont bâtis l'économat, les écoles (mixtes, ce qui est d'une grande audace à la fin du Second Empire) et le théâtre. Dans le parc autour du Familistère sont prévus un kiosque à musique et des espaces pour les associations sportives.

L'ensemble familistérien réunit des fonctions qui anticipent sur la Charte d'Athènes (1933) - habiter, travailler, se récréer - et affecte à chacune, sur une quinzaine d'hectares, des espaces bien spécifiques qui inscrivent Godin dans la mouvance des urbanistes progressistes. Et l'ensemble s'effectue au nom de la sanctification du travail.

42. En 1883 est construit le dernier grand bâtiment du Familistère. Le bâtiment Cambrai est construit autour d'une grande cour rectangulaire mais sans verrière ; il compte 150 logements.



La nourricerie et le « pouponnat » du Familistère de Guise, 1889, photographie
© De Jongh Frères, collection Familistère de Guise



Le bal de la fête de l'enfance dans la cour
du pavillon central du Familistère de Guise, septembre 1909
© Photographie anonyme, collection Familistère de Guise

RÉCOMPENSER LE TRAVAIL

La fête fait partie de la sociabilité organisée de la vie des familistériens. Son espace privilégié est la grande nef vitrée du pavillon central. La fête doit renforcer l'identité du groupe. Dans le socialisme associationniste de Godin, qui suit ici Charles Fourier, la conciliation sociale se réalise par l'association du capital, du travail et du talent. Et le talent se doit d'être récompensé. « Les moyens d'émulation ont leur consécration définitive dans deux grandes solennités constituant les fêtes principales que se donne le Familistère. Ces fêtes sont celles du travail et de l'enfance : la première récompense le travail des ouvriers et employés de l'établissement, la seconde récompense le travail et les progrès des élèves.

La fête du travail a lieu au mois de mai ; la fête de l'enfance au mois de septembre. Dans ces deux fêtes, les enfants occupent toujours les premiers rangs, soit pour voir récompenser leurs pères et mères, soit pour se voir donner à eux-mêmes le prix de leur mérite.

Ces fêtes ont lieu dans la grande cour de la partie centrale, décorée de trophées et d'emblèmes du travail industriel, lorsqu'il s'agit de la fête du travail, et de trophées d'éducation, d'instruction et d'enseignement, le tout enguirlandé de fleurs et de feuillages, lorsqu'il s'agit de la fête de l'enfance (p. 369-370).

Dès 1863 se tient la première fête de l'enfance ; et en 1866, Godin annonce que se tiendra, l'année suivante, la première fête du travail et qu'une somme de 2 000 francs est mise à disposition pour récompenser les ouvriers « qui se seront signalés à l'usine par la découverte de quelque pratique ingénieuse diminuant la fatigue, activant la production ou la perfectionnant »⁴³. Il met en place des conseils qui devront classer les mérites des postulants. Les bénéficiaires devront être élus à bulletin secret et à plusieurs niveaux. Le vote décisif se tient le dimanche 2 juin 1867, jour de la première fête du travail. Les résultats ne sont pas ceux escomptés par l'industriel. Une note que résume Michel Lallement précise que les ouvriers ont eu « plutôt tendance à voter pour eux-mêmes et à se concerter pour essayer de partager la prime » et la dispersion n'est pas moindre dans le collège des employés. Les tâtonnements se poursuivent pour la fête de 1868 qui se tient le dimanche 31 mai et là encore, malgré des règles édictées par Godin, « l'éparpillement des voix ne permet pas de désigner avec certitude les plus méritants ».

Quoi qu'il en soit, Godin exalte l'événement dans *Solutions Sociales* dont la gravure 41 s'intitule « la Fête du Travail » et dont le sous-titre est encore plus explicite : « Proclamation des lauréats dans la cour centrale du Familistère ». La gravure montre la transformation de la cour centrale en vaste salle de cérémonie décorée de drapeaux, de banderoles, de trophées et de panoplies des différents métiers. Une grande ruche, symbole de la solidarité de toutes et de tous, figure en bonne place. L'ensemble souligne le bel ordonnancement des participants avec les enfants des écoles, les différents conseils du Familistère, les spectateurs installés sur les grandes coursives de la cour centrale. Après la cérémonie, la cour se transforme en salle de bal. Et Godin conclut sur les jouissances de la fête : « Le plaisir de chacun s'est augmenté du plaisir de tous, et le sentiment de l'Amour du Travail, de l'Accord et de la Solidarité a fait un nouveau pas dans tous les cœurs » (p. 395).

Au terme de cette rapide présentation des réalisations de l'industriel fouriériste, il est clair que le travail est au centre de la réflexion de Jean-Baptiste André Godin. Le terme est très fréquent sous sa plume : il n'apparaît pas moins de 730 fois dans *Solutions Sociales*, employé aussi souvent sans qu'avec une majuscule, sans que l'on puisse trouver de critères absolument stricts pour distinguer les deux graphies. Pour autant, le travail n'est pas le premier principe explicatif, il n'est que second comme nous l'avons vu. Il possède néanmoins une dimension religieuse pour laquelle le Familistère dispose d'un lieu de culte. Godin l'écrit explicitement : « Le théâtre, comme salle d'enseignement et de conférence, doit devenir au Palais social, pour toute la population, le Temple de la Religion de la Vie et du Travail » (p. 369).

Il n'est pas certain que les familistériens aient partagé cette conviction du fondateur. Les déboires rencontrés pour récompenser les travailleurs les plus méritants en témoignent. ■

43. Marie Moret, *Documents pour une biographie complète de Jean-Baptiste André Godin*, Guise, second volume, 1903, p. 221 cité in Lallement, op. cit. p. 228. Sur les expériences concernant les primes, voir Lallement, p. 220-240.

PALAIS POUR LE PEUPLE OU PALAIS POUR LE TRAVAIL ? MUTUALISME, COOPÉRATION, SYNDICALISME ET SOCIALISME MUNICIPAL

Michelle Zancarini-Fournel • Professeure d'histoire contemporaine Université de Lyon, Lyon1

• Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

« Le besoin dans notre cité de cette nouvelle **Maison du peuple** était indiscutable étant donné le développement considérable des organisations ouvrières dans une ville industrielle comme la nôtre [...]. Dans ce nouveau **Palais du travail**, nous espérons que côte à côte, les militants des diverses écoles sauront s'apprécier, se connaître et s'aimer ; que ce sera là que fraterniseront enfin tous ceux au cœur humain et généreux qui luttent **pour l'affranchissement de l'Humanité et l'émancipation des Travailleurs** »⁴⁴.

Ce discours prononcé par le délégué des ouvriers en voiture le 13 juillet 1902 après un défilé en ville, drapeaux syndicaux, drapeaux mutualistes et drapeaux rouges en tête, à l'occasion de la pose de la première pierre de la future Bourse du travail de Saint-Étienne (appelée Maison de la mutualité le 23 juin 1907)⁴⁵, résume les différentes appellations et les objectifs de ce nouveau bâtiment, symbole dans l'espace urbain de la place prise, sous la III^e République, par le mouvement ouvrier. Ce dernier, selon la définition d'Annie Kriegel, « englobe toutes les formes de pensée, d'organisation et d'action – mutuellisme, coopération, syndicalisme – qui sont le produit de l'initiative spontanée appliquée au fait ouvrier ».

COOPÉRATION ET SOCIALISME UTOPIQUE

Les premières coopératives naissent au début du XIX^e siècle à l'initiative d'ouvriers de métiers. À Lyon, en juin 1828, la Société du devoir mutuel se propose « d'acheter collectivement les biens de première nécessité pour le ménage ». La notion de coopération prend son origine chez les « socialistes utopiques » des années 1830, dans l'articulation entre la production et la consommation. Les coopératives concernent tout autant l'organisation du travail, la défense de leurs membres, l'entraide et la formation ; elles sont des remparts dressés contre les risques économiques et sociaux nés de l'industrialisation. Ces premières sociétés d'entraide (veloutiers, passementiers, canuts) sont contemporaines des insurrections populaires entre 1831 et 1834 et ont partie liée avec le républicanisme. Jusqu'au Second Empire différentes expériences ont vu le jour dans la région lyonnaise, patrie de la coopération. Dans la lignée de la pensée de Charles Fourier, Joseph Reynier et Michel-Marie Derrion sont les initiateurs entre 1835 et 1838 de la première coopérative de consommation. Cette épicerie à l'enseigne du « commerce véridique » (sise à l'origine montée de la Grande Côte à la Croix-Rousse, à Lyon) a pour vocation d'assurer aux ouvriers l'approvisionnement en produits de qualité et de constituer grâce aux bénéfices un fonds social de prévoyance dont l'utilisation est débattue démocratiquement ; elle est donc un levier pour une forme de réforme sociale par l'instauration de nouveaux principes d'organisation de la production et de la distribution. Le discours sur la défense des pratiques démocratiques des métiers - la revendication d'une parole collective et des droits de l'ouvrier - est une réponse au libéralisme économique et politique de l'époque.

44. Cité par Steiner, 2003. Typographie d'origine, mais soulignée en gras par nous.

45. Archives municipales de Saint-Étienne (désormais AMSE), 2 Fi 1566.

Ce premier mouvement, dit associationniste, culmine avec la révolution de 1848. De nouveau, entre 1848 et 1851 « La Société des travailleurs unis » tente, une nouvelle fois dans le quartier de la Croix-Rousse, de mettre en harmonie production et consommation au moyen d'un système d'échange de marchandises. Après le coup d'État napoléonien de 1851, les militants sont poursuivis, se taisent ou s'exilent⁴⁶. Le mutuellisme apparaît aux yeux du pouvoir bonapartiste comme un pôle de résistance républicaine. Ayant constitué des caisses de résistance, les sociétés de secours mutuels permettent de soutenir les grèves et sont à l'origine de la naissance des chambres syndicales.

DU SYNDICALISME AUX BOURSES DU TRAVAIL

Quatre piliers définissent l'action des militants ouvriers pendant la III^e République : le parti, le syndicat, les coopératives et les mutuelles. Avec l'affirmation de la République, les sociétés de secours mutuels se regroupent : le premier congrès national se tient à Lyon en 1883. Les réseaux républicains laïques animent une dynamique mutualiste qui est relayée au début du XX^e siècle par le solidarisme de l'État et par le socialisme municipal. Une séparation s'effectue progressivement entre parti, mutualité, coopération et organisations ouvrières. En effet, la coopération n'est plus considérée comme un moyen de transformation sociale dans la lignée de Fourier. Théorisée par Charles Gide et l'école de Nîmes liée aux milieux protestants, elle veut représenter une alternative entre socialisme et libéralisme. Les pratiques diffèrent cependant selon les régions : ainsi, dans le Nord, les coopératives organisées par les Guesdistes, des socialistes liés aux syndicats du textile, ont un rôle de propagande politique et d'éducation populaire en plus des fonctions économiques. En revanche, les mineurs, plus autonomes, ont adopté une politique de solidarité et de résistance ouvrière face aux compagnies minières en créant un syndicalisme fort et une coopérative qui leur permettent de survivre au moment des grèves. L'idée coopérative se diffuse par un premier congrès à Paris en 1885 et par le mensuel *l'Émancipation* (1886), journal d'économie politique et sociale. Entre 1850 et 1885 se sont progressivement différenciées deux voies : la voie socialiste, en relation avec le

syndicalisme corporatif engagé dans l'action politique contre le capitalisme, et la voie réformiste, avec ses racines mutualistes, qui s'appuie sur des principes de protection sociale et d'éducation des consommateurs. La fusion des deux courants du mouvement s'effectue en 1912 sur la base d'une déclaration de neutralité politique, avec la fondation de la Fédération nationale des coopératives de consommation. Cependant, les frontières ne sont pas étanches entre les différentes formes de regroupement puisque « l'émancipation » ou « l'affranchissement » des travailleurs sont des mots d'ordre, aussi bien des coopérateurs que des syndicalistes.

Il faut rappeler le contexte dans lequel a été adoptée la loi de 1884, dite « loi Waldeck-Rousseau »⁴⁷ qui a légalisé et organisé le champ syndical, aussi bien patronal qu'ouvrier. Entre 1883 et 1895, la Grande dépression provoque une forte augmentation du chômage et des troubles sociaux que les républicains au pouvoir veulent contenir. De là naît l'idée de légiférer sur le droit à se regrouper par métier ; les syndicats veulent organiser des bureaux de placement et donc trouver des locaux : ce seront les bourses du travail. Outre les caisses de secours pour faire face aux grèves ou à la maladie, les syndicats se préoccupent également de formation professionnelle et d'éducation (dans des cours publics et gratuits, des conférences ou dans les universités populaires). La première bourse du travail ouvre à Paris en 1887 et servira de modèle après sa présentation à l'Exposition universelle de 1889. Les bourses du travail, palais du peuple ou palais du travail du second XIX^e siècle et du premier XX^e siècle sont l'avvers des bourses, chambres ou palais du commerce construits sous le Second Empire. La bourse du travail ou maison du peuple est une institution municipale originale où la politique est en principe interdite (depuis la circulaire Dupuy de 1894)⁴⁸. La législation du dernier tiers du XIX^e siècle a permis, tout en garantissant peu ou prou l'ordre social, la légalisation progressive et la nationalisation - au sens d'intégration dans la nation et le compromis républicain - des organisations ouvrières. Les municipalités socialistes ont soutenu la construction de bâtiments imposants qui en faisaient de vrais palais pour le peuple (comme l'est à Saint-Étienne en 1902 la Bourse du travail, née dans d'autres locaux en 1889). À partir de 1890 se développe un mouvement syndicaliste révolutionnaire qui rejoint la CGT après l'adoption de la Charte

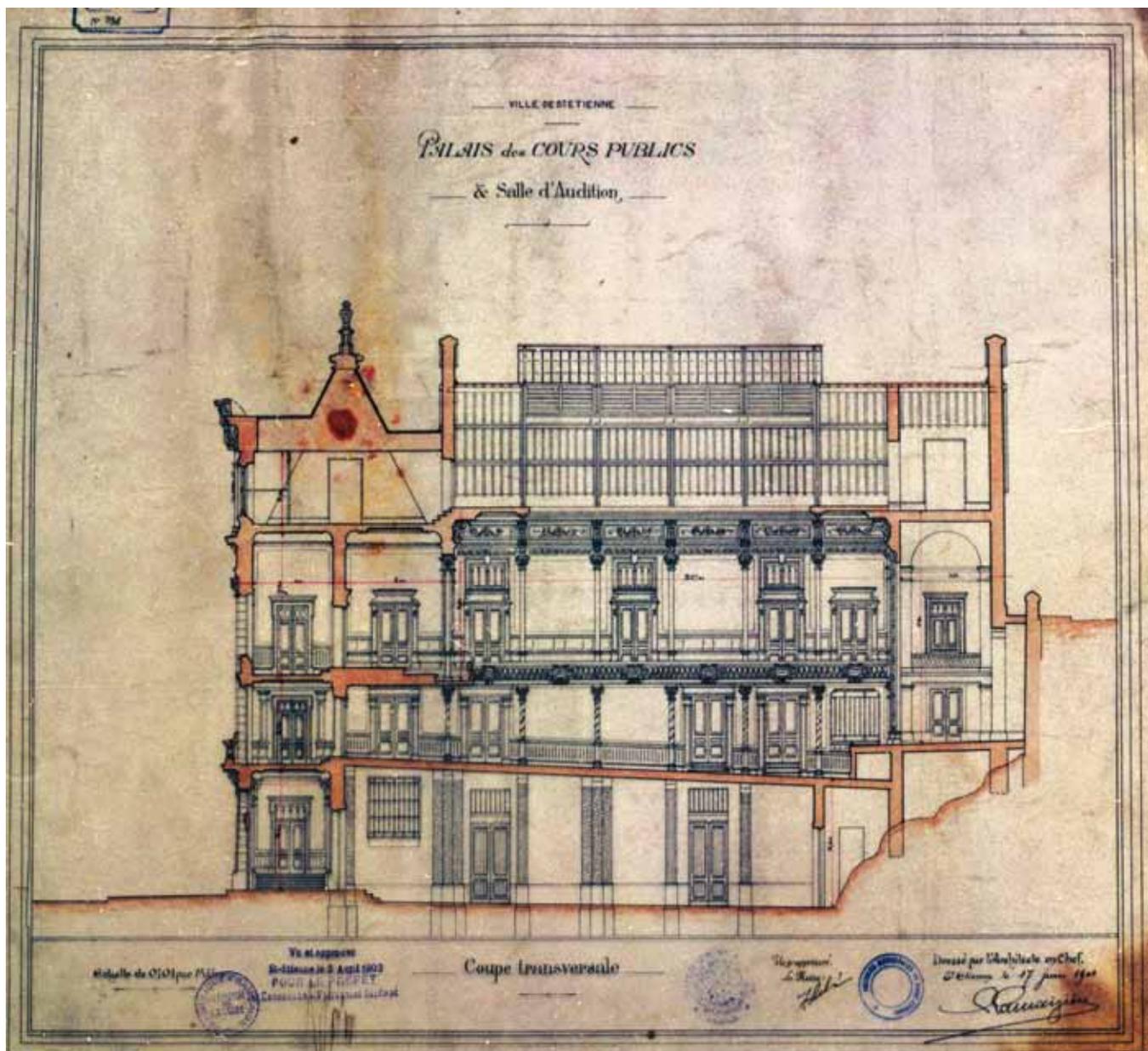
46. Justin Godart, 1979 (1909) ; Wiewiorka, 2004.

47. Sorlin, 1966.

48. Schöttler, 1985.



Bourse du travail de Saint-Étienne, vers 1920, carte postale, 2 Fi 1266
© Archives municipales de Saint-Étienne



Palais des cours publics et salle d'audition de Saint-Étienne,
plan en coupe, Bourse du travail, 1902, 1 Fi Bdt 35
© Archives municipales de Saint-Étienne

d'Amiens en 1906. Les petits groupes socialistes du parti ouvrier se structurent progressivement dans un parti autour de Jules Guesde qui fonde en 1905, avec Jean Jaurès, la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO). C'est à cette date aussi qu'Albert Thomas, agrégé d'histoire, crée la *Revue syndicaliste*, qui « voulait se situer à la charnière entre le parti socialiste SFIO, en voie de constitution, et le syndicalisme confédéré »⁴⁹. Elle cherchait à affirmer cette position face aux guesdistes (sociaux-démocrates) et aux syndicalistes révolutionnaires de la CGT : le différend portait sur la primauté du parti sur le syndicat ; les dirigeants de la CGT se montraient partisans de l'autonomie syndicale et de la grève générale qui changerait le monde - « le grand soir » - et en même temps hostiles au socialisme parlementaire et municipal, même si les situations locales sont plus complexes qu'il n'y paraît. Élu socialiste, Albert Thomas fut conseiller municipal de Champigny-sur-Marne en 1904, puis maire en 1912. En 1910, il est l'un des 74 socialistes élus à la Chambre des députés. Partisan d'un socialisme global, il l'est aussi d'un réformisme moderne. Actif dans le gouvernement pendant la Grande Guerre, ce réformisme fut refoulé après la Révolution russe de 1917, suivie par la scission de 1920 entre parti socialiste et parti communiste et par la scission syndicale de 1921 entre CGT et CGTU. On retrouve à Villeurbanne cette hostilité concurrentielle entre communistes et socialistes autour des mandats du socialiste Lazare Goujon qui prend la ville aux communistes (1924), mais qui est battu par eux en 1935.

SOCIALISME MUNICIPAL, MAISON DU PEUPLE ET PALAIS DU TRAVAIL

Dans la première décennie du XX^e siècle se construisent des réseaux entre municipalités socialistes qui se fédèrent au niveau national et qui vont chercher expériences et savoir-faire dans l'ensemble de l'Europe, en particulier en Belgique où sont construites des maisons du peuple sur le modèle de celle de Bruxelles (réalisée selon l'art nouveau par Victor Horta en 1899), avec salles de réunion, de cours, de conférences⁵⁰. La ville de Gand présente un autre modèle, sinon d'organisation du moins d'architecture, une architecture plus traditionnelle, monumentale, avec sa Maison du peuple « Ons huis » (notre maison), son magasin général « Vooruit » (la société coopérative) et son palais des fêtes. L'expérience réformatrice belge a inspiré certains socialistes français. La transformation du mouvement coopératif dans l'entre-deux-guerres s'explique par la volonté de se présenter comme un mouvement de transformation du capitalisme, et non comme une alternative à ce dernier. Responsable de l'Alliance coopérative internationale, Albert Thomas développe, à partir de 1919, une action réformatrice à la tête du Bureau international du travail, secrétariat permanent de l'Organisation internationale du travail installée à Genève près de la Société des nations (SDN). Albert Thomas est l'un des hommes politiques de son temps qui a compris la nécessité de penser ensemble l'économique, le social, le politique et l'international. Homme de réseaux européens et internationaux, il incarne la « nébuleuse réformatrice » (Christian Topalov) qui transfère à la gestion municipale de l'entre-deux-guerres la volonté de transformation de la condition ouvrière incarnée jusqu'à cette date par le syndicat, le parti ou la coopérative. Le positivisme de ce socialisme municipal s'applique au souci de l'hygiène et de la santé censées régénérer l'humanité. Dès la fin du XIX^e siècle avaient été créés des bureaux municipaux d'hygiène dans les grandes villes. Mais la « grippe espagnole » de 1917-1918 démontre l'importance et la nécessité de l'hygiénisme conçu comme une technique administrative, suivie par la création d'un ministère de l'Hygiène de la santé et de la prévoyance sociale occupé un temps par Justin Godart, élu lyonnais et par ailleurs historien de la coopération. Deux politiques différentes ont été suivies par les socialistes au pouvoir dans les villes : celle

49. Sur la formation et la carrière d'Albert Thomas voir Gilles Candar « Albert Thomas et la constitution des réseaux : les années 1878-1914 », *Cahiers IRICE*, n° 2.

50. Voir le texte de Renaud Payre p. 30 et *Une science communale. Réseaux réformateurs et municipalité-providence*, 2007.

d'Henri Sellier à Suresnes avec la construction de cités-jardins et d'habitations à bon marché, et par ailleurs celle qui privilégie l'équipement monumental des villes de banlieue (Boulogne-Billancourt, Villeurbanne). Après la construction du Palais du travail de Villeurbanne, fleurissent sur le même modèle les maisons du peuple dans la « ceinture rouge » de Lyon à Vénissieux, Saint-Priest et Oullins. Les édiles stéphanois projettent en 1934 de construire un Palais du peuple et ils viennent chercher des informations et visiter le Palais du travail villeurbannais⁵¹. Mais leur projet est abandonné en 1937. En revanche, la ville de Narbonne - dans la circonscription de Léon Blum - construit, même avec retard, son Palais du travail sur le modèle villeurbannais⁵².

Maire de Villeurbanne depuis 1924, Lazare Goujon définissait, en novembre 1931, le rôle de la commune dans une conférence sur les œuvres sociales de la commune :

« C'est la commune, aujourd'hui entité administrative et fiscale transformée en un admirable instrument de collaboration entre tous les citoyens d'une même région [...]. C'est la commune enfin, simple cellule organique de la société actuelle et demain expression vivante et pratique de l'union fraternelle qui doit régner entre les hommes pour leur commun bonheur et pour leur accession ininterrompue vers un idéal d'humanité supérieure. »

Inauguré en 1934, l'année de célébration du cinquantenaire de la loi de 1884 sur les syndicats, le Palais du travail de Villeurbanne, cette « cathédrale du peuple », témoigne du passage de témoin entre syndicalisme et municipalisme dans le but de forger une citoyenneté locale régénératrice de l'humanité. ■

51. AMSE, 11 M 3-16.

52. Archives municipales de Narbonne.

UN MUNICIPALISME EUROPÉEN ?

CIRCULATION D'INNOVATIONS ET GOUVERNEMENT DES VILLES DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Renaud Payre • Professeur de sciences politiques, Institut d'études politiques de Lyon • Laboratoire Triangle

Nous sommes le 17 juin 1934 et la municipalité de Villeurbanne inaugure le nouveau centre urbain et le nouvel hôtel de ville. Si les maires des communes voisines ainsi que le préfet sont bien évidemment présents, l'équipe de Lazare Goujon a souhaité convier non seulement l'Association des maires de France, mais également la fédération des municipalités socialistes. Ces associations d'élus et réseaux de municipalités sont alors de nouveaux acteurs collectifs dans le paysage municipal français. Ils ont vu le jour entre les années 1900 et les années 1920 et s'imposent comme des acteurs incontournables dans l'entre-deux-guerres. Certains se transforment en syndicat des maires auprès du gouvernement. C'est le cas de l'Association des maires de France. D'autres deviennent les emblèmes d'un nouveau « fédéralisme urbain »⁵³. L'Union des villes se range dans cette seconde catégorie. Les administrateurs municipaux se transforment en commis voyageurs d'une gestion municipale rationnelle. Un municipalisme moderne se construit dans les mailles de cette toile tissée à l'occasion de voyages, congrès et manifestations associatives.

UN MUNICIPALISME EUROPÉEN RÉSOLUMENT MODERNE ?

Ce municipalisme est très largement lié à l'arrivée de nouveaux édiles et notamment à l'élection de conseillers municipaux socialistes dans un certain nombre de pays européens dont le foyer est la Belgique. Après des années de luttes violentes en faveur de l'obtention du suffrage universel, les socialistes belges aspirent, de 1893 à 1895, à la modification de la loi électorale municipale. À cette conquête socialiste des beffrois s'oppose parfois l'hostilité des employés communaux ou encore des bourgmestres nommés par le roi. En septembre 1900, au congrès international socialiste de Paris, les délégués belges obtiennent que l'Internationale prenne position sur la question du socialisme municipal. Mais il faut attendre les années 1910 pour qu'une organisation, internationalement, cherche à étendre la question au-delà du socialisme. C'est en 1913 à Gand, en marge de l'Exposition universelle, que se tient le premier congrès international des villes. Les organisateurs figurent parmi les animateurs de la société bruxelloise internationaliste des premières décennies du siècle. Ils interviennent sur différentes scènes de la capitale belge : le parti ouvrier, la franc-maçonnerie, les sciences sociales naissantes et enfin le monde de l'utopie documentaire. Ces lieux participent tous à la mise en forme de projets qui souhaitent dépasser l'organisation nationale comme cadre de l'action publique.

53. Maxime Leroy, *La ville française. Institutions et libertés locales*, Paris, Marcel Rivière, coll. Librairie des sciences politiques et sociales, 1927, p. 88.

Le Congrès de 1913, son programme l'annonce, vise à trouver les principes dont peuvent se réclamer « l'architecture des villes, la sociologie municipale et l'administration des communes ». Les responsables énoncent clairement leur volonté de systématiser les connaissances relatives à la ville et à ses modes de gestion et de fonder une nouvelle science de l'action municipale. La guerre interrompt les travaux de l'Union qui se restructure au début des années 1920 en s'ouvrant à de nouveaux pays (Grande-Bretagne, puis États-Unis). Parmi les très nombreuses préoccupations de l'Union, on trouve notamment la question de la formation du personnel et l'enseignement des matières municipales.

LES THÈMES DES CONGRÈS INTERNATIONAUX DES VILLES (1913-1940)

CONGRÈS - CONFÉRENCES	THÈMES
Gand 1913	1/ Construction des villes. 2/ Organisation de la vie municipale (existence juridique, financière de la commune, hygiène municipale, organisation du travail administratif des communes).
Amsterdam 1924	1/ Activité de l'Union internationale des villes. 2/ Action des grandes organisations internationales sur le terrain municipal.
Paris 1925	1/ Le régime municipal dans divers pays. 2/ La politique foncière des communes. 3/ Les grandes agglomérations.
Séville, Barcelone 1929	1/ L'organisation financière des autorités locales. 2/ Les entreprises communales de nature économique. 3/ L'expropriation pour cause d'utilité publique.
Liège 1930	1/ Les assurances des pouvoirs locaux contre tous les risques. 2/ Les entreprises et services communaux de nature mixte.
Londres 1932	1/ Le mode réel de gestion des pouvoirs locaux. 2/ La formation et le perfectionnement des employés municipaux.
Lyon 1934	1/ L'enseignement des matières d'intérêt municipal ; l'élaboration d'une science communale. 2/ La collecte et la destruction des ordures ménagères.
Berlin, Munich 1936	1/ Rapport sur la science communale. 2/ Politique culturelle des communes. 3/ La lutte des communes contre le chômage.
Paris 1937	1/ La lutte contre les fumées, poussières et gaz toxiques. 2/ Réglementation et contrôle du lait.
Glasgow 1938	Traitement des eaux d'égout et des eaux résiduaires industrielles et prévention de la pollution des cours d'eau.
Budapest 1940 (annulé)	1/ Finances locales : les rapports financiers entre l'État et les autorités locales. 2/ Culture physique : rôle des pouvoirs locaux en matière de culture physique.

En marge des congrès internationaux, la pratique des voyages d'études tend à s'imposer au cours de l'entre-deux-guerres. Ces voyages, au cours desquels les édiles-étudiants scrutent les dernières innovations de leurs collègues, constituent les véritables travaux pratiques accompagnant les études présentées lors des congrès. Les voyages concourent à faire circuler des innovations et à solidifier un modèle d'administration urbaine. Ces visites, de plus en plus fréquemment organisées par l'Union internationale des villes durant de l'entre-deux-guerres, sont autant de rencontres entre des exportateurs et de possibles importateurs de réalisations édilitaires. Les voyages d'études semblent être « la plus profitable école pour les conseillers municipaux »⁵⁴.

Ces voyages ont existé avant que l'Union internationale des villes ne décide d'en organiser. Le principe est simple : une municipalité envoie une délégation composée d'élus, de fonctionnaires municipaux et d'ingénieurs, dans une municipalité étrangère et en retour reçoit une délégation de cette municipalité. André Morizet, en rendant compte des voyages d'études organisés par le congrès international des villes de 1925, estime qu'ils font partie des fonctions municipales modernes. Les édiles qui ont à cœur « d'outiller, de moderniser leurs services » doivent aller enquêter. Le maire de Boulogne-Billancourt considère qu'en « matière municipale », les Français ne sont que des débutants. Il affirme que les fonctions municipales tendent à devenir « professionnelles ». Et parmi la liste des attributs du métier d'édile, les voyages d'études figurent en bonne place. C'est en s'inspirant des modèles étrangers que les élus municipaux pourront insuffler de nouvelles formes de gouvernement urbain.

« Combien de bureaux d'hygiène, combien d'écoles, voire de postes de pompiers, ont été copiés sur des modèles belges ! Que de projets de piscines, qui aboutiront quelque jour, ont été formés dans des visites à Saint Gall, à Strasbourg, à Bruxelles ? »⁵⁵

Les déplacements, les missions des élus municipaux se diffusent au cours de l'entre-deux-guerres et contribuent ainsi à façonner les contours d'un nouveau « métier » édilitaire.

UNE MUNICIPALITÉ IDÉAL-TYPIQUE ?

Les congrès et leurs visites fonctionnent, d'une part, comme des moyens d'affermissement et de légitimation de certaines innovations réformatrices et, d'autre part, comme des lieux de diffusion de réalisations relatives à l'action publique municipale. Les remerciements envoyés aux édiles à la suite des visites, les articles publiés sur les réalisations municipales, les demandes de renseignements complémentaires dévoilant l'existence d'un certain mimétisme illustrent concrètement cette pratique d'intermunicipalité. Les séances des congrès comme les voyages d'études donnent à voir des interactions entre acteurs qui permettent donc concrètement de véhiculer les innovations. Ce « transfert » négocié, qu'il nous faut regarder de plus près pour en déceler les logiques, n'est pas anodin. Ces innovations, ces techniques administratives contribuent à structurer les espaces politiques municipaux.

Les voyages d'études, additionnés les uns aux autres, contribuent à dessiner un « idéal-type » de la cité moderne, idéal sur lequel s'appuient les travaux et discours produits au cours des congrès internationaux des villes. La réalisation la plus visitée reste le groupe d'habitations à bon marché (HBM). Le problème de l'habitation concentre une grande part de l'attention des visiteurs et les nouvelles cités-jardins sont mises en avant par les municipalités qui en ont eu l'initiative. Les écoles professionnelles, les préventoriats ou encore les écoles de plein air qui offrent une éducation aux enfants indigents ou défavorisés constituent une part valorisée de l'activité municipale. Les hôtes ou encore les animateurs de l'Union internationale des villes insistent sur le rôle pédagogique des édiles qui est visible à travers de telles œuvres d'éducation, mais aussi à travers les expositions. La gestion économique, l'interventionnisme des municipalités, et en particulier la gestion des services publics municipaux sont fréquemment évoqués au cours de ces visites. Les régies directes, ou le plus souvent semi-directes, sont visitées avec beaucoup d'intérêt. Les discours entourant de telles visites soulignent le caractère rationnel, donc exemplaire, de ces initiatives municipales. L'architecture et l'organisation spatiale de quelques bâtiments municipaux ne sont pas laissées de côté lors des visites. À Lyon en 1925, les bâtiments de Tony Garnier sont scrutés avec attention. Une fois de plus, c'est la rationalisation de certains services qui suscite le plus d'admiration. Des visiteurs restent stupéfaits de la nouvelle organisation du travail médical rendue possible par l'architecture de Tony Garnier à l'hôpital

54. André Morizet, *Du vieux Paris au Paris moderne. Haussmann et ses prédécesseurs*, Paris, Librairie Hachette, 1932, p. 354.

55. André Morizet, « Le congrès international des villes », *La nouvelle revue socialiste*, n° 1, décembre 1925, p. 70.



Ons huis
(Maison du peuple),
ancien siège du parti
socialiste de Gand
(Belgique), février 2009,
photographie
© Goulven Godon

29^e Année - N° 9. 1^{er} Mai 1933



LA VIE MUNICIPALE

REVUE BI-MENSUELLE D'ADMINISTRATION COMMUNALE
ORGANE OFFICIEL DE
L'ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DE FRANCE

ELECTRIFICATION

FORÊTS

AGRICULTURE

VOIRIE

ADMINISTRATION

MAIRES !

Adhères à l'Association Nationale des Maires de France, qui a déjà rendu tant de services à la cause des Municipalités françaises.

Vous augmenterez ainsi son influence morale et ses moyens d'action.

La cotisation annuelle est de 25 francs pour les communes de moins de 5.000 habitants et de 0 fr. 005 (cinq millimes) par habitant au-dessus de 5.000.

ASSURANCES

HYGIÈNE

COOPÉRATION

SPORTS

JURISPRUDENCE

Fondateur-Directeur : J.-B. DAURE

Président Honoraire de l'Association Nationale des Maires de France
Membre Correspondant de l'Académie de Législation
Maire d'ALAN (Haute-Garonne)

ADMINISTRATION
RÉDACTION & PUBLICITÉ :
14, Avenue Victor-Emmanuel-III, 14
PARIS (8^e)
Téléphone : BALZAC 38-37 et 38-43

La vie municipale,
1^{er} mai 1933
© Archives municipales
de Villeurbanne

Grange Blanche⁵⁶. Mais l'architecture est aussi admirée pour son esthétique. C'est cette même raison, l'esthétique urbaine, qui conduit à célébrer les divers embellissements des villes, et pourquoi pas l'horticulture municipale. Enfin, parmi les réalisations présentées comme exemplaires, on trouve dans les différentes villes visitées quelques œuvres de « philanthropie » municipale (maison des mères, goutte de lait, etc.). À Lyon en 1934, les visites commencent par la Foire internationale de Lyon ; se poursuivent par la toute neuve piscine Garibaldi, puis par les nouvelles usines d'incinération et les œuvres de Tony Garnier dans le quartier de Gerland (les abattoirs, le stade) ; enfin s'achèvent avec l'inauguration des nouveaux hôpitaux de Grange Blanche.

Ainsi, la municipalité idéale serait celle capable d'appliquer à la fois une gestion rationnelle et prévisionnelle tant sur le plan de l'aménagement urbain que sur celui de la gestion des services publics. L'objectif de cette rationalisation de l'administration municipale est présenté comme devant favoriser le bien-être des populations en multipliant les mesures d'hygiène urbaine, d'habitation populaire, d'embellissement de ville, mais aussi en « municipalisant » certaines œuvres philanthropiques traditionnelles.

FAIRE CIRCULER LE MUNICIPALISME

C'est bien un monde transnational du municipalisme moderne qui se bâtit de la veille de la Première Guerre mondiale au lendemain de la seconde⁵⁷. Ce monde n'est pas sans connexion avec les municipalités urbaines françaises.

Les réalisations pratiques promues au sein des réseaux européens circulent dans la France de l'entre-deux-guerres. Essentiellement à partir des années 1920, on peut pointer des relations concurrentielles entre les différentes organisations spécialisées dans l'étude et la transformation des institutions municipales. En 1926, le périodique *La vie communale et départementale* critique la multiplication des fédérations de municipalités. Le périodique y voit un affaiblissement de la cause municipaliste⁵⁸.

L'Association des maires est créée en 1918. Elle est la structure permanente des congrès qui ont été inaugurés en 1907. Le premier traite de la question des octrois. Les congrès suivants s'ouvrent aux maires ruraux. Ils débattent de différentes attributions municipales relativement récentes – les HBM, les bureaux d'hygiène, etc. –, de revendications corporatistes concernant tant les maires que les employés municipaux, de réformes jugées nécessaires. À la veille de la Première Guerre mondiale, la plupart des questions abordées en congrès marquent la volonté des édiles de s'opposer aux « abus » de l'État et de défendre, voire d'étendre les prérogatives municipales. Dès le début des années 1920, les propositions de réforme de l'organisation municipale s'effacent derrière des revendications plus corporatistes sur les intérêts des édiles. L'Association tend à devenir le syndicat des maires. C'est bien par la reconnaissance de l'État, par une action concertée avec les parlementaires, que l'Association des maires cherche à s'imposer comme le principal représentant des intérêts municipaux.

En 1919, Henri Sellier, Louis Dausset et Édouard Herriot décident de reprendre le projet de création d'une Union des villes et communes de France, projet que la guerre avait empêché d'aboutir. Ils adressent une lettre à l'ensemble des municipalités françaises ayant adhéré au Congrès international des villes de Gand (1913) et souhaitent fédérer les édiles soucieux d'« administrer rationnellement, avec

56. Archives municipales de Boulogne-Billancourt, dossier « hôtel de ville », lettres d'André Morizet à Tony Garnier, 30/10/1925, 8/12/1925.

57. Sur cette question, nous renvoyons à notre ouvrage *Une science communale. Réseaux réformateurs et municipalité-providence*, 2007.

58. *La vie communale et départementale*, n°27, février 1926, p. 67.

méthode, avec science »⁵⁹. L'association s'installe au 29 de la rue de Sévigné, immeuble de la ville de Paris qui abrite dès la fin 1919 une nébuleuse d'institutions parmi lesquelles il est possible de mentionner l'École des hautes études urbaines, l'Association pour l'étude de l'aménagement et de l'extension des villes, la Renaissance des cités, la Fédération nationale des Offices publics d'habitations à bon marché. Toutes partagent le souci d'éduquer et de mobiliser l'opinion publique, les professionnels, ou encore les édiles autour de la nécessité d'un aménagement rationnel des villes. La figure d'Auguste Bruggeman illustre les connexions internationales de cette nébuleuse. L'ancien conseiller communal de Gand et trésorier de l'Union internationale des villes et de l'Union des villes et communes belges se réfugie en France au cours de la Première Guerre mondiale. Pour vivre, il use des relations qu'il avait pu nouer dans les organisations internationales auxquelles il avait participé. Il devient employé à l'Association française de lutte contre le chômage avant d'être nommé, à partir de septembre 1917, archiviste traducteur à l'Office public d'habitations à bon marché de la Seine, créé en 1916 sur l'initiative d'Henri Sellier qui en devient l'administrateur délégué. L'Union des villes est à la recherche d'une décentralisation par l'instruction des édiles ; l'un des principaux animateurs définit ainsi la méthode à suivre :

« Il s'agit d'agir, de donner à nos cellules communales dans le cadre de la légalité actuelle, plus large qu'on ne le conçoit, le maximum de vie et de puissance de réalisation. »⁶⁰

Cette phrase est prononcée par Henri Sellier, lors de la conférence nationale des élus municipaux socialistes, organisée à Boulogne, en juillet 1920. Des journaux usent des attaches partisans de certains membres de l'Union des villes pour la portraiturer comme une institution socialiste⁶¹. Un tel jugement peut sembler hâtif. Les associations partisans d'édiles, qui se structurent pour la plupart au milieu des années 1920, semblent poursuivre des intérêts différents et ne pas concevoir la représentation des intérêts municipaux dans le même sens que les associations précédemment évoquées. Ces groupements sont probablement les plus à même de mobiliser les élus. Ils sont mis en place par des maires bien souvent investis dans le monde transnational du municipalisme.

Suite au succès électoral des socialistes aux municipales de décembre 1919, la SFIO (Section française de l'internationale ouvrière) décide de fédérer les quelque sept cents édiles. C'est au mois de février 1920, lors du congrès de Strasbourg, qu'André Morizet, nouveau maire de Boulogne-sur-Seine, convie les élus à une réunion pour envisager la création d'une union nationale qui pourrait être comparable à la fédération belge fondée par le camarade Émile Vinck. Le 2 juillet 1920, les statuts de la Confédération nationale des élus municipaux et cantonaux socialistes sont adoptés. Ce n'est toutefois qu'au lendemain des élections municipales de 1925, qui ont été marquées par un nouveau succès et un retour à la « vieille maison » de certains élus, dont Sellier et Morizet, qu'est instituée durablement une fédération nationale des municipalités socialistes. Paul Faure, secrétaire du parti socialiste, voit dans cette fédération un moyen de doter les édiles « de l'autorité nécessaire pour agir auprès du pouvoir central mieux que ne pourraient le faire les élus parlementaires ».

D'autres familles politiques créent des fédérations d'élus municipaux. C'est le cas notamment de la « Fédération des maires et conseillers municipaux de France pour la défense des libertés communales » créée en 1926 sur l'initiative du député de Meurthe et Moselle Louis Marin. Ce groupement est intimement lié à la Fédération républicaine placée à droite de l'échiquier politique français de l'entre-deux-guerres. Un périodique, *Les libertés communales*, principal signe d'activité de l'association, est publié de 1926 jusqu'à la toute fin des années 1930. C'est également au lendemain des élections municipales de 1925 que le parti radical décide de se doter d'une organisation rassemblant les élus municipaux. En 1926, un premier congrès municipal radical et radical-socialiste est organisé. Le congrès s'achève sur l'accord de principe de constitution dans chacun des départements d'une association des élus républicains, radicaux et radicaux socialistes. Le parti communiste ne se désintéresse pas non plus de la vie municipale. Il organise une société de recherches documentaires et d'informations municipales qui s'occupe de conférences, de publications, de rapports dactylographiés et de visites aux municipalités adhérentes. Au mois de mai 1928, il est estimé qu'il faut, pour parfaire l'information des édiles communistes, éditer un périodique. Ce dernier ne voit le jour qu'au lendemain du succès communiste aux municipales de 1935, succès qui accroît le nombre d'adhérents à la société d'informations municipales et donc les moyens matériels de l'association.

59. *Le mouvement communal français*, n°15, 7/03/1925, p. 228.

60. Henri Sellier, « Préface », *La vie communale*, n° spécial, juillet 1920.

61. « Les combinaisons de M. Sellier », *Le moniteur de Paris*, n°1039, 13/12/1925, couverture.

Les années 1920 sont, ainsi, marquées par une multiplication d'associations partisans d'édiles qui, pour les partis politiques nationaux, constituent une ressource pour la constitution de programmes électoraux et surtout un moyen sûr d'agrégation de leurs élus locaux en voie de notabilisation.

Ces réseaux européens, comme nationaux, dessinent une toile dans laquelle sont pris les élus municipaux et techniciens qui échangent en saisissant l'occasion des voyages d'études et des congrès. Dans un tapuscrit jamais publié, André Morizet fait, à la fin de sa vie, un récit de la construction du nouvel hôtel de ville de Boulogne. Se présentant comme un « enquêteur », il décrit ses nombreux voyages d'études en Angleterre et en Allemagne où il prétend ne pas être parvenu à trouver l'hôtel de ville dont il rêvait. Ses visites l'ont conduit en Belgique, à Schaerbeek, faubourg de Bruxelles. Tel est le récit de la découverte que produit l'édile près d'une vingtaine d'années après les faits. Les élus municipaux reviennent de ce voyage d'études, convaincus de la nécessité de bâtir un nouvel hôtel de ville. Si l'idée émerge au cours de ce voyage en Belgique et séduit la municipalité boulognaise, elle se concrétise lors d'un second voyage, organisé quelques mois plus tard à Lyon par une institution qui n'est autre que l'Union internationale des villes. André Morizet rencontre alors l'architecte lyonnais Tony Garnier, dont les principales réalisations sont au centre de la visite. Il apprécie particulièrement la rationalisation du travail médical rendue possible par le nouvel hôpital de Grange Blanche. Au retour de la délégation du conseil qui a rencontré Tony Garnier, l'assemblée municipale décide de lui confier le projet sans qu'aucun concours n'ait été organisé. Le maire Morizet s'implique dans les différentes phases de l'élaboration de l'hôtel de ville. Il s'entoure des services de son beau-frère, l'architecte Debat-Ponsan, et maintient une correspondance avec Tony Garnier⁶².

André Morizet, après avoir lu des articles sur la réalisation villeurbannaise, sollicite Lazare Goujon pour qu'il lui envoie une copie du traité passé avec la Société villeurbannaise d'urbanisme (SVU) – pareil document montrerait que la municipalité boulognaise n'est pas isolée et serait ainsi capable de faire taire l'opposition⁶³. Ces échanges de courrier révèlent la circulation de ces innovations

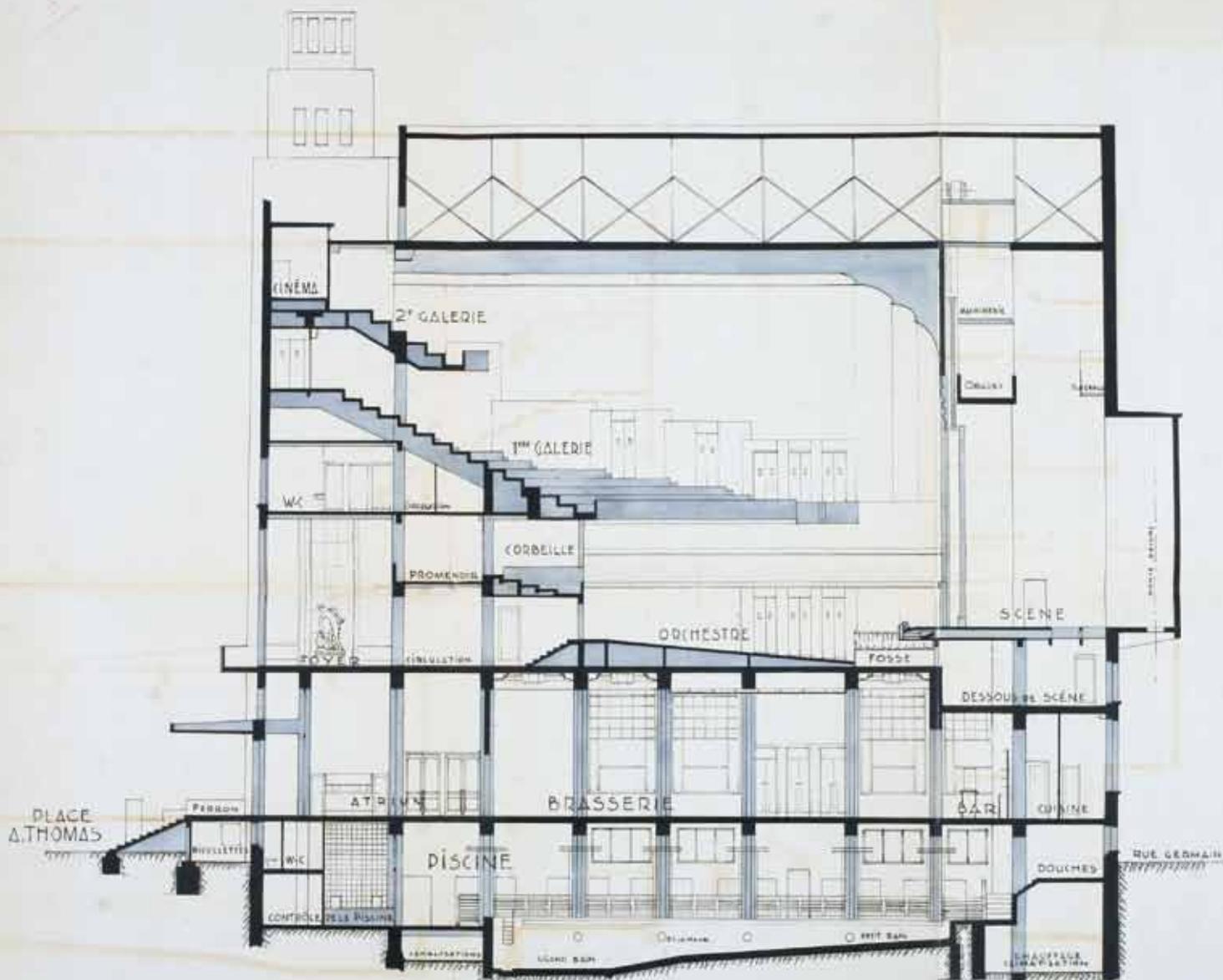
administratives et architecturales que sont les hôtels de ville. Cette circulation participe bien souvent au choix des édiles d'édifier un tel bâtiment, de le mettre en scène à travers les fêtes d'inauguration et de faire de leur hôtel de ville un modèle et une référence en matière d'organisation du travail municipal.

CONCLUSION : MUNICIPALISME MODERNE ET PETITE TRANSFORMATION ?

Des réseaux, parfois qualifiés d'intermunicipaux, notamment transnationaux, de circulation de réalisations et d'initiatives se forment dans la première moitié du XX^e siècle. À l'échelle nationale, comme transnationale, les premières années du XX^e siècle voient se multiplier les espaces de confrontation entre des réseaux importateurs et exportateurs de réalisations municipales et de manières de penser le gouvernement des villes. Ce sont bien des politiques publiques innovantes qui circulent entre villes précédant bien souvent les dispositifs étatiques. Ces échanges témoignent d'une forme de dépassement du libéralisme dans les grandes villes. Ils évoquent la grande transformation analysée par Karl Polanyi en 1944. De fait, dans ce premier XX^e siècle, les pouvoirs publics urbains interviennent directement pour pallier les maux du capitalisme. À Londres, Amsterdam, Bruxelles, Vienne mais également à Lyon et Villeurbanne, une « petite transformation » urbaine est à l'œuvre. ■

62. Archives municipales de Boulogne-Billancourt, dossier « Hôtel de ville », lettre d'André Morizet à Tony Garnier, 11/03/1930.

63. Archives municipales de Villeurbanne, 2 D 77, lettre d'André Morizet à Lazare Goujon, 24/05/1932.



PALAIS DU TRAVAIL

VILLEURBANNE — RHONE
COUPE LONGITUDINALE — ÉCHELLE 0.01 DM.

UTOPIES ET RÉALISATIONS

Projet d'un maire socialiste, Lazare Goujon, inséré dans un réseau d'édiles réformateurs et présenté comme visionnaire, le Palais du travail se veut une institution totale, un tout harmonieux, éducatif et productif au service des travailleurs et destiné à la régénération municipale des citoyens. Malgré les solutions originales de financement et les difficultés financières, ce projet pharaonique voit le jour, complété par un hôtel de ville et des habitations vite appelées, Gratte-ciel en référence au modèle américain. De la santé aux loisirs et à l'éducation, du sport à l'hygiène et au militantisme associatif, tous les domaines de la vie sociale sont investis dans ce bâtiment et s'épanouissent jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Mais la population ouvrière visée se détourne des socialistes très critiqués par les communistes locaux pour leur gestion dispendieuse, même si les voix des classes moyennes majoritaires dans les Gratte-ciel soutiennent encore le maire en 1935.



Lazare Goujon,
entre 1932 et 1934, photographie
© Blanc et Demilly

L'ŒUVRE D'UN MAIRE SOCIALISTE : LAZARE GOUJON, DU BÂTISSEUR AU VOTE DES FEMMES

Boris de Rogalski Landrot • Doctorant-Cifre à l'École normale supérieure de Lyon, en résidence au Rize

• Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Michelle Zancarini-Fournel • Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Lyon, Lyon 1

• Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Lazare Goujon, maire de Villeurbanne de 1924 à 1935, puis de 1947 à 1954, suit un parcours qui s'inscrit dans le modèle républicain méritocratique élaboré à la fin du XIX^e siècle. Médecin, issu d'un milieu modeste, il est élu à la tête de la deuxième commune du département du Rhône, qu'il transforme radicalement grâce à sa politique urbaine.

UN PARCOURS DE RÉPUBLICAIN ET DE SOCIALISTE : DU TRAITEMENT DES CORPS À CELUI DU CORPS DE LA VILLE

Lazare Goujon naît le 23 juillet 1869⁶⁴ au Creusot dans une famille nombreuse, dont le père, illettré, travaille pour l'entreprise Schneider & Cie comme manœuvre à la mine, puis comme chauffeur à la forge du Creusot⁶⁵. C'est grâce à une bourse qu'il peut poursuivre des études secondaires qu'il achève avec deux baccalauréats - bachelier ès Lettres en 1888, ès Sciences en 1889 - qui lui permettent de se lancer dans des études médicales à l'Université de médecine et de pharmacie de Lyon. Docteur en médecine en 1895, il décide d'installer son cabinet médical cours Lafayette, dans le nord-est de Lyon nouvellement construit. Onze ans plus tard, il s'installe

à Villeurbanne au 59 cours de la République. Selon Maurice Moissonnier, « le choix d'une ville ouvrière n'était pas étranger à son opinion politique car il avait rejoint dès 1888 le Parti ouvrier français de Guesde puis il donna son adhésion au parti socialiste SFIO, né de l'unification de 1905 »⁶⁶. Si l'engagement socialiste de Lazare Goujon explique son entrée dans la vie politique municipale à partir des années 1920, cette mobilité peut résulter d'une stratégie professionnelle⁶⁷, car il s'installe dans l'ouest villeurbannais alors le plus fortement urbanisé. C'est donc avant tout comme un notable qu'il se fait connaître des Villeurbannais.

Lazare Goujon s'engage dans la vie politique municipale après la Première Guerre mondiale, durant laquelle il est mobilisé sur le front oriental. Lorsqu'il revient en France, alors que le pays vit sous « l'ombre portée de la guerre »⁶⁸ tout au long des années 1920, c'est drapé de l'honorabilité des anciens combattants décorés⁶⁹. Socialiste bénéficiant d'une réputation établie à Villeurbanne, il conquiert rapidement la mairie de Villeurbanne en 1924, soit deux ans seulement après son entrée au conseil municipal comme élu SFIO (Section française de l'internationale ouvrière).

66. M. Moissonnier, *art.cit.*, p. 176.

67. L'augmentation du nombre de médecins entre 1896 et 1911 se traduit par « une fermeture des débouchés médicaux », selon Benoît Larbiou, « René Martial, 1873-1955. De l'hygiénisme à la raciologie, une trajectoire possible », *Genèses* 3/2005, n° 60, p. 98.

68. Jean-Jacques Becker et Serge Berstein, *Victoire et frustrations, 1914-1929*, Paris, Seuil, 1990, p. 155.

69. Outre la Croix de guerre, il obtient le grade de médecin major de 2^e classe, puis de 1^{re} classe au 284^e régiment d'infanterie. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1917 pour service de santé (AMV, 13 Z 1, extrait du *Journal officiel* du 24 avril 1917).

64. Lazare Goujon meurt le 18 avril 1960 à Lyon. Cf. M. Moissonnier, notice biographique de Lazare Goujon dans *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Les éditions ouvrières, 1987, t. 30, p. 176-177.

65. Le livret ouvrier de Philibert Goujon, père de Lazare, indique qu'à l'âge de 16 ans « il ne sait signer » ; Archives municipales de Villeurbanne (désormais AMV), 13 Z 1, livret ouvrier de Philibert Goujon.



Salle d'attente du dispensaire médicopédagogique de Villeurbanne, 1932, photographie,
© Sylvestre

Son engagement en politique l'amène à céder définitivement son cabinet médical à son fils Arsène en 1927. L'accession à la mairie marque donc un tournant essentiel dans le parcours de Lazare Goujon qui passe du traitement des corps malades par la thérapeutique à la transformation du corps social par des réformes politiques. Ce passage de la médecine à la politique n'est pas original : Jules Grandclément, maire de Villeurbanne de 1908 à 1922, était lui aussi médecin, comme l'étaient Antoine Gailleton et Jean-Victor Augagneur, respectivement maires de Lyon de 1881 à 1900, et de 1900 à 1905. La révolution pastorienne permet ce type d'alliance privilégiée entre médecine et politique. Dès lors, comme le souligne Muriel Salle, « les médecins ont l'oreille des politiques, mais ce n'est pas tant en raison de leur efficacité que des observations rigoureuses de la population qu'ils réalisent et des projets sociaux qu'ils élaborent. Depuis déjà près d'un siècle, ils revendiquent un véritable magistère éminent sur la société »⁷⁰. Cette recherche d'un « magistère éminent sur la société » est rendue possible à partir de la fin du XIX^e siècle à l'échelle du pouvoir local car, depuis 1882, le maire n'est plus nommé mais élu. Désormais, c'est en tant qu'expert du corps social urbain que le médecin peut être élu comme maire. Cette analogie organiciste de la ville, qui représente la ville comme un corps vivant, perdure durant l'entre-deux-guerres dans la volonté hygiéniste de lutte contre les pathologies de la ville industrielle. L'une des traductions politiques de l'« urbaphobie »⁷¹ qui se développe est la volonté de réformer la ville afin de l'assainir et de rationaliser sa gestion. Cette réflexion est portée par des réformistes municipaux, et notamment par les socialistes qui proposent une politique centrée sur l'amélioration des conditions de vie des travailleurs⁷². La politique urbaine que Lazare Goujon, socialiste et médecin, met en place à partir de 1924 s'inscrit pleinement dans cette logique.

L'ŒUVRE D'UN RÉFORMISTE SOCIALISTE

Avant le milieu des années 1920, les implantations d'usines se font au gré des opportunités foncières sans qu'existe une planification du territoire villeurbannais. Attirés par les usines, les nouveaux habitants s'installent autour d'elles dans des logements auto-construits⁷³.

La profession de foi présentée lors des élections municipales du 26 octobre 1924 par la liste regroupant le parti socialiste SFIO et le parti radical-socialiste, conduite par Lazare Goujon, propose d'ailleurs « un programme d'assainissement et de réformes administratives » qui se traduit par la centralisation des services municipaux afin d'accroître la cohérence et l'efficacité de la politique urbaine. Ainsi, le maire aurait un seul et même interlocuteur : le directeur technique. Ce programme initie un projet de la planification de l'aménagement urbain à Villeurbanne. Il y est notamment proposé de construire « un établissement de piscine sportive et bains-douches (avec utilisation de la vapeur du four à incinérer). Cette création devant se faire dans le cadre nécessaire d'une place publique et de voies d'accès convenant à un édifice de cette nature »⁷⁴.

Dès octobre 1924 Lazare Goujon avait donc programmé la construction d'un important édifice public desservi par une place et dévolu à l'hygiène corporelle. À cette fin, il propose dès le 3 février 1925 au conseil municipal un projet portant sur « le tracé de la place publique et des terrains à acquérir » dans un quartier « appelé à devenir d'ici quelques années un centre de premier ordre de la commune »⁷⁵. Cette proposition répond au programme présenté trois mois plus tôt aux Villeurbannais car Lazare Goujon rappelle que « la municipalité a émis dans son programme la création de places publiques avec jardins, ainsi que la construction de bâtiments destinés à des œuvres publiques telles que : [...] **maison du peuple**, bains-douches, etc. »⁷⁶ Ce projet se confirme le 26 mai 1925 quand la Compagnie d'application mécanique (CAM) cède à la commune de Villeurbanne 19 200 m² de terrain.

70. Muriel Salle, *L'avant d'une Belle Époque. Genre et altérité dans les pratiques et les discours d'Alexandre Lacassagne, médecin lyonnais (1843-1924)*, doctorat d'histoire, Université Lumière-Lyon 2, 2009, dact., p. 765, Consultable en ligne sur le site <http://theses.univ-lyon2.fr>.

71. Voir à ce sujet Arnaud Baubérot et Florence Bourillon (dir.), *Urbaphobie*.

La détestation de la ville aux XIX^e et XX^e siècles, Pompignac, Éditions Bière, 2009, 352 p.

72. Topalov, 1999 et Payre, 2007.

73. La population passe de 29 220 à 56 110 habitants de 1901 à 1921 selon les registres de recensement.

74. AMV, 1 K 2, programme municipal du Bloc des gauches aux élections municipales du 26 octobre 1924, Lyon, imp. ATL, 4 p. citation p. 2. Cela entre en conformité avec la loi Cornudet de 1919, modifiée en 1924, obligeant les villes de plus de 10 000 habitants à mettre en place un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension.

75. AMV, 1 D 276, délibération du conseil municipal du 3 février 1925, p. 77.

76. *idem*. Surligné en gras par nous.

GRANDES

FÊTES PUBLIQUES

Organisées en 1928 au profit des
ŒUVRES DE L'ENFANCE ET DU PALAIS DU TRAVAIL

Le 20 Mai 1928
FÊTE DU PRINTEMPS et Posé de la Première Pierre du "Palais du Travail"
(Voir ci-contre le programme détaillé de cette fête).

Les 2 et 3 Juin 1928, Etablissement HUSSON, 3, rue Notre-Dame
CONCOURS DE BOULES et BAL de l'Amicale des Charpennes

Le 3 Juin 1928, Etablissement SAUZE, 15, rue Francis-de-Pressensat
FÊTE ANNUELLE DES TOURISTES LYONNAIS

Le 3 Juin, Stade Jean-Jaurès, à Bron
FÊTE DE GYMNASTIQUE organisée par "L'ÉGLANTINE"

Les 23 et 24 Juin 1928 (au Stade des Iris)
XXIV^e CONCOURS REGIONAL DE GYMNASTIQUE
et Fête de la Jeunesse

Le 23 Juin 1928
GRANDE FÊTE GYMNIQUE DE NUIT au Théâtre de Verdure

Le 1^{er} Juillet 1928
CONCERT ARTISTIQUE DE "LA BOULE TRANQUILLE" - Rue Faillebin

Le 1^{er} Juillet 1928, boulevard Pommerol
COURSES D'AUTOS ET MOTOS sur un Kilomètre
organisées par L'AUTO-MOTO-CLUB DE LA CITÉ

Le 8 Juillet 1928
GRANDE FÊTE NAUTIQUE sur le Canal de Jonage

Le 5 Août 1928
FÊTE DU PATRONAGE LAIQUE DE CROIX-LUIZET

Le 15 Août 1928
GRANDE FÊTE BOULISTE du Groupement Villeurbannais

Le 7 Octobre 1928
BAL au "Palais d'Hiver" organisé par le Syndicat Général du Personnel Municipal

L'entrée à ces diverses fêtes ainsi qu'à celles organisées par les Groupements de la Ville au profit des Œuvres Villeurbannaises et de "PALAIS DU TRAVAIL" et annoncées ultérieurement dans la presse et par affiches, aura lieu sur présentation de la

CARTE DE DONATEUR DU " PALAIS DU TRAVAIL "

Cette carte, au prix de 2 fr. 50, donnera droit à une répartition de souvenirs

dont le principal est une VILLA de 60 000 francs sur son terrain, d'une valeur de 20 000 francs, soit au total 80 000 francs, située à Villeurbanne, boulevard Eugène-Régulien, angle chemin de la Giravette. (Voir en première page du BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL de Mars le plan qui représente cette Villa).

<p>➤ Souvenir : UNE SALLE A MANGER, livrée par la Coopérative ouvrière "L'ACTIVITÉ".</p> <p>➤ Souvenir : UNE MOTOCYCLETTE KOELHER-ESCOFFIER.</p> <p>➤ Souvenir : UNE MACHINE A COUDRE MAGISTER, livrée par les Etablissements MÈTÈRE et BLATÉ.</p> <p>➤ Souvenir : UNE BICYCLETTE LUCIFER, livrée par les Etablissements MÈTÈRE et BLATÉ.</p>	<p>⊙ Souvenir : UNE BICYCLETTE LUCIFER, livrée par les Etablissements MÈTÈRE et BLATÉ.</p> <p>➤ Souvenir : UNE BICYCLETTE LUCIFER, livrée par les Etablissements MÈTÈRE et BLATÉ.</p> <p>⊙ Souvenir : UN FUSIL DE CHASSE DARNÉ, livré par la Maison PALCO.</p> <p style="text-align: center;"><small>et de plusieurs milliers de souvenirs de valeur.</small></p>
---	--

Ces cartes de Donateurs sont mises en vente par les Sociétés de Secours Mutuels, les Syndicats, les Coopératives, les Œuvres scolaires, post-scolaires, les Sociétés de gymnastique, sportives, artistiques, etc...

On peut également se les procurer auprès des enfants des écoles, des employés municipaux, dans les bureaux de tabac, les librairies et chez la plupart des commerçants. (Voir dans le Bulletin Municipal Officiel de Mars le modèle de la carte de donateur).

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE — LYON ET VILLEURBANNE — 1111

Annnonce des grandes fêtes publiques et pose de la première pierre du Palais du travail de Villeurbanne, 1928, affiche, 4 R 22

© Archives municipales de Villeurbanne

Construction du Palais du travail de Villeurbanne,
entre 1932 et 1933, photographie
© Sylvestre



Lazare Goujon cherche dès lors à recueillir des informations sur les expériences municipales en France et à l'étranger afin de s'en inspirer. C'est pourquoi il participe au 3^e Congrès international des villes⁷⁷ à Paris du 28 septembre au 4 octobre 1925. Lazare Goujon entre ainsi dans le réseau des réformateurs socialistes gravitant autour d'Henri Sellier⁷⁸, maire réformateur de Suresnes et l'un des artisans de l'Union internationale des villes⁷⁹.

Le projet mûrit car, deux ans plus tard, Lazare Goujon propose de créer un « Palais du travail avec des locaux pour les mutualistes, les syndiqués, les coopérateurs, les philanthropes, les artistes ; avec des salles de conférences et de cours, avec un cercle coopératif et une grande salle des fêtes dont l'absence est si souvent regrettée à Villeurbanne [...]. Ce Palais du travail abritera la bibliothèque de la ville [...] et le pavillon médical d'urgence »⁸⁰. Il « est réservé aux travailleurs, il faut qu'il soit élevé par les soins des travailleurs eux-mêmes » et il « sera le centre d'attractions de toutes les fêtes populaires et le milieu d'éducation, par excellence, de tous ceux qui veulent s'instruire pour améliorer leur condition ». Ce projet s'inscrit bien dans le courant des maisons du peuple. Ainsi, des échanges sont établis avec la commune suisse de la Chaux-de-Fonds⁸¹, dotée de sa maison du peuple.

Un comité de patronage est créé en 1927, sous le statut d'association loi 1901, pour édifier le Palais du travail. La municipalité intervient uniquement en cédant le terrain et par des dons financiers. Mais Lazare Goujon reste le maître d'œuvre car il préside le comité et statue définitivement sur les décisions prises au sein des trois commissions : celle des finances, celle des travaux et celle de la propagande. Le document remis aux candidats⁸² du concours

pour l'édification du Palais du travail souligne l'ambition du projet qui doit comprendre un sous-sol et deux étages avec : un établissement de bains-douches, les locaux du bureau municipal d'hygiène, une salle de gymnastique et de culture physique, ainsi que des salles de répétition et de réunion pour des sociétés et le bureau du travail, mais aussi une bibliothèque, une salle de conférences, et au second étage un théâtre. Le jury, qui se réunit le 30 mars 1928, comprend Lazare Goujon, l'ingénieur en chef de Villeurbanne Jean Fleury, trois membres du comité du Palais du travail, dont deux sont aussi membres du conseil municipal, et surtout quatre architectes : Tony Garnier et Charles Meysson désignés par la Société académique d'architecture de Lyon⁸³, et les architectes Bonnamour et Verrier nommés quant à eux par le syndicat des Architectes du Rhône. Le jury décide d'attribuer le premier prix à Morice Leroux, sous réserve de modifications, pour son projet « Sous le Ciel de Villeurbanne »⁸⁴.

Le dimanche 20 mai 1928, la cérémonie de pose de la première pierre du Palais du travail est organisée sous la présidence d'Albert Thomas, alors directeur du Bureau international du travail⁸⁵. À cette occasion est célébrée la fête du printemps. Une cavalcade emmenée par la « reine du travail » et ses demoiselles est suivie des concours de la première ouvrière de la ville, de chars fleuris et de décoration de façades. Un grand bal clôt la journée. Les Villeurbannais sont ainsi mobilisés, d'autant qu'une souscription publique sous la forme d'une tombola a été organisée : le premier prix n'est autre qu'une villa⁸⁶. Mais les festivités terminées et les débuts des travaux tardant, des critiques apparaissent durant l'automne 1928. Pourtant, Lazare Goujon se rapproche d'Albert Thomas et d'André Honnorat, président de la Fondation nationale pour le développement de la Cité universitaire de Paris. C'est ce dernier qui lui conseille de débiter les travaux par le dispensaire d'hygiène, afin d'obtenir plus

77. Pour Lazare Goujon « l'intérêt présenté par ce Congrès est indiscutable [...] ».

En plus des questions portées à l'ordre du jour, il est organisé une série de visites d'études intercalées dans les journées de séance qui comprennent notamment des visites aux services publics de la ville de Paris, du département de la Seine et des villes de la banlieue [...]. Un voyage d'études à Lyon et à Grenoble est également envisagé » AMV, 1 D 276, délibération du conseil municipal du 17 septembre 1925, p.218.

78. Payre, 2007, n° 41, p. 133 et figure 2 « Le réseau direct de H. Sellier ».

79. Renaud Payre, « Une république des communes. Henri Sellier et la réforme municipale en avril 1942 », *Genèses*, 2000, n°41, note 2, p.148.

80. AMV, 1 D 276, délibération du conseil municipal du 20 mai 1927.

81. AMV, 1 M 122, dossier « Fondation du Palais du travail », courrier du 18 janvier 1928 du président du conseil communal de la ville de la Chaux-de-fonds (Suisse) à Monsieur le secrétaire de l'association du Palais du travail (Monsieur Vanaret), mairie de Villeurbanne.

82. AMV, 1 M 124, dossier « Concours du 28 mars pour la construction du Palais du travail de Villeurbanne, 1927-1928 ».

83. AMV, 1 M 122, courrier daté du 19 mars 1928 de M. Vanaret, secrétaire de l'association du Palais du travail, à J. Bissuel, président de la Société académique d'architecture de Lyon.

84. AMV, 1 M 122, dossier « Copies de lettres », document n° 94 (rapport du jury du 30 mars 1928).

85. Il est intéressant de noter que le conseil d'administration du Palais du travail avait prévu qu'en cas d'impossibilité de ce dernier, serait sollicité à sa place Ferdinand Buisson, prix Nobel de la paix en 1927, Victor Basch, président de la Ligue des droits de l'homme en 1926 ou encore l'historien Aulard (AMV, 1 M 121, procès-verbal de la commission des fêtes pour l'organisation de la fête du printemps de 1928).

86. AMV, 1 M 123.

facilement des fonds⁸⁷. C'est pourquoi Morice Leroux se lance d'abord dans l'édification de l'aile est du Palais du travail destinée au dispensaire général d'hygiène sociale.

L'association initiale devient Fondation du Palais du travail et est reconnue d'utilité publique le 14 mars 1929. Mais les problèmes de financement engendrent sa dissolution le 2 mai 1930⁸⁸. Le projet, jusqu'alors de droit privé malgré la supervision constante de Lazare Goujon, est intégré dans le nouveau projet public d'aménagement urbain avec la construction d'un nouvel hôtel de ville et d'immeubles à loyers modérés dans le prolongement du Palais du travail. Les ailes restantes du Palais du travail seront construites par la Société villeurbannaise d'urbanisme nouvellement créée. Lorsque le Palais du travail est inauguré en 1934, il n'apparaît déjà plus que comme un élément architectural du nouveau centre urbain bâti par Lazare Goujon.

Boris de Rogalski Landrot

87. AMV, 1 M 121, procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 18 novembre 1928.

88. AMV, 1 M 121, registre des délibérations du conseil d'administration de la fondation du Palais du travail, séance du 2 mai 1930.

LAZARE GOUJON ET LES FEMMES : L'ÉLECTION DE CONSEILLÈRES MUNICIPALES PRIVÉES EN 1935

L'initiative que prend Lazare Goujon, peu avant les élections municipales de mai 1935, de faire élire des conseillères municipales privées, est à mettre en perspective avec la situation internationale, nationale et locale. En effet la France, premier pays à avoir accordé le suffrage universel masculin en 1848, est mise au ban des réunions internationales féministes dans l'entre-deux-guerres car elle est très en retard pour le vote des femmes⁸⁹. La Pologne, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Russie, la Turquie enfin, l'ont déjà accordé. Depuis 1919, la Chambre des députés s'est prononcée favorablement, à plusieurs reprises, sur le suffrage des femmes, mais le Sénat s'y est toujours opposé. Il s'agit donc par cette expérience de contourner les entraves législatives de la Chambre haute.

Pour le maire sortant, cette initiative de dernière minute vise sans doute à s'attirer les suffrages de ceux qui sont favorables au vote des femmes, car l'opposition du parti communiste est vive et menace sa réélection. Lazare Goujon propose donc à son conseil municipal le 26 mars 1935 une expérience : « La création de conseillères municipales privées désignées par le corps électoral » en même temps que les élections municipales officielles et ce, par les électeurs ayant déjà déposé leur bulletin de vote dans l'urne. Le second vote a lieu dans une salle adjacente (d'où l'ironie du commentaire de la photographie ci-contre). Les conseillères sont habilitées pour travailler dans les commissions de la voirie et de l'hygiène, dans la commission des bâtiments communaux et dans la commission des finances. Dans la France entière, plusieurs communes ou départements ont voté des résolutions en faveur du vote des femmes, ainsi que l'Association des maires de France lors de son congrès (1934) célébrant le cinquantenaire de la loi municipale de 1884.

89. Zancarini-Fournel, 2005.



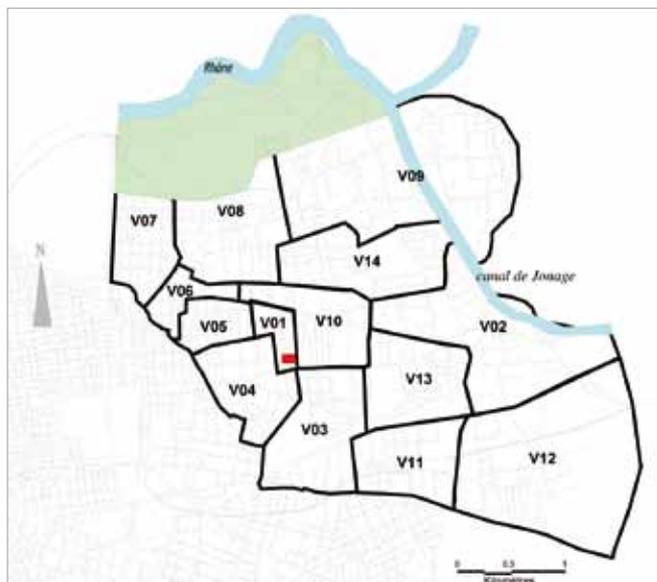
L'ÉLECTION DES CONSEILLÈRES PRIVÉES
DE VILLEURBANNE

Un bureau de vote féminin n'était-il pas tout-à-fait
à sa place dans une cuisine ?..

LA CAMPAGNE

Trois listes sont en présence pour l'élection de ces conseillères privées : celle soutenue par le parti communiste, le Bloc ouvrier et paysan ; celle du parti des réalisations féminines, soutenue par l'Union française pour le suffrage des femmes (proche de la SFIO) ; enfin celle du Rassemblement des forces familiales et sociales, soutenue par le Comité de défense des intérêts communaux (partisan du vote familial) et situé à droite de l'échiquier politique.

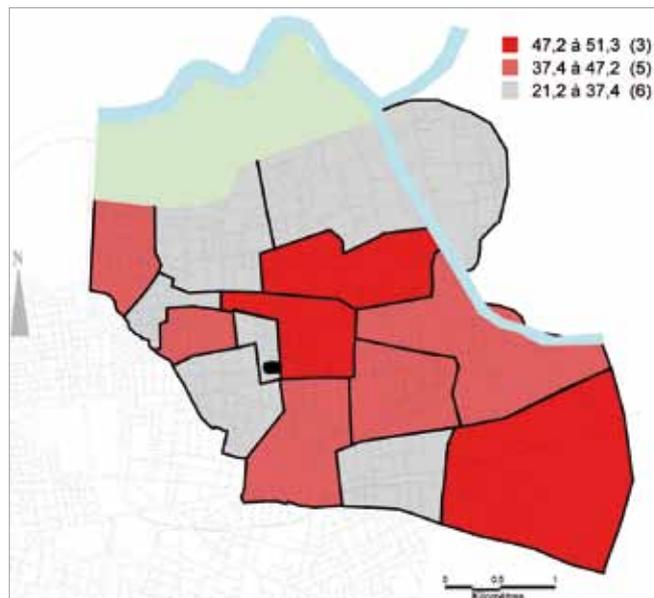
Chaque liste organise des réunions publiques et contradictoires⁹⁰. Le parti des réalisations féminines se déclare... apolitique ! Les femmes communistes présentent « l'élément féminin comme un des facteurs essentiels dans la conquête du pouvoir par les masses ouvrières et la réalisation du socialisme dans l'État prolétarien ». Les points mis en avant sont le soutien à la maternité et à l'enfance (crèches, garderies, cours d'enseignement ménager...), les indemnités de chômage aux jeunes qui n'ont pas encore de travail et la surveillance de l'hygiène publique : au total un programme maternaliste, centré sur les travailleuses.



Les bureaux de vote de Villeurbanne en 1935 (en rouge, le Palais du travail)

LES RÉSULTATS

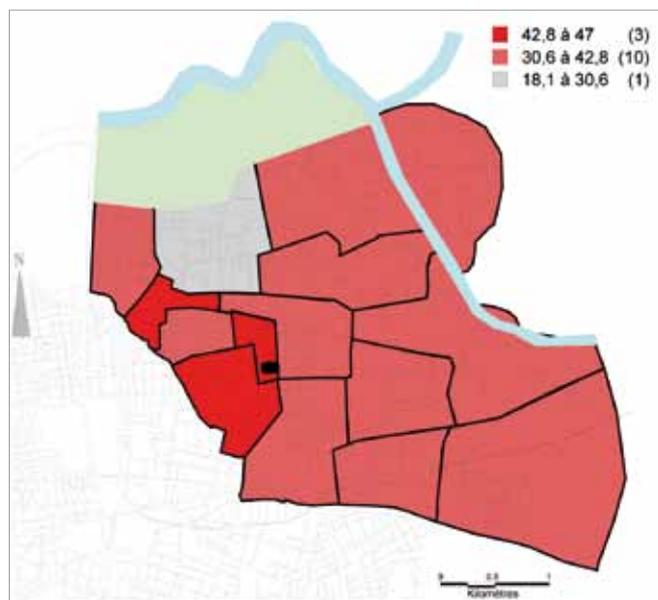
On peut constater que seulement 60% des Villeurbannais ayant voté au deuxième tour des élections municipales l'ont fait aussi pour les conseillères privées et que les femmes communistes ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Les quatre élues sont donc toutes sur la liste communiste (dont la fille de l'ancien maire communiste Jules Grandclément).



Le vote en faveur de la liste communiste féminine en 1935

90. *La Vie lyonnaise*, 4 mai 1935, p. 7-8.

ÉLECTEURS	5 MAI 1935 1 ^{er} tour	12 MAI 1935 2 ^e tour	Conseillères municipales privées 1 ^{er} tour	Conseillères municipales privées 2 ^e tour
Inscrits à Villeurbanne	16 561	16 561	/	/
Exprimés	12 740 (77% des inscrits)	12 773	6 802 (53% des exprimés)	7 709 (60% des exprimés)
SFIC	4 214 à 4 126 suffrages	6 505 à 6 153 suffrages (50,9% des exprimés)	Élues Larché-Grandclément Suzanne Berlioz Germaine Chanu Yvonne Durand Louise	3 927 (50,9%) 3 913 3 900 3 908
SFIO	3 561 à 3 338 suffrages	4 681 à 4 339 suffrages (avec radicaux)	Union française pour le suffrage des femmes Joly Marguerite	2 556



Le vote en faveur de la liste socialiste féminine en 1935

Ce projet, porté par le socialiste Lazare Goujon dans une démarche éducative, symbolique et militante, a finalement été mis en œuvre par ses farouches opposants, les communistes élus à la municipalité le 12 mai 1935. L'action villeurbannaise a été pionnière et a servi de déclencheur et d'exemple pour d'autres municipalités qui, avec des modalités diverses, ont fait une place aux femmes dans la vie politique locale, ceci en toute illégalité sinon légitimité, puisqu'il faut attendre avril 1944 pour que les femmes métropolitaines soient déclarées officiellement électrices et éligibles.

Michelle Zancarini-Fournel ■

Les « reines du travail » sur leur char,
au cours des fêtes inaugurales, 1928,
photographie, 19 Fi 188
© Archives municipales de Villeurbanne





LE PALAIS DU TRAVAIL DE VILLEURBANNE : UNE INSTITUTION TOTALE ?

Boris de Rogalski Landrot • Doctorant-Cifre à l'École normale supérieure de Lyon, en résidence au Rize
• Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Le Palais du travail a été conçu dès 1927 par Lazare Goujon comme un point de ralliement des travailleurs de Villeurbanne : « Voici qu'en divers points de la commune et surtout dans les centres futurs d'activité, vont s'élever des édifices chargés d'harmoniser et de condenser certaines conceptions sociales dont les promoteurs sont aujourd'hui encore dispersés. Ces édifices sont destinés à servir de point de concentration, pour des buts particuliers que se sont proposés leurs auteurs. Ces édifices seront construits à l'aide de souscriptions venues de tous les points de l'horizon social, mais surtout des détenteurs de la fortune. Seuls les travailleurs livrés à eux-mêmes n'ont pas à leur disposition l'organisme qui pourrait servir de centre de ralliement à leurs efforts certainement méritoires, mais de valeur réelle insuffisante, parce que privés de cohésion »⁹¹. C'est cette recherche de cohésion sociale qui est au cœur du projet du Palais du travail. L'architecture est alors mise au service de ce projet politique par l'édification en 1934 d'un bâtiment multifonctionnel, dont on peut se demander s'il a prétention à être une institution totale à Villeurbanne.

UNE INSTITUTION AU SERVICE DE L'HYGIÈNE DES VILLEURBANNAIS

Lorsque le bureau municipal d'hygiène est transféré au cours de l'année 1931 dans l'aile est du Palais du travail, il existe depuis déjà dix-huit ans. Créé sous le mandat de Jules Grandclément⁹², onze ans après l'obligation légale de 1902, ce bureau d'hygiène complète le service de soins de la commune qui est dotée depuis 1907 de son propre hôpital-hospice. Il diffuse des brochures comme celle datée du 16 août 1914, à la veille de la Première Guerre mondiale, sur « les précautions contre les maladies transmissibles »⁹³ : « Défendez-vous contre la maladie. Le Prussien n'est pas le seul ennemi. Il est des fléaux plus meurtriers que la guerre (la tuberculose tue chaque année, en France, 150 000 personnes). Ces fléaux, nous savons les vaincre, d'autres peuples les ont vaincus ; imitons-les (il suffit d'être propres) ». Les bureaux d'hygiène permettent ainsi « de diffuser les principales priorités de l'hygiène publique suivant deux stratégies distinctes. La première concerne la mise en place d'une surveillance épidémiologique, d'une offre de soins de proximité, du service médical de nuit gratuit pour les populations indigentes qui reçoivent aussi gratuitement les produits désinfectants. Une autre stratégie est utilisée à l'égard de la population des couches moyennes : l'information, l'éducation, la mobilisation afin qu'elles deviennent des relais des bonnes manières hygiéniques vers les couches populaires »⁹⁴. La construction du Palais du travail permet de centraliser l'action du bureau municipal d'hygiène, dirigé par le docteur Marie Latil, en le dotant de structures modernes. Le dispensaire municipal d'hygiène sociale, créé en 1925

91. Archives municipales de Villeurbanne (désormais AMV), 1 D 276, délibération du conseil municipal du 20 mai 1927.

92. AMV, 1 D 274, délibération du conseil municipal du 1^{er} avril 1913.

93. AMV, non coté, brochure du bureau municipal d'hygiène de Villeurbanne (16 août 1914), Villeurbanne, imp. F. Brotel, p. 4.

94. Patrice Bourdelais, « Les bureaux d'hygiène municipaux (1879-1900). Connaître, décider, innover, assister, convaincre et diffuser », in Bourdelais et Faure, 2004, p. 284.

par Lazare Goujon⁹⁵, est ainsi installé dans les nouveaux locaux répartis au rez-de-chaussée et dans les deux étages de l'aile est du Palais du travail. Le rez-de-chaussée comprend un hall desservant à l'est une grande salle d'attente avec boxes de déshabillage, les services de consultation prénatale et des nourrissons ainsi que le service de radiologie et une salle d'examen médical⁹⁶. À l'ouest de ce hall, on accède au bureau des infirmières, à la conciergerie et à la buanderie du service de tuberculose. « Les tuberculeux qui viennent à la buanderie apporter leur linge sale ou chercher leur linge propre ne passent pas par le hall commun ; une entrée spéciale sur la place leur est réservée »⁹⁷. L'accès aux services du dispensaire est ainsi pensé de manière à limiter les risques de contagion. Le premier étage comprend quant à lui les bureaux des employés, deux laboratoires, un cabinet dentaire et un autre d'ophtalmologie ainsi que le service d'oto-rhino-laryngologie. C'est à cet étage que se déroulent plus spécifiquement les visites médicales des enfants. Le deuxième étage est réservé à l'est au traitement de la tuberculose et de la syphilis, tandis que la partie ouest comprend une grande salle de conférences. Les services du dispensaire municipal d'hygiène ouvrent en janvier 1932⁹⁸. La centralisation des informations relatives aux malades qui s'y sont présentés permet la production de statistiques et un suivi de l'évolution des maladies contagieuses par quartiers à Villeurbanne. Le bureau d'hygiène est alors en lien direct avec des représentants de la municipalité car la commission consultative du bureau d'hygiène, réorganisée en 1925⁹⁹, est présidée par Lazare Goujon et le docteur Paul Fort, adjoint au maire en charge de l'hygiène. Elle comprend, outre le docteur Marie Latil, M. Jean Fleury, directeur des services techniques de la ville, M. Bonnard, architecte, M. Nicolas, vétérinaire-inspecteur des viandes, et un entrepreneur, M. Joly.

Le dispensaire d'hygiène n'est pas destiné uniquement aux consultations mais aussi à la prévention et à l'éducation des Villeurbannais. C'est pourquoi des interventions de spécialistes des questions relatives à l'hygiène sont programmées dès 1932 dans la salle de conférences du dispensaire. Elles sont organisées « par l'administration municipale dans le but de faire connaître à la popu-

lation les grands fléaux sociaux, leurs dangers pour la santé et les moyens de s'y soustraire ou de les combattre. L'intérêt, l'empressement du public pour ces causeries ont démontré que ces dernières répondaient aux besoins que toute personne a de s'instruire et de s'éduquer »¹⁰⁰. À cet effet, certaines de ces conférences sont régulièrement publiées dans le *Bulletin municipal officiel* créé par Lazare Goujon en 1926, afin d'accroître leur audience. Une véritable politique d'éducation de la population aux questions d'hygiène se met donc en place, parallèlement à une politique sportive municipale destinée à former les Villeurbannais à l'éducation physique. Lazare Goujon souhaite faire du Palais du travail un lieu d'éducation, non seulement intellectuelle, mais aussi physique. C'est ce qu'indique le courrier qu'il adresse au président de la société Les amis d'Anatole France : « En réponse à votre lettre du 24 courant, je vous informe que j'accepte de faire une causerie, sous les auspices de votre société [...]. Le sujet que je traiterai sera « Le Palais du travail – Éducation physique et intellectuelle du Peuple »¹⁰¹. Le Palais du travail est donc bien un établissement multifonctionnel destiné à l'éducation des Villeurbannais, mais le cœur du projet reste l'éducation d'un théâtre.

95. AMV, 1 D 276, délibération du conseil municipal du 6 mars 1925.

96. AMV, non coté, *Bulletin annuel du bureau municipal d'hygiène*, année 1931, n°8, publié en 1932, p. 9.

97. AMV, non coté, *Ibid.*, p. 11.

98. AMV, non coté, *Bulletin annuel du bureau municipal d'hygiène*, année 1932, n°9, publié en 1933, p. 6.

99. AMV, non coté, *Ibid.*, p. 15.

100. AMV, *Bulletin municipal officiel de la ville de Villeurbanne* (désormais *BMOV*), n°73, mai 1932, p. 1 665.

101. AMV, 2 D 28, lettre de Lazare Goujon datée du 29 septembre 1933 à Marcel Souzy.

LE THÉÂTRE MUNICIPAL : UN ENJEU POLITIQUE

Le Théâtre municipal de Villeurbanne ouvre ses portes durant le printemps 1934. Son exploitation exclusive est concédée à M. Claude Charvat, son nouveau directeur. Ce dernier décide d'ouvrir le théâtre le 5 avril 1934, par la représentation de l'opérette *Le Pays du sourire*. Or, dans une lettre datée du 15 mars 1934 destinée à M. Dupeuble, Lazare Goujon exprime la frustration qu'il ressent quant à ce choix : « J'ai reçu, ce matin, un coup de téléphone de Charvat qui donnera ses cinq représentations les 5, 6, 7, 8 (2 repr[ésentations]) mais je regrette - pour ma part - que le théâtre n'ouvre pas avec les *Marchands de canons* au point de vue psychologique, au point de vue social et conformément à la parole que j'avais donnée à Sédillot, il eût mieux valu attendre le 13 avril. J'ai été un peu surpris, et après réflexion je crois que nous avons tort. Nous éteignons la flamme et notre coup de tonnerre ne sera plus qu'un pétard. D'autre part, j'apprends que Montcharmand (*sic*) va donner aux Célestins *Le Pays du sourire* du 1(5 ?) au 20 avril. Cela souligne notre erreur. Je n'ose informer Sédillot et je serais content de rendre sa parole à Charvat pour cette série »¹⁰². Lazare Goujon aurait souhaité que le théâtre ouvre, non pas le 5 mais le 13 avril 1934, avec la pièce en trois actes de Maurice Rostand intitulée *Les Marchands de canons*, et mise en scène par M. Sédillot. Cette œuvre, représentée la première fois le 28 avril 1933 à Paris, est rapidement censurée en raison de son caractère pacifiste et antimilitariste. Selon Ladislav Mysyrowicz : « Elle fourmillait d'allusions politiques transparentes ; on y voyait une personnalité politique (Briand) assassinée à l'instigation des marchands de canons, à cause de son mot d'ordre : « Arrière les canons, arrière les mitrailleuses »¹⁰³. Il faut noter que Maurice Rostand, célèbre pour son œuvre *L'Homme que j'ai tué*, est alors l'un des membres actifs de la Ligue internationale des combattants de la paix (LICP). Cette ligue, fondée en 1931 par Victor Méric, s'inscrit dans le courant du « pacifisme extrême, celui pour lequel aucune guerre ne saurait être légitime »¹⁰⁴. Maurice Rostand, par ses œuvres, participe ainsi

à la propagande festive de la LICP dont l'objectif est de distraire pour convaincre. Cet engagement explique pourquoi Lazare Goujon, membre de la Ligue des droits de l'homme, est très attaché à cette œuvre. Il est d'ailleurs remarquable que l'annonce de la représentation du *Pays du sourire* ne couvre que quelques lignes¹⁰⁵ dans le bulletin municipal du mois d'avril 1934, tandis que celle des *Marchands de canons* s'étale sur une page entière avec la mention « vous verrez une œuvre de haute portée sociale »¹⁰⁶.

Le Théâtre municipal de Villeurbanne a cependant pour objectif principal d'offrir des distractions. Il propose dès lors une programmation d'«une très grande diversité. Alterneront sur l'affiche : l'opéra-comique, l'opérette à grands spectacles, l'opérette moderne et classique, la comédie musicale, la comédie, les grands classiques, la grande revue, le music hall et le cinéma, avec quelques beaux films en première vision. Entre-temps, quelques récitals et conférences »¹⁰⁷. Pour cela, le théâtre peut alors accueillir près de 1 500 personnes et il dispose d'infrastructures modernes notamment d'organes radio-synthétiques, installés au-dessus de la scène, et d'une salle de projection de films. Il faut remarquer que dans le dossier de concours remis aux candidats pour l'édification du Palais du travail en 1928, il n'est pas question de théâtre mais de salle des fêtes : « La salle des fêtes devra contenir 2 000 places, avec parterre en gradins [...]. Son acoustique devra être soigneusement étudiée. L'orchestre, la scène et le magasin à décors devront pouvoir permettre l'interprétation du répertoire d'opéras, drames, comédies et concerts »¹⁰⁸. Ce projet de salle des fêtes regroupait en réalité toutes les fonctions d'un théâtre, et ce n'est qu'un simple glissement sémantique qui s'opère entre 1928 et 1934. Ce point souligne bien la volonté initiale de faire du théâtre le lieu de rassemblement festif des Villeurbannais.

102. AMV, 2 D 31, courrier de Lazare Goujon daté du 15 mars 1934.

103. Ladislav Mysyrowicz, *Autopsie d'une défaite : cinq études sur les origines de l'effondrement militaire français 1919-1939*, thèse de science politique, Lausanne, éd. de l'Âge d'homme, 1973, note 87, p.309-310.

104. Nicolas Offenstadt, « Le pacifisme extrême à la conquête des masses : la Ligue internationale des combattants de la Paix (1931-1939) et la propagande », *Matériaux pour l'histoire*, 1993, n° 30, citation p.35.

105. AMV, *BMOVV*, n° 96, avril 1934, p. 2 228.

106. AMV, *BMOVV*, n° 96, avril 1934, p. 2 231.

107. AMV, *Lyon Républicain*, 10 septembre 1934.

108. AMV, 1 M 124, concours du 28 mars pour la construction du Palais du travail de Villeurbanne, 1927-1928, Palais du travail, article 10.



Slogan pour la promotion de l'Université populaire, entre 1937 et 1939, affiche, 8 Fi 246
 © Archives municipales de Villeurbanne

DES ESPACES DE COOPÉRATION À L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE VILLEURBANNE

Les lieux de rassemblement s'organisent autour d'un « cercle-brasserie » qui désigne le hall central installé au rez-de-chaussée du Palais du travail et des salles de réunion installées dans l'aile ouest. Cette dernière est principalement dévolue aux sociétés villeurbannaises, dans un cadre réglementé en mars 1936, sous le mandat de la nouvelle municipalité communiste élue en mai 1935 : « le Palais du travail comprenant vingt salles pour bureaux de sociétés, une salle de réunion au rez-de-chaussée, une salle des fêtes au 2^e étage est mise à disposition des sociétés et organisations ouvrières agréées par l'administration municipale »¹⁰⁹. Dans les faits, les sociétés et organisations ouvrières n'avaient qu'à formuler le souhait d'y organiser une réunion.

Les organisations syndicales municipales peuvent dès lors y organiser des réunions. Dans la logique des « causeries » proposées dès 1932-1933 par le dispensaire d'hygiène et le Cercle des amitiés littéraires et artistiques¹¹⁰ présidé par Lazare Goujon, la municipalité communiste organise en janvier 1936 des conférences dans le cadre de l'Université prolétarienne de Villeurbanne. Celle-ci change de nom en octobre 1937¹¹¹ pour devenir l'Université populaire de Villeurbanne. Son objectif est de résoudre « le problème de l'élévation du niveau général de notre population, spécialement de ses éléments jeunes [...] par la création d'une véritable Université populaire sous le patronage de l'Université ouvrière de Paris, prenant la tête à Villeurbanne d'un puissant et large mouvement culturel, qui permettra de donner aux masses de notre cité les possibilités de développement scientifique et artistique manquantes jusqu'alors »¹¹². Ce projet s'inscrit dans le développement plus ancien des Universités populaires créées à la

110. AMV, 10 Z 6, fonds Desgrandchamps, programme des conférences et réunions de musique commentée des amitiés littéraires et artistiques, 1^{er} cycle 1933-1934.

111. AMV, *BMOVV*, n° 138, octobre 1937, p. 3484.

112. AMV, non coté, programme de l'année 1937-1938 de l'Université populaire de Villeurbanne, p. 2.

109. AMV, 1 D 278, délibération du conseil municipal, 22 mars 1936, et 8 Fi 162.

« Le cercle coopératif »,
projet de Morice Leroux
pour la brasserie
du Palais du travail,
1933, aquarelle, 13 Fi 11
© Archives municipales
de Villeurbanne



fin du XIX^e siècle dans le courant de la coopération des idées¹¹³. Les cours qui y sont dispensés sont principalement techniques, mais concernent aussi des sujets d'actualité de portée générale. Ils cessent cependant durant la Seconde Guerre mondiale pour reprendre en novembre 1945¹¹⁴, mais l'Université populaire connaît d'importantes difficultés en novembre 1953¹¹⁵. Les sources actuelles ne permettent pas de savoir quand l'Université populaire de Villeurbanne disparaît.

Le « cercle-brasserie » quant à lui est le lieu d'organisation des banquets. Il fonctionne dès 1934, mais avec des difficultés en raison de la crise économique, et il est transformé en octobre 1942 en restaurant de la Légion française des combattants et des volontaires de la révolution nationale. Après la Seconde Guerre mondiale, il devient une véritable salle des fêtes¹¹⁶, transférée dans des bâtiments communaux pour que le hall central du Palais du travail soit cédé le 1^{er} avril 1953¹¹⁷ aux services de la télévision française. Ceux-ci y installent leur studio pour émettre la première émission de la télévision régionale le 8 novembre 1954¹¹⁸.

Le Palais du travail apparaît donc bien comme une institution totale, destinée à l'« éducation intellectuelle et physique du peuple » selon l'expression de Lazare Goujon. Cette fonction éducative est par ailleurs renforcée par la municipalité de Camille Joly (1935-1939) qui le dote d'une véritable université populaire. Cependant, l'étude de l'évolution des usages du Palais du travail montre que le théâtre prend progressivement le pas sur les autres fonctions. Ainsi, l'étude des baux relatifs à la salle des fêtes de 1948 à 1953 démontre que cette dernière est louée au directeur du théâtre municipal afin d'y organiser des répétitions. Puis, à partir de 1953, l'installation des services de la télévision engendre la délocalisation de la salle des fêtes et, de fait, une fragmentation des fonctions qui étaient jusqu'alors centralisées au sein même du Palais du travail. ■

113. Voir Lucien Mercier, *Les Universités populaires : 1899-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Paris, Les éditions ouvrières, 1986, 188 p.

114. AMV, *BMOVV*, n° 202, novembre 1945, p. 4 923.

115. AMV, *BMOVV*, n° 286, novembre-décembre 1953, p. 6 711. Le budget accordé par la municipalité à l'Université populaire est réduit et passe de 650 000 à 500 000 francs.

116. AMV, 1 M 144, dossier « salle des fêtes du Palais du travail », état des dépenses effectuées pour l'aménagement d'une salle des fêtes au rez-de-chaussée du théâtre, 15 avril 1948.

117. AMV, 1 D 286, délibération du conseil municipal du 2 mars 1953.

118. AMV, *BMOVV*, n° 292, oct.-nov. 1954, p. 6 878-6 879.

LA PISCINE D'HIVER DU PALAIS DU TRAVAIL, UN OUTIL D'HYGIÈNE SOCIALE

Thierry Terret • Professeur en STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), Université de Lyon, Lyon 1
• Laboratoire CRIS

Inauguration de la piscine en sous-sol
du Palais du travail, 1933, prospectus, 4 R 20
© Archives municipales de Villeurbanne

En Octobre

ouvrira ses portes

à

VILLEURBANNE

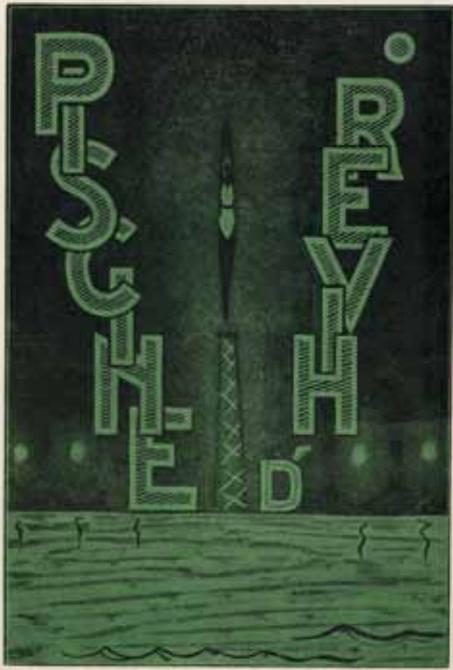
place

Albert - Thomas

LA

PISCINE

D'HIVER



Vous y trouverez :

en sous-sol du PALAIS du TRAVAIL.

- une vaste salle climatisée,
- une eau maintenue pure par filtration continue à une température qui ne sera jamais inférieure à 24°.
- Le bassin de 20 mètres de longueur sur 9 mètres de large.

Le 26 août 1932, dans une annonce solennelle prononcée lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Villeurbanne, Lazare Goujon présente officiellement le projet de piscine d'hiver du Palais du travail. Les travaux démarrent quelques semaines plus tard et sont achevés dans les temps : la piscine d'hiver ouvre ses portes en octobre 1934, complétant une offre architecturale et de service unique en France.

UN PROJET INTÉGRÉ

Dans son plaidoyer, le premier argument brandi par le maire de Villeurbanne relève de la nécessaire poursuite de la politique d'équipements sportifs qu'il a lancée en 1929 avec le chantier d'un stade municipal comprenant des terrains de jeux et une piscine d'été sur les terrains concédés du canal de Jonage, dans le quartier de Cusset. Inaugurée le 31 mai 1931, cette première expérience s'avère couronnée de succès. Après deux saisons, les écoliers de la ville pour qui les cours de natation sont obligatoires, les sociétés sportives et les Villeurbannais plébiscitent ces installations qui rassemblent des objectifs d'éducation, d'hygiène, de sport et de loisir. Il s'agit alors de compléter le dispositif, car la piscine d'été ne peut fonctionner que pendant la saison chaude, c'est-à-dire du 15 mai au 15 septembre.

À vrai dire, Lazare Goujon avait envisagé, dès le début de son mandat en 1924, la construction d'un bassin nautique fermé, mais il avait dû surseoir à ce premier projet en raison des 4,5 millions de francs du budget prévisionnel. Les travaux du Palais du travail, bien qu'ayant commencé dès 1928, lui donnent l'opportunité de le réactiver à moindre coût en modifiant la destination d'une longue pièce prévue dans le sous-sol du bâtiment : « Le sous-sol du Palais du Travail dont la construction se poursuit activement devait [...] être aménagé en salle de réunion. Il m'est apparu qu'on pouvait en faire une utilisation plus avantageuse en y aménageant une piscine d'hiver. J'ai consulté à ce sujet les architectes qui dirigent la construction et ils ont reconnu que cette modification des plans primitifs pourrait se faire sans difficulté »¹¹⁹. Cette inflexion fonctionnelle apparaît d'autant plus naturelle que le Palais lui-même avait été érigé en remplacement de bains-douches initialement envisagés sur le site.

119. Archives municipales de Villeurbanne (désormais AMV), 1 M 128, dossier « Piscine du Palais du travail. 1932 », rapport du maire, délibération du conseil municipal, 26 août 1932.

Le coût de la piscine d'hiver, de 2 385 260 francs, demeure relativement raisonnable au regard du devis d'ensemble du bâtiment. Un emprunt sur trente ans, complémentaire à celui contracté pour la construction de l'hôtel de ville et du Palais du travail, est toutefois nécessaire. En outre, une demande de subvention est faite au ministre de l'Intérieur, puis au ministre de l'Instruction publique qui étudie la demande de Lazare Goujon avec bienveillance¹²⁰. Avec 300 jours de fonctionnement par an, il est aussi espéré de la piscine qu'elle constitue une nouvelle attraction urbaine et provoque au passage un supplément de recettes lié à l'augmentation du trafic urbain payant. Son directeur, Michel Canal, ne sera pas loin de réuser ce pari.

ARCHITECTURE SPORTIVE ET ESPACE ÉDUCATIF

Si le bassin lui-même est de taille relativement modeste - 20 mètres de longueur pour 9 de largeur - ses atouts sont ailleurs. Avec 130 cabines, 8 projecteurs placés sous la surface, une superbe fresque de Louise Simard couvrant l'escalier d'accès au bassin depuis les douches et une température de l'eau maintenue à 24°C, le lieu se veut à la fois esthétique et attractif. La distribution de la circulation des baigneurs et nageurs, l'organisation des cabines, le système de filtration continue ou encore la sobriété de la décoration confirment plus généralement les choix modernes et fonctionnels de l'architecte Morice Leroux.

Villeurbanne devient ainsi l'une des premières villes à répondre favorablement aux campagnes de propagande des instances fédérales en direction des municipalités pour qu'elles développent la natation et investissent dans la construction de piscines¹²¹. Au même moment, les pouvoirs publics débattent d'ailleurs de la question. En 1931, le député de la Seine, Raoul Brandon, fait une proposition de loi destinée à rendre la natation obligatoire pour les élèves des deux sexes fréquentant les établissements scolaires du premier et du second degré, tant publics que privés¹²². Mais le

120. AMV, 1 M 128, dossier « Piscine du Palais du travail. 1932 », lettre de Lazare Goujon au Docteur Marcombe, sous-secrétaire d'État chargé de l'Éducation physique, ministère de l'Instruction publique, 26 août 1932 et réponse du 2 septembre 1932.

121. Terret, 1998.

122. Documents parlementaires, 28 avril 1931, annexe n° 2 867.

projet est transformé en une simple résolution à la suite du rapport de Louis Bonnefous en séance du 29 février 1932, la Chambre des députés se contentant « d'inviter le gouvernement » à mettre en œuvre les moyens pratiques de généraliser l'enseignement de la natation. Le sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale, Hippolyte Ducos, adresse alors à tous les préfets de France, le 6 septembre 1933, un appel à une politique de construction de bassins et piscines qu'il soutient par un programme d'aide spécifique pour les grandes villes, tout en lançant auprès de tous les recteurs du pays une enquête faisant finalement apparaître un bien maigre bilan de 188 établissements scolaires assurant bains ou cours de natation.

C'est dire que le projet de la piscine d'hiver de Villeurbanne, au-delà du loisir des adultes, vise surtout les écoliers et, dans une moindre mesure, les clubs de natation de la ville comme l'Association sportive villeurbannaise, le Club sportif Thiers ou le Club sportif ouvrier villeurbannais. Leurs entraînements, qui ont longtemps dû se dérouler dans la Saône ou le canal de Jonage, pourront désormais avoir lieu toute l'année et dans de bonnes conditions, à la grande satisfaction de leurs responsables. Les dimensions de la piscine, qui respectent les normes de la Fédération française de natation et de sauvetage, permettent d'ailleurs d'accueillir de véritables compétitions de natation.

Mais les premiers concernés sont bien les enfants de la ville. Par sa pente douce partant de 70 centimètres, la piscine ambitionne d'être un espace d'apprentissage, à un moment où les pédagogies de la natation n'envisagent pas encore la maîtrise de la profondeur comme une étape essentielle du savoir nager. En revanche, la répétition à terre d'une brasse décomposée précède encore la mise à l'eau proprement dite, dans le petit bain, avant que les apprentis ne s'essayent dans le grand bain, suspendus par une ceinture et par un câble les reliant à l'une des deux potences dont la piscine s'est dotée pour la circonstance.

Chaque année, la piscine d'hiver accueille environ 20 000 écoliers des deux sexes. À partir de 1937, elle organise parallèlement des sessions du Brevet sportif populaire, ce test national mis en place par Léo Lagrange pour jauger le niveau de santé de la population française en fonction de l'âge, à travers une série d'épreuves de course, saut, lancer de poids, hauteur, grimper et, facultativement, natation. Ce succès vaut bien quelques efforts : si dès 1934, les recettes équilibrent

les dépenses (127 227 francs pour 125 554 francs), la prise en compte du coût de l'amortissement se traduit en réalité par une perte d'exploitation que l'on retrouve année après année jusqu'à l'après-guerre, mais que la municipalité justifie par l'importance de l'enjeu sanitaire pour la jeunesse de la ville¹²³.

POLITIQUE SPORTIVE ET HYGIÈNE SOCIALE

Pour la municipalité villeurbannaise, ce qui traverse tout à la fois le loisir des adultes, le sport des clubs et l'éducation physique des écoliers est le souci de promouvoir l'hygiène de tous. Comme l'affirme Lazare Goujon : « Il est incontestable que le fait de donner la facilité aux enfants, aux adultes, de pouvoir se laver et d'exercer leur corps, constitue parmi les moyens entrepris de nos jours pour lutter contre la maladie celui certainement le plus efficace, et si Monsieur l'inspecteur d'académie a dit avec juste raison à l'inauguration de notre dernier groupe scolaire qu'"ouvrir une école, c'est fermer une prison", nous pouvons estimer de même que créer une piscine, c'est fermer un hôpital »¹²⁴. Et de conclure : « Avant tout [...] notre but reste d'améliorer la santé publique de notre ville »¹²⁵. On comprend alors pourquoi le maire sollicite le professeur André Latarjet quelques mois après l'inauguration, pour prononcer, le 25 avril 1934, une conférence sur « La natation. Nécessité de mettre à la portée de tous des plages ou des piscines »¹²⁶. Connu notamment pour ses expériences sur les classes de santé à Lyon et la création, dès 1920, d'un Institut lyonnais d'éducation physique qui anticipe celle de l'Institut régional d'éducation physique en 1928¹²⁷, Latarjet est en effet l'un des plus ardents défenseurs de l'hygiène sociale par l'activité physique.

Intégrée dans le vaste chantier municipal des Gratte-ciel, la piscine couverte est donc un symbole où se mêlent, comme dans d'autres villes de même coloration politique¹²⁸, socialisme d'action, hygiène

123. AMV, 4 R 20 et 4 R 21.

124. AMV, 1 M 128, dossier « Piscine du Palais du travail. 1932 », rapport du maire, délibération du conseil municipal, 26 août 1932.

125. *Idem*.

126. *Bulletin municipal officiel de la ville de Villeurbanne*, n° 91, novembre 1933.

127. Pierre Arnaud, « L'éducation physique à Lyon. Réussites et ambiguïtés d'une politique municipale (1919-1939) », *STAPS*, vol. 12, n° 26, oct. 1991.

128. Jean-Paul Callède, « Notes d'architecture sportive : le socialisme municipal des années trente à Bègles », in *Annales du midi*, T. 102, n° 192, oct-déc. 1990, p. 618.



Décor de la piscine du Palais du travail, 1937,
photographie, 4 Fi 437
© Archives municipales de Villeurbanne



Club sportif ouvrier villeurbannais, 1936, affiche, 8 Fi 172
© Archives municipales de Villeurbanne

et urbanisme social. Située face à l'hôtel de ville, dans le sous-sol du Palais du travail et du théâtre de Villeurbanne, elle incarne l'alliance de l'éducation corporelle, de la culture et de la vie associative pour la population ouvrière de la cité. La piscine met en œuvre « cette politique de l'eau claire que complète de manière parfaite cette politique des maisons claires mise en pratique, on sait avec quelle envergure, dans la construction du nouveau centre »¹²⁹. Elle prend sens, de fait, dans un ensemble de mesures politiques convergentes en faveur de l'hygiène sociale qui caractérise l'action municipale de Lazare Goujon. À l'essai dès 1925, avant d'être étendue à l'ensemble des écoles de Villeurbanne l'année suivante, l'Œuvre des cantines scolaires fournit par exemple des repas gratuits ou à prix réduits à tous les enfants entre les mois d'octobre et de mai¹³⁰. De même, la création d'une école populaire sportive en 1925, anticipant de plusieurs décennies les écoles municipales de sport, vise à compléter les cours d'éducation physique scolaire en poursuivant le travail éducatif de l'école dans un cadre associatif. En 1933, cette école compte plus de 70 000 jeunes Villeurbannais. Enfin, la ville soutient fortement le développement d'œuvres fondées dès le début du siècle ou apparues ultérieurement telles que l'Œuvre des enfants à la montagne, l'Œuvre des enfants à la mer ou l'Œuvre des colonies de vacances du syndicat du personnel.

Mais d'une certaine manière, le Palais du travail met en scène en même temps qu'il organise ce projet d'hygiène sociale. Car au-delà de la piscine, il héberge aussi dès sa construction un office municipal d'hygiène sociale, cet organe centralisateur destiné à rassembler en un même lieu des services de soins et d'hygiène jusque-là éclatés. Bénéficiant d'une subvention du ministère de la Santé prise sur les fonds du Pari mutuel, l'office est achevé en février 1932 pour un coût total de 1,9 million de francs. Il est abrité dans l'une des quatre ailes du Palais, sur trois niveaux, et comprend un service pour l'enfance et les soins prénataux, un dispensaire d'hygiène générale, des services consacrés à la tuberculose et aux maladies vénériennes, une salle de radio et même une salle de conférences où les Villeurbannais peuvent notamment venir écouter des causeries sur les bienfaits de l'hygiène¹³¹.

129. *Villeurbanne 1924-1934. Dix ans d'administration*, Villeurbanne, 1934, p. 323.

130. 34 513 repas sont ainsi servis en 1933 dont 1 278 gratuits. Cf. *Villeurbanne. 1924-1934, op. cit.* p. 64.

131. *Idem*, ainsi que AMV, 1 M 128, dossier « Dispensaire d'hygiène sociale ».

LA RIVALITÉ LYON-VILLEURBANNE : FAIRE LA COURSE EN TÊTE

Si Lazare Goujon, en tant que maire et médecin, met en actes ses convictions d'hygiéniste, sa politique n'est pas totalement coupée d'objectifs de prestige, sur fond de rivalité opposant « Villeurbanne l'ouvrière » à « Lyon la bourgeoise ». Derrière les stéréotypes, qui renvoient toutefois à une certaine réalité sociologique, l'histoire locale des piscines et surtout, l'enchaînement soudain des mesures prises par les deux municipalités, l'une socialiste, l'autre radicale, ne peuvent s'expliquer autrement.

Plutôt que d'investir dans des piscines, Lyon comme Villeurbanne avaient préféré, jusqu'au mitan des années 1920, construire des bains-douches moins coûteux et perçus comme poursuivant les mêmes objectifs sanitaires. Mais avec la pression montante du mouvement sportif, l'attention grandissante aux vertus sécuritaires et éducatives de la natation et la sensibilité croissante à la question du loisir pour tous, le problème se pose bientôt différemment. À Lyon, Édouard Herriot accepte alors l'idée d'un stade nautique dans le nouveau quartier de Gerland, en 1927. En raison de plans maintes fois revus à la baisse et de nombreuses tensions entre l'architecte, Tony Garnier, et les ingénieurs, les travaux ne commencent toutefois qu'en 1929¹³², poussant en réaction l'équipe de Lazare Goujon, en septembre de cette même année, à lancer le projet de piscine d'été de Cusset. Quelques semaines plus tard, le 10 décembre, Lyon contre-attaque en donnant le feu vert à un nouveau projet de bassin ouvert, sur les quais du Rhône. Mais avec ses deux bassins, l'un de 50 mètres par 18, satisfaisant aux exigences des fédérations sportives, l'autre de 18 mètres par 5,50 mètres pour l'initiation, ses 316 cabines hommes et 64 cabines femmes, ses 4 potences d'apprentissage, sa buvette-restaurant et ses gradins, la piscine de Cusset a placé la barre très haut ; elle propulse un temps Villeurbanne à l'avant-garde régionale en matière d'urbanisme et de politique sportive, en un domaine où, précisément, Lyon s'était positionnée depuis vingt ans comme un modèle¹³³. Un chroniqueur de la Fédération française de natation et de sauvetage ne s'y trompe pas, qui constate à propos des élus lyonnais : « Ils en sont encore

tout éberlués »¹³⁴. Face à cette humiliante démonstration, « piquée dans son amour-propre autant que dans son prestige »¹³⁵, l'équipe d'Édouard Herriot se doit alors de reprendre l'avantage symbolique sur celle de Lazare Goujon. Le projet des quais est alors abandonné pour être remplacé, en délibération du conseil municipal des 26 janvier et 29 avril 1931, par celui d'une nouvelle installation, rue Garibaldi, comprenant deux bassins fermés, pour un devis général de 6 millions de francs, c'est-à-dire une somme colossale pour l'époque. Les travaux débutent immédiatement et l'établissement ouvre ses portes deux ans plus tard. Cette précipitation entraînera d'ailleurs un large dépassement du devis initial et des problèmes techniques qui nécessiteront d'indispensables réfections entre 1933 et 1935. Le projet de piscine d'hiver de Villeurbanne, décidé en 1932, permet donc à l'équipe de Lazare Goujon de tenir tête encore un temps à Lyon. Manifestement, le risque de voir Villeurbanne devenir la façade moderniste et hygiéniste de la région a condamné les élus lyonnais à précipiter des projets repoussés depuis des dizaines d'années... et Villeurbanne à concrétiser les siens. ■

132. Archives municipales de Lyon, rapport anonyme du 11 mars 1929 et rapport de l'ingénieur en chef, 2 octobre 1929.

133. Élisabeth Lê-Germain, *La politique sportive de Lyon au temps d'Édouard Herriot (1905-1957)*, thèse de doctorat en STAPS, Université de Lyon, Lyon 1, 2001.

134. *Natation*, n° 479, 13 juin 1931.

135. *Idem*.

DU PALAIS DU TRAVAIL AUX GRATTE-CIEL

Jean-Luc Pinol • Professeur d'histoire contemporaine à l'École normale supérieure de Lyon

• Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Boris de Rogalski Landrot • Doctorant-Cifre à l'École normale supérieure de Lyon, en résidence au Rize

• Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Michelle Zancarini-Fournel • Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Lyon, Lyon 1

• Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Même si les architectes français des années 1920 critiquaient le « laisser-faire » américain¹³⁶ et contrairement à ce qu'on pourrait imaginer aujourd'hui en se promenant au centre-ville de Villeurbanne, il n'y eut pas de schéma directeur préalable du nouveau centre. Certes, le maire Lazare Goujon avait un point de vue visionnaire et voulait faire de sa ville une « ville modèle » et de son pouvoir municipal l'organisateur social d'une population ouvrière en expansion.

C'est au début de son second mandat, de 1929 à 1934, et après avoir lancé le projet du Palais du travail, que Lazare Goujon propose de construire un nouvel hôtel de ville. Le récit de sa construction parue en 1934 dans *Villeurbanne 1924-1934. Dix ans d'administration*, précise que « la légende veut que le maire de Villeurbanne, lorsqu'il décida d'édifier le nouvel hôtel de ville, prit un compas et, d'un point situé entre les rues Michel-Servet et Paul-Verlaine, à la hauteur de la rue Sully-Prudhomme, décrivit, sur un plan de la ville, quelques cercles concentriques. L'image qu'il obtint le confirma dans son opinion. Le centre réel de la commune était là et non ailleurs. Et puisque c'était là, en quelque sorte, le nœud de la vie de la partie agglomérée du territoire communal, la logique voulait que l'on y transportât le centre de la vie administrative »¹³⁷. Cette mise en scène fictive a pour objectif de donner l'image d'un maire animé par la quête d'une rationalité géométrique. Ce qui ne correspond pas vraiment à l'avancée du projet du nouveau centre-ville.

DU PALAIS DU TRAVAIL AUX GRATTE-CIEL

La construction originelle, le Palais du travail, dont l'architecte Morice Leroux fut choisi en 1928, ne fut pas érigée en un bloc, mais par étapes en commençant par l'aile est et « le dispensaire général d'hygiène sociale ». La piscine dans le sous-sol de l'aile ouest fut creusée à la fin de la construction et ouvrit en octobre 1933. Au centre, le théâtre, la brasserie et les salles de réunion. Le Palais du travail fut inauguré en 1934.

Il est certain en tout cas qu'en décembre 1929, Lazare Goujon a eu pour projet de doter Villeurbanne d'un nouveau quartier central, avec un nouvel hôtel de ville construit dans la continuité du Palais du travail¹³⁸. En effet, le 23 décembre 1929, Lazare Goujon propose au conseil municipal d'acquérir deux parcelles de terrain appartenant à la Compagnie d'application mécanique (CAM) d'une superficie totale de 14 712 mètres carrés, afin « de construire, entre le Palais du travail et la rue Anatole-France, une nouvelle mairie suffisamment spacieuse pour y réunir tous les services municipaux actuellement dispersés. La mairie actuelle est en effet devenue insuffisante pour cet objet et par sa situation ne se prête pas aux agrandissements indispensables »¹³⁹. Ainsi, le projet de création d'un nouvel hôtel de ville naît d'abord de la volonté de Lazare Goujon de réorganiser l'administration municipale et de centraliser les services municipaux dans un même édifice. Cette volonté de centralisation administrative était déjà au cœur de son premier mandat (1924-1929), mais elle prend dès lors une tout autre dimension : « Le lieu choisi conviendrait particulièrement au but poursuivi, par sa situation centrale dans la partie agglomérée

136. Jean-Louis Cohen, « Villeurbanne et l'américanisme américain », in Anne-Sophie Cléménçon (dir.), 2004.

137. Archives municipales de Villeurbanne (désormais AMV), 2 C 18, *Villeurbanne 1924-1934. Dix ans d'administration*, p. 286.

138. AMV, 1 D 276, délibération du conseil municipal du 20 mai 1927.

139. AMV, 20 Z 1 213, extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 23 décembre 1929.



Programme officiel des fêtes
inaugurales du Nouveau centre
urbain de Villeurbanne, juin 1934
© Archives municipales
de Villeurbanne

Façade du Palais du travail de Villeurbanne, 1934, photographie
© Sylvestre





Programme de la fête du printemps de Villeurbanne accompagnant la pose de la première pierre, 1928, 4 R 22
© Archives municipales de Villeurbanne

de la commune. Mais, tant afin de donner au futur hôtel de ville des accès en harmonie avec son importance, qu'afin de donner aux projets municipaux leur pleine valeur, il devient nécessaire de réunir à la propriété communale la parcelle de terrain appartenant à la CAM, située au nord et permettant ainsi d'obtenir sur la rue Anatole-France une façade de 90 mètres, sur laquelle viendrait déboucher une voie de 30 mètres de largeur donnant accès au futur hôtel de ville »¹⁴⁰.

Ce nouveau projet éditorial est formulé alors que l'architecte Morice Leroux est parallèlement lancé dans la conception de l'aile est du Palais du travail destinée à accueillir le dispensaire municipal. Le corps central et l'aile ouest, quant à eux, n'existent encore que sous la forme de projets. Le 20 janvier 1930, à la suite d'une demande d'un membre du conseil municipal, Lazare Goujon précise que « les travaux du Palais du Travail vont commencer incessamment et que le premier pavillon qui abritera le dispensaire sera peut-être terminé le 1^{er} octobre prochain »¹⁴¹.

En 1930, l'édification de l'hôtel de ville, avec son beffroi moderniste face au Palais du travail dont il était séparé par la place Albert-Thomas, fut confiée à un autre architecte, lyonnais celui-là, Robert Giroud, proche de Tony Garnier (qui était aussi présent dans le jury qui avait choisi, en 1928, Morice Leroux). Un troisième architecte, Jean-Marius Pin (ancien collaborateur de Tony Garnier), construisit les habitations à loyers modérés (HLM) de la rue Michel-Servet. Ces architectes ont donc concouru chacun pour les trois projets, mais avec des résultats divers.

La photographie aérienne du centre urbain de Villeurbanne réalisée par Morice Leroux et publiée dans *L'illustration* en avril 1932, est une image idéalisée d'un ensemble de gratte-ciel bien ordonnés de part et d'autre de larges voies donnant sur une des façades de l'hôtel de ville. Jamais une perspective aussi droite n'a existé à Villeurbanne. Le chantier des Gratte-ciel fut cependant extraordinaire par le faible intervalle entre sa conception (1930) et sa réalisation (1934).

Michelle Zancarini-Fournel

140. *Idem*.

141. AMV, 1 D 277, délibération du conseil municipal du 20 janvier 1930.

UN OUTIL POUR LE NOUVEAU CENTRE DE VILLEURBANNE : LA SOCIÉTÉ VILLEURBANAISE D'URBANISME (SVU)

La situation financière de la Fondation du Palais du travail, chargée de financer la construction, est grave au point que sa dissolution est décidée le 2 mai 1930¹⁴². Lazare Goujon, en tant que président de la Fondation, ne pouvait pas ignorer la santé financière de cette dernière. Il tire donc parti de cette situation problématique pour rationaliser la construction du Palais du travail et celle du nouvel hôtel de ville. Le programme soumis aux candidats au concours pour l'édification de la mairie, organisé le 3 juillet 1930, propose de construire un ensemble cohérent - le Palais du travail et l'hôtel de ville - séparé par une place centrale. En effet, il est prévu que « la façade principale de la nouvelle mairie soit orientée au sud, face au Palais du travail »¹⁴³. Ainsi, le Palais du travail et l'hôtel de ville doivent se répondre par un jeu de symétrie en faisant de la place le centre de gravitation de l'ensemble architectural. Mais le projet de l'architecte Robert Giroud retenu par le jury le 7 juillet 1930¹⁴⁴, propose d'ouvrir l'hôtel de ville au sud, sur la place et au nord sur l'avenue projetée depuis décembre 1929. Les espaces ainsi dégagés sont ensuite réservés à Morice Leroux pour qu'il y construise des logements à loyers modérés. Ces derniers doivent alors répondre à la pénurie de logements.

Afin de faire sortir de terre le nouveau centre de Villeurbanne, Lazare Goujon soumet le 11 août 1930 au conseil municipal, les premières formes d'un montage financier original. Il propose d'établir un contrat avec la société le Comptoir d'entreprises et de travaux urbains qui « constituera une société anonyme dite Société villeurbanaise d'urbanisme d'un capital de dix millions de francs »¹⁴⁵. La municipalité lui cède ainsi « à bail emphytéotique de soixante ans, divers terrains d'une superficie de 20 000 mètres carrés environ, comportant les terrains de l'avenue de l'hôtel de ville, de la rue

Michel-Servet, celui voisin de la briqueterie et ceux où se trouvent actuellement l'usine de la CAM et restant utilisables après l'aménagement d'une avenue »¹⁴⁶. En retour, la société est chargée de construire l'hôtel de ville, des immeubles d'habitations à loyers modérés et d'achever le Palais du travail. Il est ainsi prévu que la mairie et le Palais du travail, considérés comme « des bâtiments des services publics »¹⁴⁷, sont propriétés de la ville dès le commencement des travaux¹⁴⁸, tandis que les immeubles d'habitations à loyers modérés doivent « revenir également à la ville à l'expiration du bail emphytéotique de 60 ans [...], des terrains sur lesquels ils seraient édifiés »¹⁴⁹.

Les formes définitives de ce montage financier sont établies le 18 avril 1931 lorsque est validée par décret la création de la Société villeurbanaise d'urbanisme (SVU). Cette société par action est ouverte aux « entrepreneurs régionaux. Ils furent choisis de façon à ce que chaque corps de métier possédât deux représentants parmi les actionnaires. Des prix de base aussi réduits que possibles furent fixés et les entrepreneurs actionnaires furent chargés des travaux. Ils étaient ainsi intéressés à la réussite de l'opération »¹⁵⁰, selon Jean Fleury, ingénieur des services techniques de la ville. Le conseil d'administration de la SVU est ainsi composé de dix membres, dont trois sont élus par le conseil municipal de Villeurbanne. Lazare Goujon est par ailleurs nommé président du conseil d'administration, ce qui lui permet de superviser l'avancée du projet. Ce dernier précise, lors d'une conférence donnée le 6 août 1932 dans la salle du dispensaire d'hygiène nouvellement construit, que la ville « participe aux bénéfices de l'exploitation, au prorata du nombre des actions dont elle est propriétaire »¹⁵¹. Mais l'engagement de cette dernière est particulièrement important.

En effet, la ville de Villeurbanne donne sa garantie durant trente ans à l'emprunt de 110 millions de francs réalisé, en plusieurs

146. AMV, *BMOVV*, n° 53, septembre 1930, p. 1 183, compte rendu de la séance extraordinaire du conseil municipal du 11 août 1930.

147. AMV, 20 Z 129, copie du contrat établi par Lazare Goujon, maire de Villeurbanne, et M. Winberg, administrateur délégué du Comptoir d'entreprises et de travaux urbains, 12 août 1930, article 6.

148. AMV, 20 Z 129, *idem*, articles 1 et 2.

149. AMV, 20 Z 129, extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 5 novembre 1932.

150. AMV, *BMOVV*, n° 103, novembre 1934, p. 2 417.

151. AMV, Lazare Goujon, *Le nouveau centre de Villeurbanne*, Villeurbanne, imp. ATL, 1932 p. 8.

142. AMV, 1 M 121, registre des délibérations du conseil d'administration de la Fondation du Palais du travail, de la séance du 2 mai 1930.

143. Alain Lagier, « Une imagination pragmatique », in Anne-Sophie Cléménçon, 2004, p. 139.

144. AMV, *Bulletin municipal officiel de la ville de Villeurbanne* (désormais *BMOVV*), n° 52, août 1930, p. 1 153.

145. AMV, 20 Z 129, extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 11 août 1930.

tranches, par la SVU¹⁵². Les coûts de construction ne sont donc pas portés directement à la charge de la SVU, mais ils sont payés sur les fonds de l'emprunt garanti par la ville. Cependant, une limite apparaît : les coûts ne sont payés par la SVU qu'à concurrence de 7 millions de francs pour la construction de l'hôtel de ville et de 5 millions pour celle du Palais du travail¹⁵³. Ces dispositions impliquent que les dépenses engagées au-delà de ces seuils, et les intérêts intercalaires s'y rapportant sont payés directement par la ville de Villeurbanne. Cela signifie qu'en cas de dépassement de ces seuils, les surplus sont portés à la charge directe de la ville¹⁵⁴. Or, le 15 juin 1932, il apparaît que « suivant les devis mis au point, les frais de construction de l'hôtel de ville s'élèveront à 9 000 000 et ceux du Palais du travail à 7 000 000 [...]». La nouvelle évaluation qui vient d'être faite fixant la dépense à 16 000 000, il reste donc 5 000 000 [de francs] que la commune doit prendre à sa charge, conformément aux conditions du contrat primitif. Afin de régler cette somme à la SVU, on prévoit « de prélever une partie de cette dépense sur la vente à l'État de la mairie actuelle »¹⁵⁵ et après déduction des recettes de cette vente, de souscrire un emprunt sur trente ans de 3 685 000 francs. Ainsi, alors que le nouvel hôtel de ville n'est pas encore construit, il est déjà prévu que les recettes dégagées par la vente des locaux de la mairie encore en fonctionnement seront utilisées pour régler les surcoûts du nouveau centre ! Cependant, ce dernier emprunt est annulé le 10 décembre 1932, lorsque le conseil municipal décide de contracter un « prêt de 30 000 000 F avec la Caisse des dépôts et consignations et un autre de 20 000 000 F avec la Caisse autonome de retraites des ouvriers mineurs »¹⁵⁶ afin de financer la deuxième tranche d'emprunt. Fort du soutien des caisses publiques, le conseil municipal décide, le 26

juin 1933¹⁵⁷, de poursuivre son œuvre éditrice en faisant édifier pour 8 millions de francs un stade par la SVU. Cette politique urbaine particulièrement ambitieuse a donc été rendue possible par la création de la SVU, mais aussi par le recours aux caisses publiques.

Cependant, cette politique urbaine, lancée sous les mandats de Lazare Goujon, engage les finances de la ville sur plusieurs années, ce qui explique les critiques particulièrement fortes, notamment du parti communiste, qui ont émaillé la construction de ce nouveau centre.¹⁵⁸ Cela explique aussi l'échec de Lazare Goujon aux municipales de mai 1935, battu sur le bilan financier de ses mandatures dont il se défend dans une brochure intitulée *Le crime que j'ai commis*¹⁵⁹.

Les premiers groupes d'habitations le long de la rue Michel-Servet sont proposés à la location en septembre 1932 ; les suivants le sont un an plus tard. Au total 1 500 logements sont prévus. Plusieurs éléments les distinguent, à commencer par les bâtiments étagés en gradins avec des terrasses suspendues, comme le chauffage urbain commun à partir d'une usine de retraitement des ordures ménagères. Avec son « donjon », dont la terrasse domine l'agglomération, l'hôtel de ville ouvre en octobre 1933. Un orgue est installé dans la salle des mariages pour faire pendant au « temple laïque » qu'était le Palais du travail et aussi, bien sûr, pour faire concurrence à l'Église. La bibliothèque, placée sous la direction d'un archiviste-bibliothécaire, est implantée à la mairie, contrairement à ce qui avait été prévu¹⁶⁰.

L'ensemble architectural inauguré au mois de juin 1934 est monumental. Dans son discours, le maire de Lyon, Édouard Herriot, s'adressant à Lazare Goujon ne peut que le constater : « Vous avez conçu l'ensemble et c'est une véritable cité que vous avez édiflée [...] car la cité que vous avez construite est un peu le rappel de la cité antique : entre de magnifiques bâtiments se trouve l'hôtel de ville qui doit être le centre de l'activité municipale et civique »¹⁶¹.

152. AMV, 20 Z 129, extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 5 août 1931, article 7.

153. *Ibid.* Ce texte permet de connaître les modifications des dispositions du contrat établi le 12 août 1930, à la suite de l'accord signé entre le maire et la SVU le 28 mai 1931.

154. À titre de fonds de garantie pour la ville, il est prévu que la SVU dépose 1/50^e des emprunts garantis par la ville, soit une somme de 2 millions de francs à maintenir « dans la caisse du Receveur Municipal de Villeurbanne ou dans un établissement bancaire désigné par la ville de Villeurbanne » (AMV, *op. cit.*, p. 5). Cependant, cette obligation ne doit être appliquée qu'au courant de la troisième année à compter de l'émission de chaque tranche.

155. AMV, 20 Z 129, additif au contrat intervenu entre la commune et la SVU, 15 juin 1932.

156. AMV, 20 Z 129, extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 10 décembre 1932.

157. AMV, 20 Z 129, extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 26 juin 1933.

158. La nouvelle municipalité communiste élue en mai 1935 décide par ailleurs de se pourvoir au conseil d'État « afin de prononcer la nullité de droit des délibérations engageant la municipalité et la SVU » (AMV, 20 Z 128, conseil d'État, copie du recours n° 56 765, p. 4).

159. Lazare Goujon, *Le crime que j'ai commis*, Villeurbanne, Nouvelle du Sud-Est, 1937, 30 p.

160. AMV, 1 M 121-10, à l'origine le Palais du travail devait abriter la bibliothèque.

161. AMV, *BMOVV*, n° 99, juillet 1934, p. 2307.

Vue aérienne prise du sud-est, du Nouveau centre urbain de Villeurbanne, entre 1934 et 1941, carte postale, 2 Fi 270

© Archives municipales de Villeurbanne





Il est certain que par la construction de ce nouveau centre, Lazare Goujon pare Villeurbanne de ses attributs urbains. Le nouvel hôtel de ville domine par son beffroi tandis que les deux tours édifiées au nord de l'ensemble s'élèvent à plus de cinquante mètres. Cette construction bouleverse les représentations urbaines associées à Villeurbanne, qui jusqu'alors n'apparaissait que comme une simple banlieue de Lyon. Lorsque le 16 juin 1934 se déroule au Palais du travail la conférence d'information des municipalités socialistes, ce sont des représentants de plus de soixante-quinze municipalités socialistes ou à tendance socialiste qui sont réunies. À cette occasion est inauguré sur l'est de la nouvelle place portant son nom, le buste d'Albert Thomas, car ce dernier avait présidé l'inauguration de la pose de la première pierre du Palais du travail le 20 mai 1928. Les représentants des municipalités socialistes découvrent à cette occasion dans la « ceinture rouge de Lyon »¹⁶², les réalisations des municipalités socialistes de Bron, Saint-Fons, Vénissieux et Oullins. Villeurbanne apparaît ainsi comme un laboratoire d'expérience dans le cadre du réformisme socialiste.

Boris de Rogalski Landrot

162. AMV, *BMOVV*, n° 99, juillet 1934, p. 2 302.

DU PROJET ARCHITECTURAL AUX HABITANTS : QUI SONT LES ÉLECTEURS DU QUARTIER DES GRATTE-CIEL ? POUR QUI VOTENT-ILS EN 1935 ET 1936 ?

La vaste recomposition urbaine mise en œuvre par la municipalité entraîne un redécoupage des bureaux de vote de Villeurbanne¹⁶³. Pour les élections municipales de mai 1935, marquées par la défaite de Lazare Goujon et la victoire de la liste communiste, la ville est découpée en 14 bureaux de vote. Le même découpage est utilisé pour les élections législatives de 1936, celles du Front populaire¹⁶⁴.

L'arrêté préfectoral, établi en fonction des propositions de la municipalité, précise que le premier bureau de vote de Villeurbanne, ou bureau central, est délimité comme suit : « Rue Anatole-France des n^{os} 73 à 109 et 76 à 112 ; rue Hippolyte-Kahn des n^{os} 23 à 59 et 26 à 70 ; cours Émile-Zola (de la rue Hippolyte-Kahn à la rue Paul-Verlaine) ; rue Paul-Verlaine, des n^{os} 1 à 57 et 2 à 34 ; rue du Quatre-Août, rue Racine, des n^{os} 73-68 à la rue Anatole-France. » Et les électeurs sont invités à voter à l'hôtel de ville¹⁶⁵. C'est dans ce bureau de vote que se trouve le Palais du travail.

Ce premier bureau est celui qui a la surface la plus modeste de la commune¹⁶⁶. Il s'étend sur moins de vingt hectares où sont inscrits un peu moins de mille électeurs (uniquement des hommes, français, de plus de 21 ans) alors que les logements des quelque 1 200 électeurs du second bureau, qui votent à l'école des filles de Cusset, rue Frédéric-Faÿs, se répartissent sur 150 hectares environ. Le 9^e bureau, celui qui correspond à Croix-Luizet et au quartier Saint-Jean (de l'autre côté du canal de Jonage) dépasse les 200 hectares. Les bureaux de vote 7, 8 et 9 s'étendent normalement jusqu'à la digue du Grand Camp et même jusqu'au cours du Rhône, mais les zones situées au nord du boulevard de l'Hippodrome et du chemin

de la Doua sont représentées en vert clair. Elles n'ont que très peu d'habitants. Seule la cité La Feyssine, entre la digue et le Rhône compte quelques habitations en zone inondable, rue Rouget-de-l'Isle ou avenue Monin. La partie de la commune où le bâti est le plus dense correspond aux bureaux 3, 4, 5, 6, les plus proches de Lyon. Ils correspondent aux Maisons Neuves, à La Ferrandière, aux Charpennes... Le bureau n^o 7 est celui du Tonkin, au plan en damier, autour de la place Rivière¹⁶⁷.

Découpage des bureaux de vote, appartenance sociale des électeurs et résultats des élections municipales de 1935¹⁶⁸ permettent de faire un portrait de Villeurbanne au moment où est inauguré le Palais du travail.

Le code détaillé a été regroupé en trois grandes catégories qui vont servir pour le portrait social de Villeurbanne. Les catégories supérieures rassemblent négociants, industriels, professions libérales et ceux que la nomenclature de l'INSEE appelle cadres supérieurs. Les catégories moyennes comprennent les commerçants, les employés de bureau et de commerce, les cadres moyens... La catégorie intitulée « monde ouvrier » rassemble aussi bien les ouvriers qualifiés que les manœuvres, les ouvriers spécialisés que les contremaîtres et quelques professions dont on ne sait pas si elles sont exercées de manière indépendante ou salariée.

163. Sur la morphologie urbaine de Villeurbanne et ses contrastes, voir Dominique Boudier, Didier François, Michel Raynaud, « Villeurbanne, 1924-1934, un centre urbain » *Architecture, Mouvement, Continuité*, n^o 39, 1976, p. 57-63. Anne-Sophie Cléménçon, 2004.

164. Voir les cartes du découpage électoral p. 75, 76.

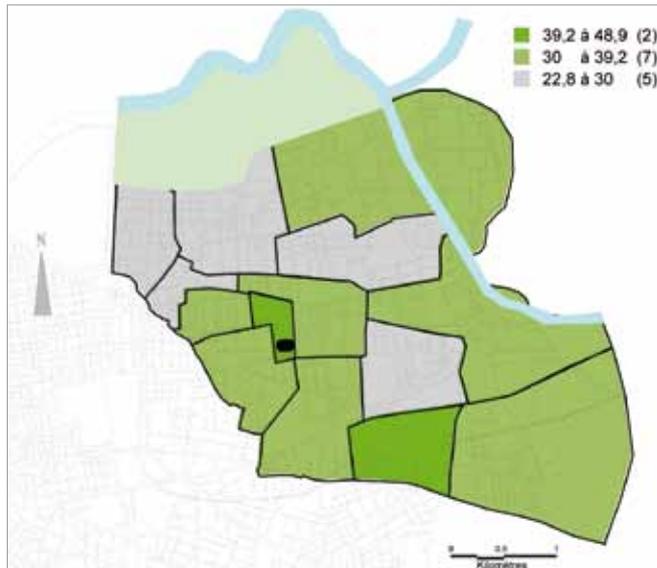
165. AMV, *BMOVV*, n^o 109, mai 1935, p. 2 574

166. Le bureau central est très contrasté entre l'ouest du bureau où se mêlent habitat, usines et ateliers et l'est avec les 1 500 logements des Gratte-ciel occupés à 60% dès 1934.

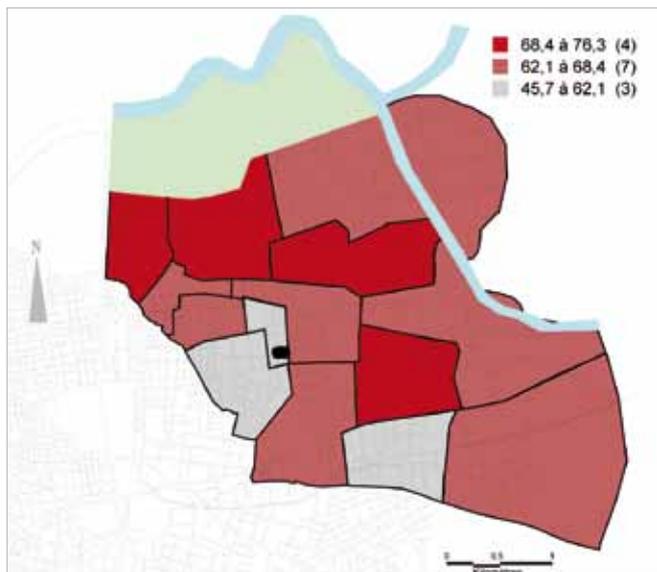
167. Si le réseau actuel des rues permet de retrouver, globalement, le réseau des années 1930, dans le quartier du Tonkin actuel, il a été complètement recomposé et le plan en damier a disparu.

168. Nous avons utilisé les résultats du premier tour des élections municipales en 1935. Cinq listes de 36 candidats se présentent : la liste Perrin (comité de défense des intérêts communaux), la liste Guiraud (entente des démocrates sociaux-radicaux), la liste Bressat (parti radical-socialiste), la liste du maire sortant, Lazare Goujon (parti socialiste SFIO) et la liste de Camille Joly (parti communiste SFIC). Comme tous les candidats n'obtiennent pas le même nombre de voix, nous avons fait la moyenne des voix obtenues dans chaque bureau par les cinq premiers candidats et les cinq derniers candidats pour les listes socialistes et communistes. Ce sont ces chiffres qui fondent les cartes présentées.

Toutes les cartes présentées sont construites de la même manière afin d'en faciliter la comparaison¹⁷⁰. Dans la légende, le premier chiffre est le pourcentage, celui qui figure entre parenthèses correspond au nombre de bureaux de vote concernés.



Composition du corps électoral en 1936 : les classes moyennes



Composition du corps électoral en 1936 : le monde ouvrier

Selon ce classement, parmi les électeurs de Villeurbanne, on compte 3% de catégories supérieures, 31% de classes moyennes, et les travailleurs manuels - principalement des ouvriers¹⁶⁹ - rassemblent 65% du corps électoral. Les travailleurs de l'agriculture n'atteignent pas 1% des électeurs. En chiffres absolus, les 1 781 électeurs sondés dans les 14 bureaux de vote regroupent 17 agriculteurs, 56 membres des catégories supérieures, 552 des catégories moyennes et 1 156 du monde ouvrier.

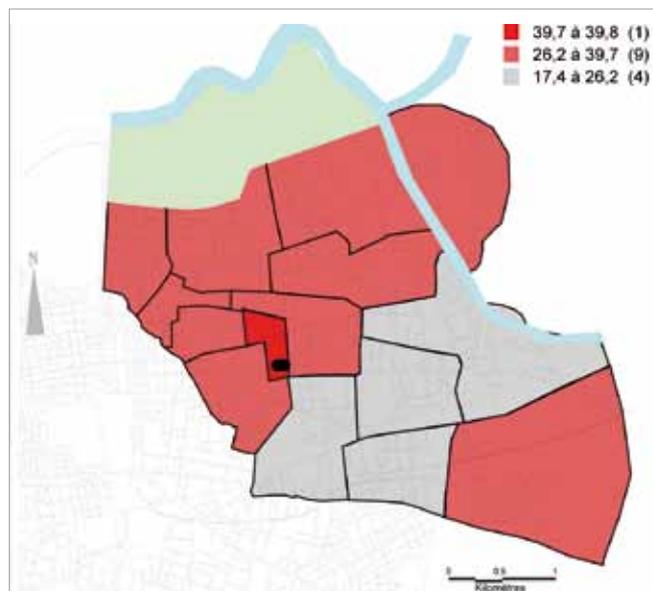
Villeurbanne est bien une ville industrielle, et si l'on avait pu prendre en compte les étrangers qui ne votent pas, cette tonalité ouvrière aurait encore été accentuée.

De même, la ville apparaît, depuis la défaite du maire socialiste Lazare Goujon lors des élections municipales de mai 1935, comme une zone de force du Parti communiste français (PCF) : en 1936, au premier tour de scrutin, la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) rassemble un peu plus de 11,5% des exprimés, mais le PCF plus de 52%.

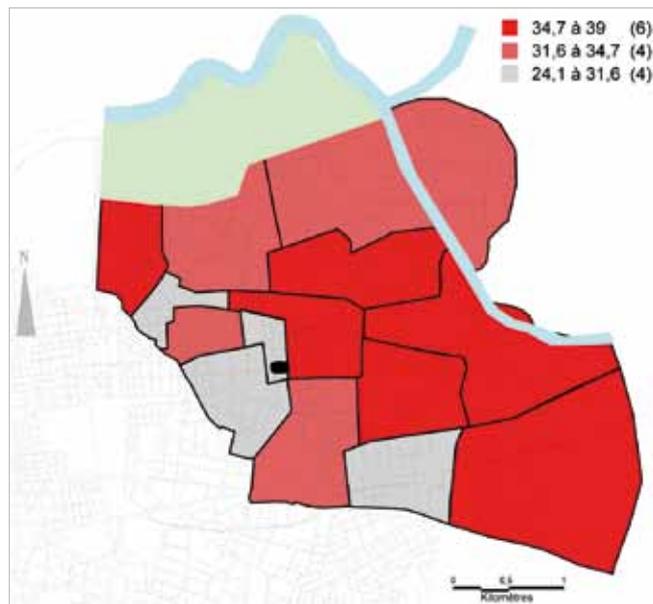
169. Dans certains cas, le métier seul, en l'absence d'indication du statut (salarié ou indépendant), ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un ouvrier ou d'un artisan. Nous avons donc créé une catégorie ouvrier ou artisan pour les métiers comme serrurier, plombier, peintre...

170. Elles n'ont que trois classes et renvoient à la méthode de Jenks qui permet de réduire la dispersion intraclasse et de maximiser les différences entre les trois classes.

La carte des classes moyennes et celle du monde ouvrier fonctionnent en miroir inversé. Cependant, alors que la première carte ne compte que deux quartiers de surreprésentation, celui des Gratte-ciel et celui qui se trouve dans le prolongement du quartier pavillonnaire de Montchat à Lyon, la carte du monde ouvrier en compte quatre avec le Tonkin et les Charpennes, mais aussi avec les bureaux correspondant aux Poulettes ou à Bonneterre. Dans ces bureaux de vote, plus de 68% des électeurs sont des travailleurs manuels. Les zones de force des classes moyennes renvoient aux zones de faiblesse du monde ouvrier. Par exemple dans le quartier des Gratte-ciel qui compte un peu moins de 1 000 électeurs, 43 sondés appartiennent au monde ouvrier et 46 aux classes moyennes. Ce quartier avec 48,9% de classes moyennes est une zone de concentration pour ces dernières (31% pour la moyenne communale) alors qu'il est une zone de faiblesse pour les ouvriers avec 45,7% quand leur moyenne communale est à 65%.



Le vote socialiste en 1935



Le vote communiste en 1935

Le vote au premier tour de l'élection municipale en faveur de la liste socialiste atteint 27% pour la commune et 32,7% en faveur de la liste communiste. Le vote socialiste est beaucoup moins contrasté que le vote communiste. Alors que neuf bureaux sur quatorze se situent dans la classe qui correspond à la moyenne pour le vote socialiste, ils ne sont que quatre à être dans la moyenne pour le vote communiste.

Encore une fois, le bureau n°1 (le bureau central, celui des Gratte-ciel et du Palais du travail) se distingue des bureaux voisins. Seul bureau de surreprésentation socialiste, le vote en faveur de la liste Lazare Goujon y frôle les 40%, alors qu'il est inférieur à 25% pour la liste communiste.

La comparaison des quatre cartes montre que la composition sociale de l'électorat ne peut pas être considérée comme indépendante des comportements électoraux même si la relation établie entre les deux sphères n'est pas mécanique. Le contexte politique, la capacité de mobilisation des forces politiques en est une dimension essentielle ; les élections de 1936 à Villeurbanne en sont la démonstration. Le même électorat va voter à plus de 50% pour le parti communiste. Dans le bureau n°1, près de 40% des électeurs choisissent le candidat du PCF et moins de 20% celui de la SFIO.

Jean-Luc Pinol ■

Abonnements collectivités, saison 1967-1968, prospectus

THEATRE + CINE
MUSIQUE
JAZZ
DANSE
VARIÉTÉS

abonnement
collectivité
1967/68



SUITES

Après la Seconde Guerre mondiale, le projet global Palais du travail se délite et chacune de ses fonctions s'autonomise. Le nom même s'efface peu à peu des mémoires, recouvert par l'activité de loisirs qui devient l'essentiel des usages du bâtiment. Le théâtre confié à partir de 1957 par la municipalité d'Étienne Gagnaire au comédien Roger Planchon, occupe progressivement l'espace mental dans la ville et dans l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. Roger Planchon anime le lieu, avec sa troupe soudée autour de lui, par des créations originales de classiques et d'auteurs moins connus, mais aussi avec divers spectacles invités (théâtre, musique, danse). Très soutenu par le ministère Malraux des Affaires culturelles, malgré ses démêlés avec le maire, Roger Planchon obtient subventions, titre de Centre dramatique national et en 1972, le label de Théâtre national populaire. L'histoire du TNP va définitivement recouvrir la mémoire du Palais du travail.

direction

Robert Gilbert et Roger Planchon

PLANCHON, LE THÉÂTRE DE LA CITÉ ET LE MAIRE DE VILLEURBANNE : DES RELATIONS AGITÉES (1957-1972)

Florence Metzger • Chargée de production de l'action culturelle, Le Rize

Michelle Zancarini-Fournel • Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Lyon, Lyon 1

• Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Au début de l'année 1957, le Théâtre municipal de Villeurbanne se trouve dans une impasse. La directrice de l'établissement, Madame Lempers, a donné sa démission. La programmation d'opérettes, si chères aux Villeurbannais autrefois, n'attire plus les foules et la direction du théâtre est noyée sous des dettes colossales.

Étienne Gagnaire, maire de Villeurbanne, se rapproche de Roger Planchon, alors directeur du Théâtre des Marronniers à Lyon. Soutenu par le secrétariat d'État aux Beaux-Arts et par bon nombre de ses pairs dans toute la France, Roger Planchon est choisi par le conseil municipal pour redresser la situation du Théâtre municipal de Villeurbanne. Par arrêté municipal du 1^{er} août 1957, Roger Planchon est nommé « concessionnaire du Théâtre de Villeurbanne pour une période d'un an à titre d'essai, allant du 1^{er} octobre 1957 jusqu'au 30 septembre 1958. Puis, si l'exploitation donne satisfaction aux parties contractantes, cette nomination sera prolongée pour une période du 1^{er} octobre 1958 au 30 septembre 1963 conformément au cahier des charges »¹⁷¹. En réalité, au prix d'une surveillance tatillonne des dépenses, c'est chaque année que le conseil municipal renouvelle le contrat de Roger Planchon. Ce dernier avait créé à Lyon le Théâtre de la Comédie, soutenu par une subvention du maire, Édouard Herriot. À sa mort en 1957, son successeur Louis Pradel, qui n'aime pas les « saltimbanques », suspend la subvention. Roger Planchon candidate alors pour l'animation de la salle de théâtre de plus de 1 000 places sise dans le Palais du travail à Villeurbanne. Inspiré par Jean Vilar et son théâtre de Chaillot, Roger Planchon, qui a seulement 26 ans (mais

qui en déclare trente à la municipalité), imagine alors un grand projet de théâtre populaire qu'il rebaptise dès la première saison : le Théâtre de la Cité. Le cahier des charges est précis : « Cent dix représentations d'opérettes classiques, viennoises ou modernes, comédies ou spectacles de variété, avec au moins trente-deux opérettes, quelles qu'elles soient »¹⁷².

Le 31 octobre 1957, le Théâtre de la Cité ouvre ses portes avec *Henry IV* (en deux épisodes, *Le Prince* et *Falstaff*) et le 12 mai 1958 a lieu la première des *Trois Mousquetaires*. Toutes deux deviendront de très grands succès populaires et seront jouées dans la France entière et à l'étranger. Se succèdent durant cette première saison des grandes pièces du répertoire (*Les Fourberies de Scapin* de Molière, *Paolo Paoli* d'Arthur Adamov) au grand désarroi de l'équipe municipale qui voit disparaître les opérettes, signe, pour eux, de la mort du Théâtre de Villeurbanne.

171. Archives municipales de Villeurbanne (désormais AMV), 3 R 55, délibération du conseil municipal du 18 mars 1957 et arrêté du maire du 1^{er} août 1957.

172. AMV, 3 R 55, article 3 du cahier des charges annexé à l'extrait du registre des arrêtés du maire relatif à la concession du Théâtre municipal de Villeurbanne, approuvé par la délibération du conseil municipal du 18 mars 1957.



Théâtre de la Cité
direction
Robert Gilbert
et
Roger Planchon

Prospectus pour la présentation
de *Henry IV d'Angleterre*,
Théâtre de la Cité, 1957

henry IV d'angleterre

de William Shakespeare

montage sonore
de Claude Lochy
et Julien Mallier
décors et costumes
de René Allio
mise en scène
de Roger Planchon



Dans Shakespeare, les oiseaux
chantent, les buissons verdis-
sent, les cœurs s'aliment, les
âmes souffrent, le nuage erre,

il fait chaud, il fait froid, la nuit
tombe, le temps passe, les fô-
rêts et les foules parlent, le
vaste songe éternel flotte...

Shakespeare a la tragédie, la
comédie, la féerie, l'hymne, la
farce, le rire divin, la terreur
et l'horreur et, pour tout dire
en un mot, le drame. Il tou-
che aux deux pôles. Il est de
l'Olympe et du Théâtre de la
foire. Aucune possibilité ne lui
manque... On sent, en abordant
l'œuvre de cet homme, le vent
énorme qui viendrait de l'ou-
verture d'un monde. Le rayon-
nement du génie dans tous les
sens, c'est là Shakespeare...»

Victor Hugo, 1864.



Georges Dandin au Théâtre de la Cité, 1958, photographie
© M. Garanger

Malgré des chiffres de fréquentation encourageants pour cette première saison, la promesse d'une concession de cinq ans s'évapore. Le conseil municipal est déçu de l'orientation prise par l'équipe de Roger Planchon, comme l'exprime Monsieur Broc, conseiller municipal, lors de la séance d'administration du 30 juin 1958 : « [...] Il faut demander des engagements très nets à M. Planchon car cette année la saison a été absolument nulle et catastrophique... »¹⁷³. Ainsi, l'équipe d'Étienne Gagnaire renouvelle, à contrecœur, la concession. En précisant le cahier des charges, elle impose un contrôle financier strict de l'activité du théâtre. Les opérettes, dont les représentations sont extrêmement coûteuses, ne sont plus obligatoires, mais la subvention allouée par la ville diminue de 500 000 anciens francs.

Les finances sont au plus bas et les échanges avec la mairie de Villeurbanne chaotiques, mais les membres du Théâtre de la Cité restent motivés et développent une véritable politique en direction des publics. Les interventions dans les usines se multiplient, des liens se créent avec les associations de cultures populaires, les écoles, les syndicats. La sensibilisation et la formation au théâtre sont en effet au cœur des préoccupations ; il est dépensé autant d'argent pour attirer les Villeurbannais au théâtre qu'à la production des spectacles.

La deuxième saison est marquée par des pièces notables : *Georges Dandin* (qui sera jouée plus de dix ans), *La Bonne âme de Se-Tchouan*, *Les Taupes*, *Les âmes mortes*, *La seconde surprise de l'amour*. Ces efforts n'offrent pourtant pas le résultat escompté et, à la fin de l'année 1959, le Théâtre de la Cité est au bord de la faillite. La situation financière est tellement catastrophique que la municipalité souhaite fermer le théâtre si une subvention revalorisée n'est pas versée par l'État. « Il faut ramener le Théâtre de Villeurbanne à sa destination première : la salle des fêtes » propose même un élu de Villeurbanne¹⁷⁴.

C'est durant cette tourmente villeurbannaise que naît en février 1959 le ministère des Affaires culturelles dirigé par André Malraux. La politique de décentralisation culturelle s'affirme au profit des directeurs de théâtre de province et notamment de Roger Planchon et du Théâtre de la Cité. À partir de 1960, l'implication de l'État ne fera que s'accroître. Une subvention de 30 millions d'anciens francs est prévue pour la saison 1959-1960.

Lorsqu'il l'apprend du gouvernement, le maire décide le renouvellement de la concession d'un an, sans conviction, comme en témoigne l'extrait du registre des arrêtés : « Considérant que l'exploitation du théâtre par M. Planchon Roger, Émile pendant les saisons 1957-1958 et 1958-1959, bien que n'ayant pas donné entière satisfaction à l'administration municipale, doit cependant être continuée en raison du but de décentralisation poursuivi par le gouvernement »¹⁷⁵.

À partir des années 1960, s'appuyant sur les pièces déjà existantes de leur répertoire, le Théâtre de la Cité remonte la pente. La compagnie se fait connaître dans toute la France, mais aussi en Italie, Belgique, Suisse, Hollande avec *Henry IV*, *Les Trois Mousquetaires*, *Georges Dandin*, et *Schweyk dans la Seconde Guerre mondiale*. L'arrivée de Madeleine Sarrazin, en 1961, à la direction administrative est une nouvelle étape dans la réussite du Théâtre de la Cité et dans la construction d'un public « populaire ». Le militantisme et le dynamisme de Madeleine Sarrazin, très introduite dans les associations ouvrières et proche des comités d'entreprises de la région lyonnaise, offrent au Théâtre de la Cité une ouverture vers les ouvriers villeurbannais. Elle crée un abonnement pour les collectivités qui contribue à fidéliser le public (et produit donc une trésorerie salubre) en lui proposant trois spectacles par an à moitié prix.

174. Bataillon, 2001, tome 1.

175. AMV, 3 R 55, extrait du registre des arrêtés du maire concernant la nomination du concessionnaire du Théâtre municipal, 4 décembre 1959.

« Le spectateur, en souscrivant cet abonnement par l'intermédiaire de la collectivité à laquelle il est lié : entreprise, école, syndicat, mouvement de jeunesse, association, etc., enracine le théâtre, manifestation culturelle et porte ouverte sur la totalité de la culture dans la réalité sociale vivante : ceci est un premier pas. » (Mention inscrite sur les prospectus relatifs aux abonnements collectivités de la saison 1964-1965).

Accompagné d'une équipe de plus en plus nombreuse, toujours très soudée et dynamique, Roger Planchon s'entoure de personnes clés : René Allio (confection des décors et des costumes), Robert Gilbert (direction administrative), Jean Bouise (comédien et chargé des interventions dans les usines), Gilbert Amphoux, Isabelle Sadoyan, Claude Lauchy, Jacques Rosner. Planchon le dira lui-même : « Je ne suis pas seul à diriger cette compagnie. À sa tête existe désormais un collectif de huit membres. L'efficacité d'une direction collégiale est très préférable à la volonté d'un seul »¹⁷⁶. En 1963, Planchon obtient que Robert Gilbert, qui s'occupe de la gestion, soit associé au contrat¹⁷⁷.

Au fur et à mesure des saisons, la programmation se développe et les domaines artistiques proposés s'élargissent. En plus des compagnies de théâtre françaises, le Théâtre de la Cité accueille, dès 1962, des concerts de jazz et de variété, de musique classique, de danse classique et moderne. La renommée des artistes qui se produisent à Villeurbanne dépasse largement les frontières de la région. La qualité et la diversité de la programmation, souvent avant-gardiste, entraînent une affluence impensable dix ans auparavant et rare en province.

En l'espace d'une seule saison (par exemple en 1967-1968), un Villeurbannais avait la possibilité de voir des pièces du répertoire de la compagnie du Théâtre de la Cité (*Tartuffe*, *Dans le vent*, *Les Trois Mousquetaires*, *La Cuisine*) ou des compagnies invitées comme le Théâtre du Soleil, la Comédie de l'Est, ou le Piccolo Teatro de Milan ; un récital de Serge Reggiani, des concerts d'Oscar Peterson pour le jazz, Hugues Aufray, Juliette Greco ou Léo Ferré pour la variété et enfin l'orchestre Philharmonia de Stuttgart pour la musique classique et *Le Nederlands Dans Theater* pour la danse.

Dans l'optique d'élargir les domaines d'activité, le Théâtre de la Cité, sous l'égide de Robert Gilbert, fonde le 1^{er} mars 1968, le Cinéma national populaire (CNP) qui atteindra le succès que l'on lui connaît aujourd'hui à Lyon. En 1966, avec presque dix ans d'existence, le Théâtre de la Cité est une réussite. Cependant le bâtiment fait des insatisfaits, les comédiens et le public en premier lieu. La salle de spectacle a bientôt quarante ans, la scène est inadaptée aux pièces qui nécessitent une surface considérable, seules 700 places sur 1 400 permettent une bonne visibilité et l'acoustique est extrêmement mauvaise. Des travaux paraissent indispensables. Il faudra attendre 1969 pour que la rénovation débute. L'activité du théâtre ralentit et la programmation est réalisée souvent « hors les murs ». La compagnie de Planchon part en tournée une grande partie de l'année.

Après les événements de mai 1968, au cours desquels le Théâtre de la Cité a joué un rôle fondamental en accueillant tous les directeurs de théâtre et de maisons de la culture, Roger Planchon décide de repartir à zéro. « Dix ans d'existence, c'est trop pour un théâtre. Il faut tout remettre en question »¹⁷⁸. Les travaux de rénovation du bâtiment offrent à Planchon une pause durant laquelle il imagine un nouveau projet théâtral.

176. Propos de Roger Planchon dans *Le Progrès*, 3 octobre 1962, cité dans Bataillon, *op.cit.*, p. 206.

177. AMV, 3 R 55, lettre de Roger Planchon au maire de Villeurbanne, 7 décembre 1962.

178. *Paris Match*, 15 avril 1972.

CITE PANORAMA

SPECIAL
70
ABONNEMENT

**NICOMEDE
HOMME POUR HOMME
RECITAL TCHEKHOV**

**PAR LA CIE DU THEATRE DE LA CITE
ROGER PLANCHON**

**LES CHOEURS ET
DANSES DE L'ARMEE
SOVIETIQUE
MICHEL POLNAREFF
DIZZY GILLESPIE
SERGE REGGIANI
ET JACQUES MARTIN
RAYMOND DEVOS
LEO FERRE**

Le périodique
Cité Panorama, 1970

Les relations de Roger Planchon et du maire de Villeurbanne, Étienne Gagnaire, se sont révélées rapidement difficiles, voire conflictuelles à propos du projet de Maison de la culture soutenu vigoureusement par le ministère des Affaires culturelles. Les maisons de la culture ont été inventées par André Malraux, ministre du général de Gaulle de 1959 à 1969, qui fait inscrire en 1961, par le biais de son conseiller technique Pierre Moinot, à la Commission de l'équipement culturel et du patrimoine artistique du IV^e Plan, l'ouverture de vingt établissements en quatre ans. Les maisons de la culture, sorte de « modernes cathédrales » selon l'expression du ministre le 27 octobre 1966, ne sont pas considérées comme des institutions spécialisées : elles doivent accueillir aussi bien des représentations théâtrales que des ballets ou des expositions. Mais elles ont souvent été créées autour d'une troupe théâtrale et de son directeur. Trois personnes seront successivement en charge au cabinet du ministre des Affaires culturelles des maisons de la culture : Pierre Moinot (mai 1960-septembre 1961), Émile-Jean Biasini (1961-1966), Francis Raison (1966-1969). On retrouve surtout les noms de Moinot et de Biasini dans les courriers adressés au maire de Villeurbanne, le plus souvent en soutien à Planchon, en mots et en espèces sonnantes et trébuchantes, dans la période mouvementée de gestation avortée de la Maison de la culture de Villeurbanne¹⁷⁹.

Le 6 avril 1962, le maire, Étienne Gagnaire, annonce la construction, avec l'aide du ministère, d'une Maison de la culture dans le quartier en rénovation du Tonkin, à proximité du campus de la Doua : la pose de la première pierre en janvier 1963 est même anticipée dans *Le Progrès*. Le financement est conçu à parité entre la municipalité et l'État pour le fonctionnement (et à 60% de l'État pour la construction)¹⁸⁰, mais pas la gestion. Le débat sur la forme à donner à la direction est long et complexe : c'est l'association loi de 1901 qui a été choisie avec un conseil d'administration ; mais d'emblée la question est posée des pouvoirs et de la liberté laissés au créateur. Militant de l'éducation populaire, Émile Copferman est recruté pour coordonner le projet dans lequel il va s'impliquer pendant quatre années agitées. L'Atelier parisien d'urbanisme et d'architecture est contacté pour la construction. La pose de la première pierre a lieu début janvier 1963. Émile Biasini fait miroiter au maire, Étienne Gagnaire, le rôle-phare de Villeurbanne qui aura la seule maison de la culture dans la région lyonnaise. Le Théâtre de la Cité est promu Centre dramatique national avec une subvention de 600 000 francs (supérieure à celle de la Comédie de Saint-Étienne de Jean Dasté). La mairie de Villeurbanne ne donne que le dixième de cette subvention. Une lettre de Biasini le rappelle au maire le 15 novembre 1963 en lui demandant « un relèvement substantiel qui me paraît indispensable compte tenu à la fois de l'augmentation du coût de la vie, de la notoriété croissante de Roger Planchon sur le plan national et international et enfin de l'important effort que l'État consent en sa faveur [...] »¹⁸¹. Une semaine plus tard, le 23 novembre, Étienne Gagnaire répond à Biasini qu'il renonce à la Maison de la culture au profit d'une usine d'incinération d'ordures. Ce dernier fait part de sa « consternation ». Gagnaire demande à l'État de payer 80% des dépenses. Refus du ministère. Rien ne fait revenir le maire sur sa décision.

180. AMV, 1 D 199, réunion du conseil des adjoints le 9 juillet 1962 en présence de M. Biasini.

181. AMV, 3 R 55, lettre de Biasini au maire de Villeurbanne le 15 novembre 1963.

Un nouveau projet prévoit alors d'implanter la future Maison de la culture à Lyon ; de novembre 1964 à fin 1966, plus de deux ans d'études et de débats ne permettent cependant pas de le faire aboutir. La localisation précise dans la ville de Lyon est conflictuelle : le maire, Louis Pradel, veut mettre Roger Planchon à La Duchère (nouveau quartier construit en périphérie) pour ne pas bousculer dans la presqu'île le monopole du Théâtre des Célestins. Roger Planchon souhaite s'installer à la Part-Dieu, quartier alors en construction avec la bibliothèque municipale, la gare et le centre commercial. L'accord semble trouvé en décembre 1965... mais achoppe sur la direction de l'institution : Louis Pradel veut une gestion municipale et ne pas laisser le pouvoir aux créateurs.

L'échec du projet de la Maison de la culture autour du Théâtre de la Cité à Villeurbanne, puis à Lyon, est patent et tient tout autant à un conflit récurrent entre administration municipale et État sur le montant des subventions, la direction et le contrôle de l'institution, qu'à des acteurs spécifiques : Étienne Gagnaire, ancien dirigeant syndical de Force ouvrière, alors à la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), autoritaire et anticommuniste ; et l'acteur, metteur en scène, auteur Roger Planchon, considéré comme un « gauchiste » par le maire de Villeurbanne et comme un « saltimbanque » par le maire de Lyon (dont le point de vue n'a pas changé depuis le départ de Planchon de la rue des Marronniers à Lyon pour Villeurbanne en 1957). Cet aller-retour en forme d'échec entre les deux villes radicalise le point de vue de Planchon sur les créateurs et les apories de la décentralisation théâtrale. Roger Planchon le dit crûment dans une intervention au festival d'Avignon le 28 juillet 1967 : « On nous parle sans arrêt de collaboration entre les municipalités et les créateurs. Tout cela est fini. Nous voulons le pouvoir. Pas de collaboration ; le pouvoir, c'est très simple. » En mai-juin 1968, c'est au Théâtre de la Cité que les directeurs des troupes de

théâtre et des maisons de la culture, réunis ici à huis clos, enterrent la décentralisation théâtrale : le manifeste adopté le 25 mai 1968 remet en cause un théâtre populaire qui veut élargir sans cesse son public et avance que les créateurs doivent aussi jouer un rôle politique : « Notre force est de poser le problème politique en termes culturels. »¹⁸² Ce point de vue est critiqué de manière cinglante en particulier par les responsables d'associations culturelles¹⁸³.

En 1972, le Théâtre national populaire (TNP) est transféré à Villeurbanne ; le Théâtre de la Cité de Villeurbanne devient le TNP dirigé par Roger Planchon, Patrice Chéreau et Robert Gilbert. Il donne sa première représentation dans une salle totalement rénovée, le 19 mai 1972 avec la pièce de Marlowe, *Le Massacre à Paris*, création de Patrice Chéreau¹⁸⁴. Une page de l'histoire du Théâtre de Villeurbanne est ainsi tournée. ■

182. Bibliothèque nationale de France, 4-Co. 112, notes du comité permanent sur la notion de « non-public ».

183. Pascale Goetschel, « Mai 68 au théâtre : affirmation d'une identité professionnelle singulière et plurielle », in *À chacun son Mai ? Le tour de France de mai-juin 1968*, Rennes, PUR, 2011, p. 281-293, en particulier la citation de la revue de la maison des Arts et loisirs du Creusot intitulée « Tous à l'assaut du non-public », p. 289.

184. AMV, 3 R 55, TNP, préfiguration au Théâtre de Villeurbanne, lettre du 19 avril 1972.

LE PALAIS DU TRAVAIL : MÉMOIRE ENFOUIE, ENJEUX D'AUJOURD'HUI

Xavier de la Selle • Directeur du Rize

L'histoire du Palais du travail est marquée par un paradoxe étonnant. Symbole du projet hygiéniste et social de Lazare Goujon, premier pilier du nouveau centre urbain, l'œuvre qui a révélé l'architecte inconnu Morice Leroux semble s'être effacée progressivement dans la mémoire collective contemporaine. Sa relecture historique fait pourtant apparaître toute l'actualité des débats qui ont accompagné sa réalisation.

FONDEMENTS : DU TEMPLE AU PALAIS

Aux origines du nouveau centre de Villeurbanne, le Palais du travail est d'abord une idée politique avant d'être un projet urbain, une association avant d'être un bâtiment, une vision globale avant d'être un équipement multifonctionnel. Marc Bonneville souligne qu'il s'agit d'une « expérience ambitieuse fortement marquée par une idéologie qui reposait sur l'idée que l'on pouvait transformer les rapports sociaux par l'aménagement urbain »¹⁸⁵.

La présentation du projet fait appel à des formules lyriques aux accents religieux. Devant son conseil municipal, le 20 mai 1927, le maire file la métaphore du temple et de la foi laïque¹⁸⁶. Un an après, jour pour jour, lors de la pose de la première pierre le 20 mai 1928, Albert Thomas reprend l'image et l'assortit d'une référence biblique : « Je vous dirai qu'il importera que les travailleurs modernes veillent autour de cet édifice en construction comme naguère les Israélites veillaient autour du temple qu'ils bâtissaient. »¹⁸⁷ Pour équiper la salle des fêtes d'un orgue moderne, le maire n'hésite pas à consulter un curé de paroisse du nord de la France pour connaître son avis sur l'orgue électronique, l'« orgue des ondes ». L'acquisition

de cet instrument, qui fait pendant à celui installé dans l'hôtel de ville¹⁸⁸, contribue certainement à entretenir cette représentation religieuse, qu'on retrouve jusqu'en 1984, lors du cinquantenaire des Gratte-ciel, où l'on évoque la « foi d'un visionnaire »¹⁸⁹. Même les enfants des écoles sont invités à communier dans cet élan mystique au service des ouvriers : « C'est une belle œuvre que ce palais du travail... Que d'hommes vont y apprendre à s'y estimer et qui sait : peut-être arriveront-ils, en s'aidant mutuellement, à améliorer leur sort, si humble soit-il... »¹⁹⁰

Malgré ce fondement idéologique puissant, le Palais du travail va rapidement s'éclipser au cours des décennies suivantes, victime d'une « certaine banalisation amnésique de l'œuvre de Lazare Goujon »¹⁹¹.

GLISSEMENTS : DE L'UTOPIE SOCIALE AU SYMBOLE ARCHITECTURAL

La mise en œuvre pragmatique du projet de nouveau centre, au gré des opportunités foncières, des propositions architecturales et des choix politiques, explique en grande part ces « glissements successifs du symbolique »¹⁹². Le Palais du travail, initialement orienté vers le sud, est retourné côté nord pour se retrouver en vis-à-vis de l'hôtel de ville, dans l'« esprit du schéma traditionnel église-mairie »¹⁹³. Il est ensuite occulté par la mairie, qui lui tourne donc

188. AMV, 1 M 120, courrier du maire au curé d'Hénil-Liétard, actuellement Hénil-Beaumont.

189. AMV, 2 C 207, « Lazare Goujon, la foi d'un visionnaire », in *Les Gratte-ciel ont cinquante ans. Villeurbanne est en fête*, 1984, p. 19.

190. *BMOVV*, extrait d'une composition française publiée, avril 1928, p. 499.

191. AMV, 2 C 208, M. Bonneville, « Image et imagerie des Gratte-ciel », dans *Modernité des créations urbaines des années 30. De la banlieue à la ville*. Contributions au colloque de Villeurbanne, 1984.

192. Alain Lagier, « Une imagination pragmatique », Anne-Sophie Cléménçon (dir.), 2004, p. 134.

193. *Ibid.*, p. 137.

185. M. Bonneville, « Villeurbanne, une banlieue des années 1930 », Anne-Sophie Cléménçon (dir.), 2004, p. 82.

186. AMV, 1 D 276, séance du conseil municipal du 20 mai 1927, p. 416.

187. *Bulletin municipal officiel de la ville de Villeurbanne* (désormais *BMOVV*), juin 1928, p. 561.



Le hall d'accueil du TNP en fin de rénovation, en résonance avec « le cercle coopératif », projet de Morice Leroux en 1933 pour la brasserie du Palais du travail (voir aquarelle p. 58), septembre 2011, photographie
© Gilles Michallet - Ville de Villeurbanne

le dos en même temps qu'elle le cache. Le temple cède ainsi la place au beffroi, puis aux Gratte-ciel : « Les deux grandes tours d'entrée deviennent la vitrine du nouveau centre urbain et de la commune en général vers l'extérieur. À public différent, message différent : il n'est plus celui du social comme dans le Palais du travail, ou du pouvoir édilitaire comme dans l'hôtel de ville, mais celui du dynamisme et de la modernité, fût-elle d'inspiration américaine. »¹⁹⁴ Cette évolution hiérarchique des symboles se vérifie encore dans la représentation graphique de l'affiche des fêtes inaugurales de juin 1934, où l'on voit le Palais du travail relégué au troisième plan derrière les Gratte-ciel et la mairie.

Alors que « les initiateurs du projet, Lazare Goujon et Jean Fleury, ont basé leur médiatisation sur l'aspect social, hygiéniste et technique du projet bien plus que sur son aspect urbanistique et architectural »¹⁹⁵, ce basculement des enjeux du social à ceux de l'urbanisme est aussi la marque d'une évolution significative, que M. Bonneville a analysée en 1984 comme une « perception dépolitisée de l'œuvre de Lazare Goujon », dans laquelle est mise en avant « une image positiviste, esthétisante du nouveau centre. »¹⁹⁶ À cette date, le processus de patrimonialisation des Gratte-ciel est en marche, mais le bâtiment du Palais du travail n'y tient qu'une place réduite. Il bénéficie depuis 1991 du périmètre de protection lié à l'inscription de l'hôtel de ville au titre des monuments historiques¹⁹⁷ et de la création de la ZPPAUP¹⁹⁸ en 1993. Dispositif de reconnaissance de plus faible portée, la labellisation « patrimoine XX^e siècle », accordée par le ministère de la Culture depuis 2003, ne le mentionne qu'au travers du TNP¹⁹⁹.

194. *Ibid.*, p. 139.

195. Charles Delfante, 1994, p. 28.

196. M. Bonneville, « Image et imagerie des Gratte-ciel », art. cit., 1984. À cet égard, on peut aussi évoquer ici la réflexion du directeur du TNP Christian Schiaretti en 2004 : « Les Gratte-ciel sont l'un des rares centre-ville organisé autour d'une citadelle ouvrière. Je regarde toujours le théâtre - qui en fait partie avec la piscine et le Palais du travail - dans sa contradiction essentielle : c'est le premier bâtiment des Gratte-ciel et c'est celui qui en est le plus coupé. Je regrette que l'arche prévue initialement sous la mairie n'ait pas été construite. Dans ce mouvement, on aurait vu le théâtre depuis l'avenue Henri-Barbusse, alors qu'aujourd'hui, il faut faire un détour pour y arriver. Les élus ont préféré l'érection à la béance ! » (1934-2004. *Gratte-ciel, l'imaginaire du futur, Maxi Viva hors série*, novembre 2004, p. 32).

197. Arrêté d'inscription du 29 avril 1991 (on notera que la même année, une partie des bâtiments du Familistère de Guise (Godin) était classée).

198. Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

199. « Cité, dite les Gratte-ciel (hôtel de ville, Théâtre national populaire, HBM de J.-M. Pin, Gratte-ciel de Leroux » (liste des constructions et ensembles urbains bénéficiant du label Patrimoine du XX^e siècle en Rhône-Alpes, mise à jour de 2008).

ÉCLATEMENTS : DU TOUT AUX PARTIES

Lorsque le projet de Palais du travail est présenté officiellement devant le conseil municipal en 1927, c'est sa fonction de centralisation qui est mise en avant. Ce qui est désigné comme un « grand œuvre » est d'abord un « centre » : un « centre de ralliement » destiné à rassembler les travailleurs, jugés trop « isolés les uns des autres », un « centre d'activité intellectuelle, artistique et morale [...] indispensable au gouvernement démocratique de la cité », mais aussi le « centre d'attraction de toutes les fêtes populaires »²⁰⁰.

Cette idée globalisante d'un lieu destiné à regrouper les multiples fonctions considérées comme « indispensables aux besoins de la cité », est largement reprise ensuite par Lazare Goujon, lorsqu'il devra répondre aux critiques : « Avec son hôtel de ville, sa place, ses piscines, son théâtre, son cercle municipal, son pavillon des sociétés, ses salles de conférences, son dispensaire d'hygiène, son musée, sa bibliothèque, le centre urbain forme un tout harmonieux, éducatif et productif dont profitent tous les travailleurs... »²⁰¹ Après sa défaite aux élections de 1935, l'ancien maire présentera son œuvre comme « un centre d'activité sociale incomparable, avec son théâtre moderne, son pavillon des sociétés, son pavillon d'hygiène et sa piscine souterraine », « un centre idéal d'éducation ouvrière et de loisirs ouvriers... », « un organe indispensable aux besoins sociaux des travailleurs qui en attendaient l'ouverture avec impatience légitime... »²⁰².

Mais la belle cohérence du projet ne résiste pas à la dispersion des fonctions. Si l'hôtel de ville et les immeubles des Gratte-ciel ont en commun un usage monofonctionnel et une symbolique puissante (le siège du pouvoir politique et la « machine à habiter »), l'affectation du Palais à des utilisateurs multiples a contribué à affaiblir son rôle fédérateur originel. Justifiée par Goujon d'un point de vue économique, au service d'une saine gestion des finances municipales²⁰³, la gestion locative des différents espaces a favorisé une forme de « vente à la découpe » qui explique l'éclatement des dénominations du lieu.

200. Extrait des délibérations du conseil municipal du 20 mai 1927, *BMOVV*, juin 1927, p. 252.

201. AMV, 2 C 212, tract diffusé à l'automne 1934, cité par D. Boudier et D.-J. François, *La création d'un centre urbain, Villeurbanne, 1924-1934*, mémoire de 3^e cycle, 1975.

202. L. Goujon, *Le crime que j'ai commis !*, Villeurbanne, 1938, p. 6, 11, 14.

203. « Le Palais du travail, outre son théâtre et sa piscine, abrite toujours les organisations et sociétés ouvrières, assure le fonctionnement d'une Université populaire et donne asile au bureau d'hygiène dans des conditions telles qu'il eût fallu dépenser au moins 100 mille francs (*sic*) par an pour le loger ailleurs. » (*Ibid.*, p. 14).

Au fil des ans, les entités du Palais prennent leur autonomie. Une enquête réalisée en 1984 (236 questionnaires) révèle notamment que « le Palais du travail est à présent totalement méconnu sous cette appellation et qu'on a oublié qu'il a conservé certaines de ses fonctions originelles (maison des syndicats, bureau d'hygiène, etc.). En revanche le théâtre qu'il abrite, devenu le TNP, s'il est peu cité par les Villeurbannais, l'est beaucoup plus par les non résidents dans la commune pour lesquels il constitue un point de repère et de fréquentation à l'échelle de l'agglomération »²⁰⁴.

Chaque fonction a trouvé ensuite son historien, son mémorialiste ou son chroniqueur²⁰⁵. L'aile orientale du Palais a progressivement vu partir le dispensaire et le bureau d'hygiène pour être finalement affectée au théâtre ; l'appellation « Palais du travail » est réservée aujourd'hui à l'aile ouest du bâtiment, naguère baptisée « pavillon des sociétés », la piscine d'hiver est devenue celle des Gratte-ciel et le Théâtre municipal est à présent le Théâtre national populaire.

PROLONGEMENTS : DE GOUJON À PLANCHON

C'est précisément par la fonction théâtrale que le Palais du travail va connaître une sorte de recharge symbolique. Paradoxalement, à un moment où les Gratte-ciel n'ont pas encore acquis la reconnaissance patrimoniale, l'arrivée de Roger Planchon à Villeurbanne en 1957 va renouer avec l'ambition populaire de Lazare Goujon. Comme le dit très justement Édith Traverso : « Le message social et culturel des années 1930 s'est dilué, mais va retrouver de la valeur par l'action culturelle. »²⁰⁶

En transplantant de Lyon à Villeurbanne son Théâtre de la Cité, Planchon veut mettre le public ouvrier au cœur de son projet de théâtre populaire décentralisé : « La situation de cette salle au sein d'une cité ouvrière permet une expérience unique et entièrement nouvelle. Expérience authentique car enracinée au sein d'une communauté. »²⁰⁷ Mais Planchon poursuit seul l'utopie, davantage avec le soutien des subventions de l'État qu'avec l'aide de la mairie, durant ces années de gestion centriste (1959-1971) marquée par l'atonie de la politique culturelle municipale que Bernard Meuret a bien décrite : « À partir de 1959, le *Bulletin municipal* ne parle plus du tout de l'Université populaire, dont la promotion n'est plus assurée [...] Les associations se réunissent toujours au Palais du travail, mais nul n'en fait mention... »²⁰⁸.

C'est donc à travers les choix de politique culturelle que va continuer de se jouer à Villeurbanne la question du « peuple ». Tout le débat autour de l'éducation populaire, de l'action culturelle et de la création artistique commence à se cristalliser dès la fin des années 1950 autour de l'opérette, dont le Théâtre municipal était devenu le « temple ». « L'opérette est la clé de la concession », dit Michel Bataillon. « Sans elle, on n'entre pas à Villeurbanne. »²⁰⁹ Après la première saison du Théâtre de la Cité, dirigée par Planchon, les élus villeurbannais déplorent la disparition de l'opérette : « Le théâtre doit être pour le travailleur un délassement, une détente et non un casse-tête chinois. »²¹⁰

204. M. Bonneville, « Image et imagerie des Gratte-ciel », *art.cit.*, 1984.

205. Cf. notamment les travaux de Thierry Terret sur l'histoire de la natation et de Michel Bataillon sur l'histoire du TNP, ainsi que la brochure réalisée par la section CFDT du personnel municipal de Villeurbanne en novembre 2004 : *Sous le Ciel de Villeurbanne. Naissance d'une association : le Palais du travail, 1924-1935* (AMV, 2 C 202).

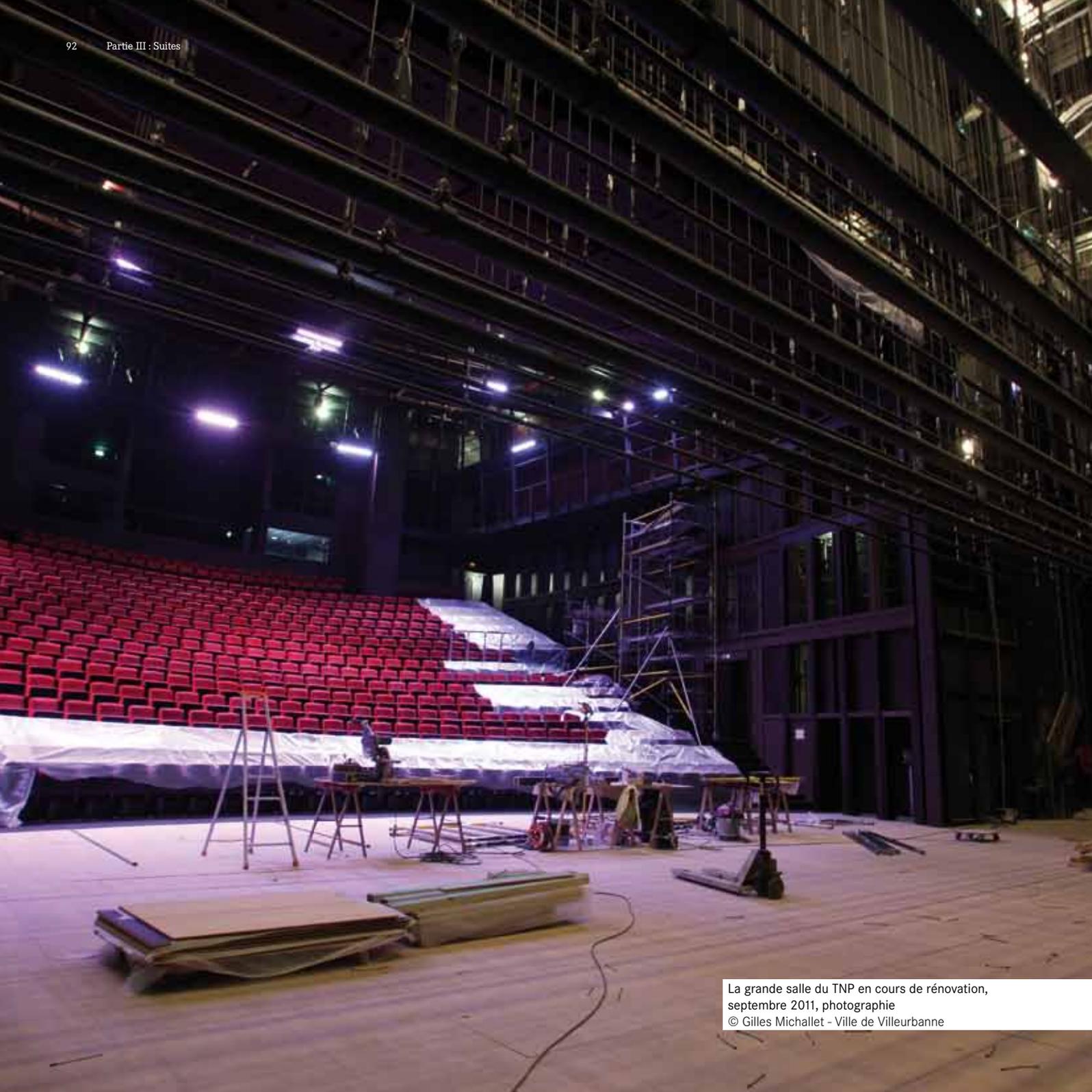
206. Édith Traverso, « Après 1934 : ombres et lumières », in Anne-Sophie Cléménçon (dir.), 2004, p. 209.

207. Lettre de Roger Planchon à Jacques Bordeneuve, secrétaire d'État aux Arts et aux lettres, le 14 février 1957, citée par Bataillon, 2001, t. 1, p. 17-18.

208. Meuret, 1982, p. 235-236.

209. Bataillon, 2001, p. 20.

210. AMV, 1 D 199, propos de Brinon, adjoint au maire, procès-verbal des « séances d'administration (réunion du maire et de ses adjoints) », 30 juin 1958.



La grande salle du TNP en cours de rénovation,
septembre 2011, photographie
© Gilles Michallet - Ville de Villeurbanne

Après avoir fait partie du cahier des charges de Planchon, l'opérette quitte bientôt le Palais du travail (septembre 1958) et devient le symbole d'une opposition entre le spectacle de création tel qu'il est conçu au Théâtre national populaire à partir de 1972 et le spectacle populaire tel qu'il est revendiqué par les publics villeurbannais qui l'ont connu dans leur jeunesse. Lors du cinquantenaire des Gratte-ciel en 1984, la présentation du TNP, sous le titre « La forteresse des rêves », passe sous silence l'origine du Palais du travail et se teinte d'une pointe de mépris pour l'opérette : « On a du mal à penser qu'avant l'arrivée de Roger Planchon à la tête du Théâtre de la Cité un tel bâtiment était consacré à l'opérette. »²¹¹ Vingt ans plus tard, le nouveau directeur du TNP, Christian Schiaretti, intègre cette dimension dans son intention artistique : « À l'origine, c'était une maison du peuple, on y a même joué de l'opérette. C'est ce que je voudrais retrouver, cette vocation du mélange. En créant les Langagières, je veux réactiver cette mémoire et réduire l'écart entre le savant et festif, fondement du TNP. »²¹²

Ce hiatus entre intention politique populaire et réalité des usages est rapprochée par Marc Bonneville du décalage entre le discours politique et la sociologie du premier peuplement des Gratte-ciel : « L'observation du fonctionnement du Palais du travail [...] montre le même écart entre la visée populaire de la démarche politique et sa réalisation beaucoup plus élitiste : ainsi, les programmes musicaux, les conférences médicales ou culturelles ont surtout touché les élites ouvrières et les employés. »²¹³

Masquée par les Gratte-ciel, fragmentée dans ses usages, recouverte par le TNP, la mémoire enfouie du Palais du travail mérite d'être remise en lumière. Dans ce lieu réside encore la question toujours actuelle de l'éducation populaire, des actions de solidarité et de la démocratisation culturelle. Il constitue d'une certaine manière le « pôle sud » du centre urbain, dont la requalification s'achève avec la rénovation du TNP, de la piscine et des salles de réunion de ce que l'on nomme désormais le Palais du travail. C'est au « pôle nord » qu'il faut situer aujourd'hui les enjeux du développement urbain portés par la ville de Villeurbanne et le Grand Lyon, avec le projet urbain « Gratte-ciel nord ». En consacrant au Palais du travail une

exposition et une programmation scientifique et culturelle, le Rize a souhaité contribuer à l'élaboration d'un nouveau récit qui rende compte de la cohérence du projet politique initial, source du projet urbain des Gratte-ciel.

Les expériences tentées par Goujon et Planchon n'ont pas valeur d'exemple, en ce sens qu'elles ont connu tour à tour l'ambition et l'échec relatif. Mais tenter de les comprendre dans la complexité de l'approche historique doit permettre d'actualiser et d'éclairer la réflexion sur des questions toujours vives : comment l'architecture et l'urbanisme peuvent-ils agir sur la transformation des rapports sociaux ? Qu'est-ce qu'une politique culturelle populaire ? ■

211. AMV, 2 C 207, *Les Gratte-ciel ont cinquante ans, Villeurbanne est en fête, numéro spécial Cinquantenaire des Gratte-ciel*, 1984, p. 64.

212. 1934-2004. *Gratte-ciel, l'imaginaire du futur, Maxi Viva hors série*, novembre 2004, p. 32.

213. M. Bonneville, in Anne-Sophie Cléménçon (dir.), 2004, p. 82.

CHRONOLOGIE

1869 (23 juillet) :

Naissance au Creusot de Lazare Goujon dans une famille ouvrière

1895 :

Lazare Goujon devient docteur en médecine de l'Université de Lyon

1913 :

Premier Congrès international des villes à Gand pour les administrateurs, techniciens et architectes

1917 :

Mobilisé sur le front oriental, Lazare Goujon est fait chevalier de la Légion d'honneur pour son action dans le service de santé aux armées

1924 (octobre) :

Première élection de Lazare Goujon, socialiste, à la mairie de Villeurbanne

1925 (octobre) :

Congrès de Paris de l'Union internationale des villes avec soutien d'Albert Thomas ; Lazare Goujon rejoint le réseau des réformateurs socialistes

1925 :

Création de la Fédération nationale des municipalités socialistes

1926 (mars) :

Création du *Bulletin municipal officiel de la ville de Villeurbanne*

1927 (20 mai) :

Conseil municipal de Villeurbanne où le maire, Lazare Goujon, présente le projet du Palais du travail

1927 (21 novembre) :

Ouverture du concours d'architectes (délibération du conseil municipal)

1928 (11 mai) :

Le jury après examen a décidé de donner le premier prix au projet portant la devise « Sous le Ciel de Villeurbanne » exécuté par Morice Leroux, architecte à Paris

1928 (20 mai) :

Pose de la première pierre du Palais du travail par Albert Thomas

1929 :

Début de la construction d'un premier pavillon, le dispensaire d'hygiène sociale

1929 (mars) :

Création de la Fondation Palais du travail reconnue d'utilité publique

1930 (2 mai) :

Dissolution de la Fondation Palais du travail

1930 (7 juillet) :

L'architecte lyonnais Robert Giroud est retenu au concours pour la construction de l'hôtel de ville de Villeurbanne

1931 (18 avril) :

Création de la Société villeurbannaise d'urbanisme (SVU), société par actions

1932 (janvier) :

Ouverture du dispensaire municipal d'hygiène

1933 (28 octobre) :

Ouverture au public de la piscine d'hiver

1934 (5 avril) :

Premier lever de rideau au théâtre avec l'opérette *Le Pays du sourire*

1934 (17 juin) :

Inauguration du nouvel hôtel de ville ; 8^e conférence nationale des municipalités socialistes à Villeurbanne

1935 (mai) :

Échec de Lazare Goujon aux élections municipales
La municipalité communiste est dirigée par Camille Joly jusqu'en 1939

1942 :

Le cercle-brasserie du Palais du travail est transformé en restaurant de la Légion française des combattants et des volontaires de la révolution nationale

1954 (8 novembre) :

Installation de la télévision régionale dans le hall du Palais du travail

1957 :

Roger Planchon prend la direction du Théâtre de la Cité dans le Palais du travail

1968 (25 mai) :

Manifeste de Villeurbanne des directeurs de théâtre et de maisons de la culture

1969-1972 :

Rénovation du théâtre

1972 :

Le Théâtre de la Cité devient le TNP dirigé par Roger Planchon, Patrice Chéreau et Robert Gilbert

2002 (janvier) :

Christian Schiaretti devient directeur du TNP

2007-2011 :

Travaux de rénovation du Palais du travail et du TNP



En-tête de courrier de la Fondation « Le Palais du travail »,

© Archives municipales de Villeurbanne

BIBLIOGRAPHIE

BATAILLON Michel, *Un défi en province. Planchon, chronique d'une aventure théâtrale*, Paris, Marval, 2001, tome 1 (1950-1957) ; tome 2 (1957-1972) ; tome 3 (1972-1986).

BOURDELAIS Patrice, *Les Hygiénistes : enjeux, modèles, pratiques*, Paris, Belin, 2001.

BOURDELAIS Patrice et FAURE Olivier, *Les nouvelles pratiques de santé : acteurs, objets, logiques sociales, XVIII^e - XX^e siècle*, Paris, Belin, 2004.

CLÉMENÇON Anne-Sophie (dir.) avec Édith TRAVERSO et Alain LAGIER, *Les Gratte-Ciel de Villeurbanne*, Besançon, les Éditions de l'Imprimeur, 2004.

COLLECTIF, *Maisons du peuple. Belgique, Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse*, Bruxelles, AAM, 1984.

DELFANTE Charles, *Villeurbanne, une histoire de gratte-ciel, racontée par Joëlle Bourgin et Charles Delfante*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 1993.

FURLOUGH Ellen, 1991, *Consumer Cooperation in France: The Politics of Consumption, 1834-1930*, Ithaca, Cornell University Press.

GODART Justin, *Travailleurs et métiers lyonnais*, Marseille, Laffitte Reprints, 1979 (1^{re} édition Lyon, 1909).

GODIN Jean-Baptiste, *Solutions sociales*, 1871, cité d'après la réédition de 1979, Éditions la Digitale, p. 92-93, présentée et annotée par Jean-Luc Pinol et Jean-François Rey.

HOWLAND Marie, *The Familistere*, Philadelphia, Porcupine Press, 1975.

LALLEMENT Michel, *Le travail de l'utopie, Godin et le Familistère de Guise*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

MEURET Bernard, *Le socialisme municipal. Villeurbanne, 1880-1982*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982.

PAYRE Renaud, *Une science communale. Réseaux réformateurs et municipalité-providence*, CNRS Éditions, 2007.

PINOL Jean-Luc, *Les mobilités de la grande ville*, Paris, Presses de la FNSP, 1991.

PLANCHON Roger, *Apprentissages. Mémoires*, Paris, Plon, 2004.

SCHÖTTLER Peter, *Naissance des bourses du travail : un appareil idéologique d'État à la fin du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1985.

SORLIN Pierre, *Waldeck-Rousseau*, Paris, Armand Colin, 1966.

STEINER Jean-Michel, 2003, « Créations et solidarités dans la grande ville ouvrière », *Patrimages* n° 2, IERP, Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 63-153.

TERRET Thierry, *L'institution et le nageur. Histoire de la Fédération Française de Natation (1919-1939)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.

TOPALOV Christian (dir.) *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France (1880-1914)*, Paris, EHESS, 1999.

VILLE DE VILLEURBANNE, *Les Gratte-Ciel ont cinquante ans, Villeurbanne est en fête, numéro spécial Cinquantenaire des Gratte-Ciel*, O.V.I.D.E., Villeurbanne, 1984.

WIEVIORKA Annette (dir.), *Justin Godart, un homme en son siècle (1871-1956)*, Paris, CNRS Éditions, 2004.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Histoire des femmes en France XIX^e - XX^e siècle*, Rennes, PUR, 2005.

LES PARTENAIRES DE L'EXPOSITION

LE LARHRA

Le Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes est spécialisé en histoire moderne et contemporaine. Il se donne pour objet l'élaboration d'une histoire sociale centrée sur les acteurs, qui prennent en compte toutes les dimensions du social, des mécanismes du marché aux représentations. Il accorde une importance toute spéciale à l'étude des articulations entre les différents plans de la réalité. Le LARHRA accorde une grande importance à la construction de la mémoire historique. Ses membres participent à tous les débats auxquels elle donne lieu et contribuent à la mise en place d'objets patrimoniaux susceptibles de la structurer.

Le LARHRA est une unité mixte de recherche du CNRS, regroupant les Universités Lumière-Lyon 2, Jean-Moulin-Lyon 3, Pierre-Mendès-France-Grenoble 2 et l'École normale supérieure de Lyon.

TRIANGLE « ACTION, DISCOURS, PENSÉE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE »

Triangle est une Unité mixte de recherche (UMR) du CNRS, de l'École normale supérieure de Lyon (rattachement principal), de l'Université Lumière-Lyon 2 et de l'Institut d'études politiques de Lyon (rattachements secondaires). Créé officiellement comme UMR le 1^{er} janvier 2005, Triangle est un laboratoire interdisciplinaire centré sur l'étude de l'action, du discours et de la pensée politique et économique. Trois disciplines principales y sont représentées : la science politique, la philosophie politique, l'histoire de la pensée économique. Le laboratoire compte 165 membres dont 58 enseignants-chercheurs, 8 chercheurs CNRS (CR et DR), 4 enseignants-chercheurs associés et 95 doctorants.

LE CRIS

Créé en 1983, le Centre de recherche et d'innovation sur le sport (CRIS) de l'Université Claude-Bernard-Lyon 1 est une équipe pluridisciplinaire où une centaine d'enseignants-chercheurs et de doctorants analysent le phénomène sportif dans toutes ses dimensions biologiques, psychologiques et sociales. L'étude des conditions historiques de développement du sport constitue notamment l'une de ses perspectives de recherche les plus fructueuses.

L'INA

L'Ina - leader mondial pour l'archivage numérique et la valorisation de fonds audiovisuels - rassemble et conserve les images et les sons qui fondent notre mémoire collective. Il les authentifie, leur donne sens et les partage avec le plus grand nombre au travers de collections et de savoirs. Accessible en partie à tous grâce au site internet unique au monde - ina.fr - ce fonds est aussi mis au service de la production (plus de 2 000 films produits ou coproduits en trente ans), de l'édition (des *Shadoks* au *Masque de la plume*, de *Discorama* aux *Grandes heures* de la musique classique et des entretiens mythiques avec Radio France), de la diffusion, de la recherche, de l'éducation et de l'animation culturelle.

Plus d'informations sur www.institut-national-audiovisuel.fr



LE PALAIS DU TRAVAIL DE VILLEURBANNE, UN PROJET SOCIAL ET POLITIQUE INNOVANT DES ANNÉES 1930

Le Palais du travail est le premier élément du vaste ensemble urbain que constitue aujourd'hui le quartier des Gratte-ciel à Villeurbanne. Imaginé par Lazare Goujon, maire socialiste de Villeurbanne de 1924 à 1935, le Palais du travail s'inscrit dès son origine dans un ambitieux projet politique hygiéniste. Il est présenté comme un « véritable temple laïque, centre d'activité intellectuelle, artistique et morale ».

Conçu par Morice Leroux, architecte encore inconnu, le Palais du travail est un lieu multifonctionnel, entièrement dédié aux ouvriers. À son ouverture en 1934, il abrite un dispensaire, une piscine, une salle de spectacle et une brasserie, mais aussi des espaces dédiés aux associations et aux syndicats. La venue de Roger Planchon à Villeurbanne en 1957 renoue en partie avec le projet d'éducation sociale et populaire de Lazare Goujon, avec son Théâtre de la Cité, devenu en 1972 Théâtre national populaire (TNP). Depuis, la mémoire du Palais du travail s'est lentement effacée derrière la célébrité des Gratte-ciel et du TNP.

Coordonné par Michelle Zancarini-Fournel, cet ouvrage collectif est édité à l'occasion de l'exposition organisée par le Rize du 20 octobre 2011 au 25 février 2012. Il fait appel aux travaux récents des historiens et replace le projet villeurbannais dans les contextes national et européen, en faisant apparaître les influences politiques et architecturales. Contributions scientifiques et abondante iconographie tirée des archives de Villeurbanne permettent ainsi de comprendre les enjeux sociaux et culturels de l'histoire du Palais du travail.